

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

BARCLAYS BANK PLC

Barclays Bank PLC est agréée par l'Autorité britannique des Marchés financiers et soumise à son contrôle
Siège social : 1 Churchill Place, London E14 5HP
Immatriculation en Angleterre sous le N° 1026167

Rapport de gestion

Conformément à la loi, le rapport de gestion est tenu à la disposition du public chez BARCLAYS BANK PLC, en sa succursale en France, dont le principal établissement est situé à PARIS (8ème) – 32 avenue George V.

Rapport des commissaires aux comptes indépendant des membres de Barclays Bank PLC

Nous avons vérifié les états financiers du Groupe et de la société mère (les « états financiers ») Barclays Bank PLC pour l'exercice clos au 31 décembre 2011, comprenant : le Compte de résultat consolidé et l'État consolidé associé du résultat global, les Bilans consolidés et de la société mère, les états des variations des capitaux propres consolidés et de la société mère et les Tableaux de Trésorerie consolidés, les notes afférentes et les parties de la section Gestion des risques qui portent la mention « audité ». Le cadre de reporting financier qui a été appliqué dans leur préparation est la législation applicable et les Normes internationales de présentation des comptes (IFRS) adopté par l'Union Européenne et, qui, concernant les états financiers de la société mère, sont appliqués conformément aux dispositions de la Loi sur les Sociétés de 2006.

Responsabilités respectives des administrateurs et des commissaires aux comptes

Comme expliqué plus en détail dans la Déclaration de Responsabilité des Administrateurs, les administrateurs sont responsables de la préparation des états financiers et de vérifier qu'ils donnent une image fidèle. Notre responsabilité consiste à vérifier les états financiers conformément à la législation applicable et aux Normes d'audit internationales (Royaume-Uni et Irlande). Nous sommes tenus par ces normes de respecter les normes d'éthique de l'Auditing Practices Board destinées aux commissaires aux comptes.

Le présent rapport, y compris les avis qui y sont exprimés, a été établi pour les membres de la société en tant que personne morale et exclusivement pour eux, conformément au Chapitre 3 de la Partie 16 de la Loi sur les Sociétés de 2006 et n'ont aucun autre objectif. En donnant ces avis, nous n'assumons aucune autre responsabilité pour quoi que ce soit d'autre ni vis-à-vis d'aucune autre personne à qui ce rapport sera montré ou qui l'aura entre les mains, sauf dans le cas où nous aurions au préalable donné notre accord exprès par écrit.

Portée de l'audit des états financiers

Un audit implique l'obtention d'éléments probants sur les montants et la présentation des états financiers afin de donner l'assurance suffisante que les états financiers ne comportent pas d'anomalie significative, par suite d'une fraude ou d'une erreur. Ceci inclut une évaluation visant à déterminer : si les méthodes comptables sont appropriées à la société et régulièrement appliquées, et correctement communiquées ; la vraisemblance des évaluations comptables significatives faites par les administrateurs ; et la présentation générale des états financiers. De plus, nous relisons toutes les informations financières et non-financières contenues dans le rapport de gestion pour retrouver les contradictions importantes avec les états financiers contrôlés. Si nous découvrons des erreurs ou contradictions importantes, nous tenons compte de leurs implications pour notre rapport.

Avis sur les états financiers

De notre avis :

- les états financiers donnent une image fidèle de la situation du Groupe et des affaires de la société mère au 31 décembre 2011 et du bénéfice du Groupe, ainsi que des liquidités du Groupe et de la société mère pour l'exercice clos ;
- les états financiers du Groupe ont été correctement établis conformément à l'IFRS telle qu'adoptée par l'Union Européenne;
- les états financiers de la société mère ont été correctement établis conformément à l'IFRS telle qu'adoptée par l'Union Européenne et telle qu'appliquée conformément aux dispositions de la Loi sur les Sociétés de 2006 ; et
- les états financiers ont été établis conformément aux exigences de la Loi sur les Sociétés de 2006.

Avis sur d'autres points prescrits par la Loi sur les Sociétés de 2006

De notre point de vue, les informations données dans le Rapport des Administrateurs pour l'exercice pour lequel les états financiers ont été établis sont concordantes avec les états financiers.

Points que nous devons inclure dans notre rapport dans des cas exceptionnels

Nous n'avons rien à signaler concernant les points suivants sur lesquels la Loi sur les Sociétés de 2006 nous demande de vous informer, si de notre point de vue :

- des documents comptables appropriés n'ont pas été tenus par la société mère, ou si nous n'avons pas reçu de rapports des agences dans lesquelles nous ne nous sommes pas rendus ; ou
- les états financiers de la société mère ne sont pas concordants avec les documents comptables et des rapports ; ou
- certaines communications concernant la rémunération des Administrateurs prescrites par la loi ne sont pas faites ; ou
- nous n'avons pas reçu toutes les informations et explications que nous avons demandées pour notre audit.

Andrew Ratcliffe (Commissaire aux comptes principal permanent) pour et au nom de
PricewaterhouseCoopers LLP
Chartered Accountants and Statutory Auditors
London, United Kingdom
7 Mars 2012

Notes

- a. La responsabilité de la mise à jour et de l'intégrité du site internet de Barclays relève des Administrateurs ; les travaux à faire par les Commissaires aux comptes ne comportent pas la prise en compte de ces aspects et, en conséquence, les Commissaires aux comptes rejettent toute responsabilité liée à des modifications le cas échéant apportées aux états financiers depuis qu'ils ont été affichés sur le site internet.
- b. La législation en vigueur au Royaume-Uni relative à l'établissement et à la diffusion des états financiers peut différer de celle applicable dans d'autres juridictions.

Rapport du Cabinet d'expertise comptable au Conseil d'administration et aux Actionnaires de Barclays Bank PLC

Selon notre opinion, le compte de résultat joint et le compte consolidé de résultat global associé, les bilans consolidés, les états consolidés des changements dans les capitaux propres et l'état consolidé des flux de trésorerie présentent fidèlement dans tous ses aspects importants la situation financière de Barclays Bank PLC et de ses filiales aux 31 décembre 2011 et 31 décembre 2010, et les résultats de leurs activités et leurs flux de trésorerie pour chacun des trois exercices entrant dans la période s'achevant au 31 décembre 2011 en conformité avec les normes internationales d'information financière telles que publiées par le Conseil des normes internationales de comptabilité. La responsabilité des présents états financiers incombe à la Direction de la Société. Nous avons pour responsabilité d'exprimer une opinion sur ces états financiers, fondée sur nos audits. Nous avons contrôlé les présents états conformément aux normes édictées par le Conseil de surveillance comptable de sociétés cotées en bourse (Public Company Accounting Oversight Board) (Etats-Unis). Ces normes nous imposent de planifier et de réaliser l'audit de manière à avoir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent aucune déclaration entachée d'une erreur ou d'une inexactitude importante. Un audit consiste notamment à examiner, par sondage, les justificatifs produits à l'appui des montants et des divulgations figurant dans les états financiers, à évaluer les principes comptables utilisés et les estimations importantes faites par la Direction, et à évaluer la présentation générale des états financiers. Nous estimons que nos audits nous permettent d'obtenir une base suffisante pour fonder notre opinion.

PricewaterhouseCoopers LLP
London, United Kingdom
7 Mars 2012

Etats financiers consolidés

Compte de résultat consolidé Pour l'exercice clos au 31 décembre

Activités en cours	Notes	Groupe	
		2011 m£	2010 m£
Intérêts créditeurs	3	20.589	20.035
Intérêts débiteurs	3	-8.393	-7.517
Intérêts créditeurs nets		12.196	12.518
Frais et commissions perçus	4	10.208	10.368
Frais et commissions versés	4	-1.586	-1.497
Produit net des frais et commissions		8.622	8.871
Produit net d'exploitation	5	7.738	8.080
Produit net des investissements	6	2.322	1.490
Primes nettes de contrat d'assurance		1.076	1.137
Gains sur rachats et extinctions de dettes		1.130	-
Autres produits		39	118
Total des produits		33.123	32.214
Montant nette des réclamations et prestations contractées dans le cadre de contrats d'assurance		-741	-764
Produit net des indemnisations d'assurance		32.382	31.450
Charges de dépréciation de crédit et autres provisions	7	-3.802	-5.672
Dépréciation sur invest. dans BlackRock, Inc.	7	-1.800	-
Produit net d'exploitation		26.780	25.778
Frais de personnel	35	-11.407	-11.916

Frais administratifs et frais généraux	8	-6.351	-6.581
Dépréciation des terrains, constructions et du matériel	23	-673	-790
Amortissement des actifs incorporels	24	-419	-437
Dépréciation du goodwill	24	-597	-243
Provision pour indemnisations PPI	27	-1.000	-
UK Bank Levy	9	-325	-
Charges d'exploitation		-20.772	-19.967
Part des sociétés associées et des joint-ventures dans le résultat avant impôt		60	58
(Perte)/ Bénéfice sur la cession de filiales, de sociétés et de joint ventures	10	-94	81
Plus values sur les acquisitions		-	129
Bénéfice avant impôt sur activités poursuivies		5.974	6.079
Impôts	11	-1.928	-1.516
Bénéfice après impôt sur activités poursuivies		4.046	4.563
Bénéfice imputable aux actionnaires de la société mère		3.616	4.172
Bénéfice imputable aux participations minoritaires	34	430	391

Le Conseil d'Administration a approuvé les comptes présentés sur les pages 100 à 102 le 7 Mars 2012.

Note
Conformément à la section 408(3) de la Loi sur les Sociétés 2006, le compte de résultat de la société n'a pas été présenté.

Etat consolidé du résultat global pour l'exercice clos au 31 décembre

	Groupe	
	2011 m£	2010 m£
Bénéfice après impôt	4.046	4.563
Autre résultat global sur activités poursuivies:		
Conversion de devises		
- Ecart de conversion de devises	-1.607	1.177
Disponibles à la vente		
- Gain/(perte) net(e) correspondant à des changements de la juste valeur	2.581	-152
- Gains nets transférés au résultat net à la cession	-1.614	-1.020
- Pertes nettes transférées au résultat net, dues à la dépréciation	1.860	53
- Gains nets transférés au résultat net, dus à la couverture de la juste valeur	-1.803	-308
- Changements intervenus dans les charges d'assurances	18	31
- Impôts	170	141
Couverture de liquidités		
- Gain net correspondant à des changements de la juste valeur	2.406	601
- Gains nets transférés au résultat net	-753	-684
- Impôts	-390	39
Autres	-74	59
Autre résultat global pour l'exercice, net d'impôt des activités poursuivies	794	-63
Total du résultat global pour l'exercice	4.840	4.500
Imputable à:		
Actionnaires de la société mère	5.041	3.609
Participations minoritaires	-201	891
	4.840	4.500

Bilan au 31 décembre

	Notes	Groupe		Banque	
		2011 m€	2010 m€	2011 m€	2010 m€
Actif					
Disponibilités et soldes dans les banques centrales		106.894	97.630	103.087	92.686
Postes en cours de recouvrement auprès d'autres banques		1.812	1.384	1.634	1.268
Actifs du portefeuille de Trading	13	152.183	168.930	85.048	95.034
Actifs financiers à la juste valeur	14	36.949	41.485	44.552	29.181
Instruments financiers dérivés	15	538.964	420.319	546.921	441.145
Investissements financiers disponibles à la vente	16	69.023	65.440	47.979	45.221
Prêts et avances à des banques	19	46.792	37.799	52.287	40.390
Prêts et avances aux clients	19	431.934	427.942	517.780	522.936
Contrats de prise en pension de titres et autres prêts garantis similaires	22	153.665	205.772	161.436	227.343
Charges payées d'avance, produit à recevoir et autres actifs		4.560	5.143	10.384	14.486
Investissements dans les sociétés associées et les joint-ventures	40	427	518	174	181
Investissements dans les filiales		-		22.073	19.033
Terrains, constructions et matériel	38	7.166	6.140	1.937	1.878
Goodwill et Actifs incorporels	23	7.846	8.697	4.333	4.110
Actif d'impôt courant	24	374	196	166	161
Actifs d'impôts différés	11	3.010	2.517	1.104	1.228
Actifs sur retraite	37	1.803	126	1.708	9
Total de l'actif		1.563.402	1.490.038	1.602.603	1.536.290
Passif					
Dépôts de banques		91.116	77.975	108.816	97.526
Postes en cours de recouvrement dus à d'autres banques		969	1.321	966	1.270
Comptes clients		366.045	345.802	454.522	453.826
Contrats de rachat et dépôts de garantie sur titres prêtés	22	207.292	225.534	193.453	214.207
Passifs du portefeuille de Trading	13	45.887	72.693	28.632	44.352
Passifs financiers à la juste valeur	17	87.997	97.729	101.069	97.042
Instruments financiers dérivés	15	527.798	405.516	535.837	426.243
Titres de créance émis		129.736	156.623	83.939	106.267
Passifs subordonnés	31	24.870	28.499	26.764	26.994
Produits comptabilisés d'avance et autres passifs	26	12.580	13.233	15.471	17.570
Provisions	27	1.529	947	939	651
Passifs d'impôt courant	11	1.397	646	979	126
Passifs d'impôt différé	11	695	514	348	3
Charges de retraite	37	321	365	109	168
Total du passif		1.498.232	1.427.397	1.551.844	1.486.245
Capitaux propres					
Capitaux propres, participations minoritaires exclues		-	-	-	-
Participations minoritaires	34	62.078	59.174	50.759	50.045
		3.092	3.467	-	
Total des capitaux propres		65.170	62.641	50.759	50.045
Total du passif et des capitaux propres		1.563.402	1.490.038	1.602.603	1.536.290

Marcus Agius
Président du Groupe

Bob Diamond

Directeur Exécutif du Groupe

Chris Lucas

Directeur Financier du Groupe

Etat consolidé des variations des capitaux propres

Groupe	Capital appelé, action et prime d'émission	Disponible à la vente provision (b)	Couverture de trésor. provision (b)	Variation de change provision (b)	Autres capitaux propres	Report à nouveau	Total	Intérêts minoritaires	Total fonds propres
	m£	m£	m£	m£	m£	m£	m£	m£	m£
Solde au 1er janvier 2011	14.494	-1.348	152	2.357	2.069	41.450	59.174	3.467	62.641
Bénéfice avant impôt	-	-	-	-	-	3.616	3.616	430	4.046
Ecart de conversion des devises	-	-	-	-1.009	-	-	-1.009	-598	-1.607
Investissements disp. à la vente	-	1.218	-	-	-	-	1.218	-6	1.212
Couverture de liquidités	-	-	1.290	-	-	-	1.290	-27	1.263
Autres	-	-	-	-	18	-92	-74	-	-74
Total résultat global pour l'exercice	-	1.218	1.290	-1.009	18	3.524	5.041	-201	4.840
Emission d'actions en application du plan d'achat d'actions du personnel	-	-	-	-	-	838	838	-	838
Acquisit. actions Barclays PLC selon plans en actions réglés en trésorerie	-	-	-	-	-	-499	-499	-	-499
Dividendes payés	-	-	-	-	-	-643	-643	-188	-831
Dividendes sur actions préférentielles et autres capitaux propres	-	-	-	-	-	-539	-539	-	-539
Rachat d'instruments de capital de réserve (RCI)	-	-	-	-	-1.415	-	-1.415	-	-1.415
Autres provisions	-	-	-	-	-24	145	121	14	135
Solde au 31 décembre 2011	14.494	-130	1.442	1.348	648	44.276	62.078	3.092	65.170
Solde au 1er Janvier 2010	14.494	-84	252	1.615	2.559	37.089	55.925	2.774	58.699
Bénéfice après impôt	-	-	-	-	-	4.172	4.172	391	4.563
Ecart de conversion des devises	-	-	-	742	-	-	742	435	1.177
Investissements disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-	-1.264	9	-1.255
Couverture de liquidités	-	-	-100	-	-	-	-100	56	-44
Autres	-	-	-	-	45	14	59	-	59
Total résultat global pour l'exercice	-	-1.264	-100	742	45	4.186	3.609	891	4.500
Emission d'actions en application du plan d'achat d'actions du personnel	-	-	-	-	-	830	830	-	830
Acquisition d'actions de Barclays PLC selon plan en action réglés en trésorerie	-	-	-	-	-	-718	-718	-	-718
Dividendes payés	-	-	-	-	-	-235	-235	-158	-393
Dividendes sur actions préférentielles et autres capitaux propres	-	-	-	-	-	-645	-645	-	-645
Injection de capitaux par Barclays PLC	-	-	-	-	-	1.214	1.214	-	1.214
Rachat d'instruments de capital de réserve (RCI)	-	-	-	-	-487	-	-487	-	-487
Autres provisions	-	-	-	-	-48	-271	-319	-40	-359
Solde au 31 décembre 2010	14.494	-1.348	152	2.357	2.069	41.450	59.174	3.467	62.641

Notes

a Pour plus de détail voir Note 32.

b Pour plus de détails voir Note 33.

Etat des variations des capitaux propres

Banque	Capital appelé, action et prime d'émission	Disponible à la vente provision (b)	Couverture de trésor. Provision (b)	Variation de propres change provision (b)	Autres capitaux	Report à nouveau	Total
	m£	m£	m£	m£	m£	m£	m£
Solde au 1er janvier 2011	14.494	-265	39	126	2.133	33.518	50.045
Bénéfice avant impôt	-	-	-	-	-	1.994	1.994
Ecart de conversion des devises	-	-	-	-284	-	-	-284
Investissements disp. à la vente	-	-199	1.327	-	-	-	-199
Couverture de liquidités	-	-	-	-	-	-	1.327
Autre	-	-	-	-	18	10	28

Total résultat global pour l'exercice	-	-199	1.327	-284	18	2.004	2.866
Emission d'actions en application du plan d'achat d'actions du personnel (RCI)	-	-	-	-	-	169	169
Acquisit. actions Barclays PLC selon plans en actions réglés en trésorerie	-	-	-	-	-	-56	-56
Dividendes payés	-	-	-	-	-	-643	-643
Dividendes sur actions préférentielles et autres capitaux propres	-	-	-	-	-	-539	-539
Rachat d'instruments de capital de réserve (RCI)	-	-	-	-	-1.415	-	-1.415
Autres provisions	-	-	-	-	-24	356	332
Solde au 31 décembre 2011	14.494	-464	1.366	-158	712	34.809	50.759
Solde au 1 ^{er} Janvier 2010	14.494	-6	209	-309	2.623	30.820	47.831
Bénéfice après impôt	-	-	-	-	-	2.518	2.518
Ecart de conversion des devises	-	-	-	435	-	-	435
Investissements disponibles à la vente	-	-259	-	-	-	-	-259
Couverture de liquidités	-	-	-170	-	-	-	-170
Autres	-	-	-	-	45	4	49
Total résultat global pour l'exercice	-	-259	-170	435	45	2.522	2.573
Plans en actions réglés en instr. de capitaux propres	-	-	-	-	-	174	174
Acquisition d'actions de Barclays PLC selon plans en actions réglés en trésorerie	-	-	-	-	-	-99	-99
Injection de capital de Barclays PLC	-	-	-	-	-	1.214	1.214
Dividendes payés	-	-	-	-	-	-235	-235
Dividendes sur actions préférentielles et autres capitaux propres	-	-	-	-	-	-645	-645
Rachat d'instruments de capital de réserve (RCI)	-	-	-	-	-487	-	-487
Autres provisions	-	-	-	-	-48	-233	-281
Solde au 31 décembre 2010	14.494	-265	39	126	2.133	33.518	50.045

Notes

a. Pour plus de détail voir Note 32

Etat consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos au 31 décembre	Groupe		Banque	
	2011 m£	2010 m£	2011 m£	2010 m£
Activités poursuivies				
Rapprochement du bénéfice avant impôt et des flux monétaires résultant des activités d'exploitation :				
Bénéfice avant impôt	5.974	6.079	2.738	2.251
Ajustement pour les postes hors caisse :				
Provision pour dépréciation	5.602	5.672	4.397	3.512
Dépréciation, dévaluation et amort. de terrains, constructions, matériel et autres immobilisations	1.104	1.346	467	590
Autres provisions, y compris les pensions	1.787	914	1.252	678
Bénéfice net sur la cession d'invest., de terrains, constructions et matériel	-1.645	-1.057	-1.320	-958
Autres mouvements hors caisse	432	-6.886	2.838	-6.300
Variations dans les actifs et les passifs d'exploitation	-	-	-	-
Diminution/(augmentation) nette des prêts et avances aux banques et aux clients	38.994	-63.212	61.955	-95.403
Diminution/(augmentation) nette des dépôts et des titres de créance émis	-11.555	63.699	-31.096	89.718
Diminution/(augmentation) nette des instruments financiers dérivés	3.618	-1.298	3.818	-3.361
Diminution/(augmentation) nette des actifs des portefeuilles de Trading	21.423	-17.517	9.906	-1.211
Diminution/(augmentation) nette des passifs de Trading	-26.899	21.441	-15.720	10.818
Diminution nette des investissements financiers	-4.255	11.126	-11.344	11.960
Diminution/ Augmentation nette d'autres actifs	122	1.366	3.764	-9.193

Diminution/augmentation nette d'autres passifs	-4.148	-2.521	-5.166	10.064
Impôts acquittés	-1.686	-1.430	-239	-90
Trésorerie nette découlant des activités d'exploitation	28.868	17.722	26.250	13.075
Achat d'investissements disponibles à la vente	-67.525	-76.418	-66.546	-
				69.792
Produit de la vente ou du rachat d'investissements disponibles à la vente	66.941	71.251	68.111	64.587
Acquisition de terrains, constructions et matériel	-1.454	-1.767	-519	-732
Autres flux de trésorerie associés à des activités d'investissement	126	1.307	-1.521	515
Trésorerie nette résultant des opérations d'investissement	-1.912	-5.627	-475	-5.422
Dividendes versés	-1.370	-1.011	-1.182	-325
Produit des emprunts et émissions de la dette subordonnée	880	2.131	880	3.038
Remboursement d'emprunts et rachat de la dette subordonnée	-4.003	-1.211	-2.656	-1.075
Rachat net d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	-1.257	-	-1.257	-
Apport en capital de Barclays PLC	-	1.214	-	1.214
Trésorerie nette découlant des activités de financement	-5.750	1.123	-4.215	1.942
Impact des taux de change sur les espèces et les quasi-espèces	-2.933	3.842	-1.997	3.057
Augmentation nette en espèces et quasi-espèces	18.273	17.060	19.563	12.652
Espèces et quasi-espèces en début d'exercice	131.400	114.340	109.009	96.357
Espèces et quasi-espèces en fin d'exercice	149.673	131.400	128.572	109.009
Les espèces et quasi-espèces incluent:				
Disponibilités et soldes dans les banques centrales	106.894	97.630	103.087	92.686
Prêts et avances aux banques dont l'échéance initiale est inférieure à trois mois	40.481	31.934	24.963	15.989
Trésorerie disponible à la vente et autres effets éligibles dont l'échéance initiale est inférieure à trois mois	2.209	1.667	433	165
Actifs du portefeuille de Trading dont l'échéance initiale est inférieure à trois mois	89	169	89	169
	149.673	131.400	128.572	109.009

En 2011, les intérêts perçus du Groupe se sont élevés à 28.673m£ (2010: 28.631m£) et les intérêts versés du Groupe en 2010 à 20.106m£ (2010: 20.759 m£)

Le Groupe a l'obligation de maintenir des soldes dans les banques centrales et auprès d'autres autorités de régulation. Ces soldes ont atteint 2.500m£ au 31 Décembre 2011 (2010: 2.310m£). Aux fins de l'état des flux de trésorerie, les espèces comprennent les espèces en caisse et les dépôts à vue, et les quasi-espèces comprennent les investissements hautement liquides qui sont convertibles en espèces avec un risque de changement de valeur insignifiant, dont l'échéance est à l'origine de trois mois ou moins. Les prises en pension de titres (engagements de revente et engagements de rachat) ne sont pas considérées comme faisant partie des quasi-espèces.

Notes afférentes aux états financiers.

Exercice clos au 31 décembre 2011

Principales Politiques Comptables

La présente section décrit les règles comptables importantes de Barclays et ses estimations comptables critiques qui se rapportent à ses états financiers et notes pris dans leur ensemble. Si une règle comptable ou une estimation comptable critique concerne une note en particulier, la règle comptable et/ou l'estimation comptable critique considérée(s) est ou sont rappelées dans la note correspondante.

1 Principales Politiques Comptables

1. Société concernée par les comptes

Les présents états financiers sont élaborés pour le Groupe Barclays Bank PLC conformément à la Section 399 de la Loi sur les Sociétés de 2006. Le Groupe est un important prestataire international de services spécialisé dans la banque de Retail et commerciale, les investissements, les cartes de crédit, les services de gestion de patrimoine et gestion de portefeuille. Les comptes présentés incluent également les états financiers individuels de la holding Barclays Bank PLC (ci-après 'la Banque'). Barclays Bank PLC est une "public limited company" (société anonyme) constituée en Grande-Bretagne, dont le siège social est situé au Royaume Uni et au Pays de Galles, dont un siège social est en Angleterre et est la société holding du Groupe.

2. Conformité aux normes internationales de présentation des comptes (International Financial Reporting Standards)

Les états financiers du Groupe Barclays Bank PLC et les états financiers de Barclays Bank PLC ont été préparés conformément aux Normes internationales de présentation des comptes (IFRS), aux interprétations émises par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC), publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), et aux interprétations des IFRS et de l'IFRIC adoptées par l'Union européenne. Les principales politiques comptables décrites ci-après ont été appliquées de manière uniforme lors de la préparation des états financiers individuels et consolidés, et dans les notes correspondantes aux états financiers. Ces règles ont été systématiquement appliquées. Aucune modification n'a été apportée aux règles comptables pendant l'exercice.

3. Base de préparation des comptes

Les états financiers individuels et consolidés ont été préparés selon le principe du coût historique de manière à évaluer à leur juste valeur, les immeubles de placement et des instruments financiers particuliers dans la mesure imposée ou permise par les normes IFRS, tel que stipulé dans les règles comptables pertinentes. Ils figurent en millions de livres sterling (m£), la devise de fonctionnement de Barclays Bank PLC.

4. Politiques comptables

Barclays établit ses états financiers conformément aux normes IFRS. Les règles comptables importantes du Groupe, relatives à des rubriques spécifiques des états financiers, conjointement à la description des jugements et estimations comptables qui sont critiques pour établir ceux-ci, sont exposées dans les notes correspondantes. Les règles comptables qui concernent les états financiers pris dans leur ensemble sont exposées ci-après.

(i) Consolidation

Barclays applique la norme IAS 27 Etats financiers consolidés et Séparés et SIC 12 Consolidation – Fonds commun de créances (Special Purpose entities - SPE)

Les états financiers consolidés arrêtés le 31 décembre incluent les états financiers de Barclays Bank PLC et de toutes ses filiales. Les filiales sont des entités dont il a le contrôle des politiques financières et opérationnelles en détenant des actions donnant droit au vote et des fonds communs de créances, qui sont consolidés quand la substance de la relation entre le Groupe et l'entité indique l'existence d'un contrôle. L'évaluation de l'existence d'un contrôle pour un fonds communs de créances inclut une évaluation de l'exposition du Groupe aux risques et avantages du fonds. La consolidation du fonds commun de créances est étudiée au départ, en fonction de l'organisation en place et des expositions aux risques évaluées au moment considéré. L'analyse initiale de la consolidation est revisitée à une date ultérieure si :

- si le Groupe acquiert d'autres participations dans la société;
- en cas de modification des accords contractuels de la société de nature à modifier le degré d'exposition aux risques des SPV et les bénéfices qui en découlent pour le Groupe; et
- si le Groupe parvient à contrôler les principales décisions financières et d'exploitation prises par la société.

Il existe certaines filiales dans lesquelles le Groupe possède moins de la moitié des droits de vote, qui sont consolidées quand la substance de la relation entre le Groupe et l'entité indique que le est contrôlée par le Groupe. Ces entités sont considérées comme étant contrôlées par le Groupe quand les relations avec ces entités génèrent des avantages qui ne sont pas différents en substance de ceux qui auraient été générés si l'entité avait été une filiale.

Les transactions et les soldes intra-Groupe sont éliminés lors de la consolidation, qui est effectuée conformément aux politiques comptables appliquées dans l'ensemble du Groupe.

Les changements intervenus dans les participations dans les filiales sont constatés sous forme de transactions portant sur les capitaux propres s'ils sont intervenus après que le contrôle en a déjà été obtenu et s'ils n'ont pas pour résultat la perte du contrôle de la filiale considérée.

Le détail des principales filiales est présenté à la Note 38.

(ii) Conversion des comptes exprimés en devise étrangère

Le Groupe applique la norme IAS 21, Effets des changements intervenus dans les taux de change. Les transactions et soldes en devises étrangères sont convertis en livres sterling au taux prévalant à la date de la transaction. Les soldes en devises étrangères sont convertis en livres sterling aux taux à la clôture de la période.

Les gains et pertes de change sur ces soldes sont imputés au compte de résultat.

Les opérations étrangères du Groupe (dont notamment les filiales, coentreprises, société apparentées et succursales) basées essentiellement à l'extérieur du Royaume-Uni auront le cas échéant des devises de fonctionnement différentes. La devise de fonctionnement d'une opération est celle de la principale économie à laquelle celle-ci est exposée.

Avant la consolidation (ou la comptabilisation des fonds propres), les actifs et passifs des opérations dont la devise de fonctionnement n'est pas la livre sterling sont convertis à la date de clôture du bilan. Les postes de produits et charges et autres résultats généraux sont convertis en livres sterling au taux prévalant à la date des transactions. Les gains et pertes de change auxquels donne lieu la conversion des opérations étrangères sont inclus dans les provisions de change dans fonds propres. Ils sont transférés au compte de résultat quand le Groupe perd le contrôle, le contrôle conjoint ou une influence prépondérante sur l'opération étrangère ou à l'occasion de la cession partielle de l'opération.

(iii) Actifs et passifs financiers

Le Groupe applique la norme IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation des instruments financiers (IAS 39) pour comptabiliser, classer, évaluer et décomptabiliser les actifs financiers et les passifs financiers aux fins de la dépréciation des actifs financiers et de la comptabilité de couverture.

Comptabilisation

Le Groupe constate des actifs et passifs financiers quand il devient partie aux termes du contrat, à savoir à la date de négociation ou à la date de règlement.

Classification et évaluation

Les actifs financiers et passifs financiers sont constatés au départ à la juste valeur et pourront être détenus à la juste valeur ou au coût amorti en fonction de l'intention du Groupe vis-à-vis des actifs et de la nature des actifs et passifs, telle que déterminée essentiellement par leurs termes contractuels.

La règle comptable correspondant à chaque type d'actif ou passif financier figure dans la note correspondant au poste. Les règles appliquées par le Groupe pour déterminer les juste valeurs des actifs et des passifs sont décrites à la Note 18.

Décomptabilisation

Le Groupe décomptabilise un actif financier ou une partie d'actif financier de son bilan si les droits contractuels aux flux de trésorerie générés par l'actif considéré ont expiré ou ont été cédés, d'ordinaire moyennant une vente, et, avec ces actifs, presque tous les risques et rémunérations attachés à l'actif considéré, ou les risques et rémunérations importants, avec la possibilité inconditionnelle de vendre ou de nantir l'actif

Les passifs financiers sont décomptabilisés quand le passif a été réglé, a expiré ou s'est éteint. L'échange d'un passif financier existant contre un nouveau passif avec le même prêteur selon des termes sensiblement différents, généralement une différence de 10 % de la valeur actuelle des flux de trésorerie – est comptabilisé sous la forme de l'extinction du passif financier d'origine et la constatation d'un nouveau passif financier.

Les transactions dans lesquelles le Groupe transfère des actifs et passifs, portions d'actifs et de passifs ou risques associés à ceux-ci, peuvent être complexes et il n'est pas évident de déterminer si pratiquement tous les risques et rémunérations ont été transférés. Il est souvent nécessaire de faire une analyse quantitative. Une telle analyse comparera l'exposition du Groupe à la variabilité des flux de trésorerie propres à l'actif avant le transfert, avec l'exposition conservée après le transfert.

Une analyse des flux de trésorerie de cette nature demandera le cas échéant d'exercer un jugement. En particulier, il est nécessaire d'estimer les futurs flux de trésorerie escomptés de l'actif ainsi que la variabilité potentielle entourant les flux escomptés. La méthode d'estimation des flux de trésorerie futurs escomptés dépend de la nature de l'actif, en utilisant dans toute la mesure du possible les données de marché et les données implicites de marché. La variabilité potentielle est en règle générale déterminée en stressant les paramètres sous-jacents pour créer des scénarios raisonnables haut et bas en alternative. Les probabilités sont ensuite affectées à chacun de ces scénarios. Les paramètres stressés incluront par exemple le taux de défaut de paiements, la gravité de la perte ou les taux de paiement anticipé.

(iv) Créances émises et instruments financiers

Le Groupe applique IAS 32. Instruments financiers : Présentation, pour déterminer si le financement est soit un passif financier (créance) soit un élément de fonds propres.

Les instruments financiers émis ou leurs composantes sont classés en passifs si les ententes contractuelles imposent au Groupe une obligation présente de remettre soit des espèces soit un autre actif financier soit un nombre variable d'actions du capital au détenteur de l'instrument. Si tel n'est pas le cas, l'instrument est généralement un instrument de fonds propres et le produit qu'il génère est inclus dans les fonds propres, net des coûts de transaction. Les Dividendes et autres retours payables aux détenteurs d'actions sont constatés au moment où ils sont payés ou déclarés par les actionnaires à l'Assemblée générale et ils sont traités sous la forme d'une diminution des fonds propres.

Quand les instruments financiers émis contiennent des composantes de passif et de fonds propres à la fois, celles-ci sont comptabilisées séparément. La juste valeur de la créance (emprunt) est estimée en premier lieu et le solde des produits est inclus au sein de fonds propres.

5. Modifications futures des politiques comptables

Au 31 décembre 2011, IASB (Bureau International des normes comptables) a publié les normes comptables suivantes. Celles-ci prennent effet le 1er janvier 2013, sous réserve de l'aval de l'Union Européenne et sauf indication contraire:

- IFRS 10 Etats financiers consolidés, qui remplace les exigences prescrites dans IAS 27 Etats financiers consolidés et Séparés et SIC 12 Consolidation – Fonds communs de créances. Cette norme introduit de nouveaux critères pour déterminer si les entités dans lesquelles le Groupe possède une participation doivent ou non être consolidées. Le Groupe étudie actuellement l'impact de la nouvelle norme et est actuellement dans l'incapacité de fournir une estimation des effets financiers de son adoption;

IFRS 11 Accords conjoints, qui remplace IAS 31 Participations dans des entreprises associées. Cette norme traite spécifiquement la comptabilité des accords conjoints qu'il s'agisse d'opérations conjointes ou de coentreprises. Elle n'est pas censée avoir un impact important sur le Groupe ;

- IFRS 12 Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités. Cette norme précise les informations à fournir concernant les participations dans les filiales, co-entreprises, sociétés apparentées et entités structurées, consolidées ou non, et les risques qui en découlent. Etant donné qu'il s'agit d'une norme d'information comptable seulement, elle sera sans effet financier ;

- IFRS 13 Evaluation de la juste valeur. Cette norme munit d'un guide complet indiquant comment calculer la juste valeur des actifs et passifs financiers et non-financiers. Elle n'est pas censée avoir un impact important sur les états financiers du Groupe ;

- IAS 19 Avantages du personnel (Révisée en 2011). Cette norme impose de comptabiliser en totalité les gains et pertes actuariels découlant des régimes de retraite à prestations déterminées. Précédemment, le Groupe constatait ces postes en les échelonnant sur la durée de vie moyenne de service des membres du personnel. (la méthode du 'corridor'). Cf. la Note 37 pour un complément d'informations et une estimation des effets financiers de l'adoption de cette norme ; et

- IAS 32 et IFRS 7 Amendements sur la compensation des actifs financiers et des passifs financiers. Les circonstances dans lesquelles il est permis de procéder à une compensation ont été précisées et les informations à fournir sur la compensation ont été considérablement élargies. Les amendements sur la compensation prennent effet le 1er Janvier 2014 et ceux concernant les informations à fournir le 1er janvier 2013.

En 2009 et 2010, le Bureau International des Normes comptables (IASB) a publié la norme IFRS 9, Instruments financiers, qui contient de nouvelles exigences de comptabilisation des actifs et passifs financiers et qui contiendra ultérieurement de nouvelles exigences concernant la dépréciation et la comptabilité de couverture, remplaçant les exigences correspondantes visées par IAS 39. Cette norme induira d'importants changements dans la façon dont le Groupe comptabilise ses instruments financiers. Les principaux changements publiés et proposés ont trait aux :

- Actifs financiers. Les actifs financiers seront détenus soit à la juste valeur soit au coût amorti sauf les placements en actions non détenus pour le Trading, qui pourront être détenus à la juste valeur dans Autre résultat global ;

- Passifs financiers. Les plus-values et moins-values de la juste valeur du crédit propre, dues aux passifs financiers non-dérivés désignés à la juste valeur en profits ou pertes seront exclus du Compte de résultat et passés en Autre Résultat global ;

- Dépréciation. Les pertes escomptées (et non pas seulement les pertes encourues) seront imputées aux Provisions pour dépréciation pour les actifs financiers qui n'ont pas été classés à la juste valeur en profit ou perte ; et

- Comptabilité de Couverture. La comptabilité de couverture sera mise en concordance plus étroite avec la gestion du risque financier.

Il n'est pas obligatoire d'adopter cette norme avant les exercices commençant le 1er janvier 2015 ou commençant après cette date, sous réserve de l'aval de l'Union Européenne. Une adoption avant cette date est possible, sous réserve de l'aval et de la finalisation des normes. A cette étape, il n'est pas encore possible de déterminer entièrement les incidences financières potentielles de l'adoption d'IFRS 9 pour le Groupe.

De plus, le Bureau International des Normes Comptables (IASB) a indiqué qu'il publierait une nouvelle norme relative à la comptabilisation des crédits-bails. Aux termes des propositions, les locataires seront tenus de constater sur leur bilan les actifs et passifs dus aux crédits bail-exploitation et aux crédits bail-acquisition. IASB projette également de publier de nouvelles normes sur les contrats d'assurances et la comptabilisation des revenus associés. Le Groupe étudiera les impacts financiers de ces nouvelles normes quand celles-ci seront finalisées.

Jugements et estimations comptables critiques

Pour établir les états financiers conformément à IFRS il est nécessaire d'utiliser des estimations. L'application de cette norme exige aussi de la Direction d'exercer un jugement en appliquant des règles comptables. Les principaux domaines pour lesquels il est nécessaire d'exercer un plus haut degré de jugement ou présentant une complexité plus grande ou les domaines dans lesquels les hypothèses faites sont importantes pour les états financiers consolidés et individuels sont signalés dans la note correspondante. Les jugements et estimations comptables critiques sont divulgués dans:

	Page		Page
Crédit dans Charges et dépréciations sur les actifs disponibles à la vente	117	Goodwill et Actifs incorporels	157
Impôts	120	Provisions	163
Actifs disponibles à la vente	135	Engagements de prestations de pension de retraite	183
Instruments financiers à la juste valeur	136		

6. Autres informations à fournir

Pour gagner en transparence et faciliter la consultation en concentrant les informations liées entre elles en un seul endroit, et afin de réduire les doublons, certaines divulgations imposées par IFRS ont été incluses au sein de la section consacrée à la revue financière et à la Gestion des risques, comme suit :

- information par secteurs opérationnels en pages 9 à 10 ;
- risque de crédit, en pages 34 à 69, dont les expositions à une sélection de pays ;
- risque de marché, en pages 70 à 76 ;
- risque de financement – ressources en capital, en page 77; et
- risque de financement –risque de liquidité, en pages 78 à 94.

Ces aspects sont traités par l'opinion des Commissaires aux comptes.

Performance

Les notes incluses dans la présente section concernent essentiellement les résultats et performances de Barclays. Les Informations sur les produits générés, les charges encourues, les performances par secteur, les taxes, impôts et dividendes sont incluses ici.

2 Informations sectorielles

Présentation de l'information par secteurs opérationnels

L'information sectorielle du Groupe est divulguée conformément à la norme IFRS 8, Secteurs opérationnels Il est rendu compte des secteurs opérationnels d'une façon compatible avec l'information interne fournie au Comité Exécutif auquel il incombe d'affecter les ressources et d'évaluer les performances des secteurs opérationnels, et qui a été identifié comme étant le décideur opérationnel en chef. Toutes les transactions entre secteurs d'activité sont faites dans les conditions de pleine concurrence, les produits et charges inter-secteurs étant éliminés dans Frais de Siège social. Les recettes et les dépenses directement associées à chaque segment sont prises en compte pour déterminer les performances du segment

Une analyse des performances du Groupe par secteur d'activité et de son revenu par secteur géographique est incluse en pages 9 et 10

3 Intérêts créditeur nets

Comptabilisation des produits et charges d'intérêts

Le Groupe applique IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation. Les produits d'intérêts générés par les prêts et avances au coût amorti, les emprunts de capitaux disponibles à la vente et les frais d'intérêts sur les passifs financiers détenus au coût amorti, sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif qui répartit les intérêts et les coûts et commissions directs et progressifs sur la durée de vie escomptée des actifs et passifs.

La méthode du taux d'intérêt effectif exige du Groupe de faire une estimation de ses futurs flux de trésorerie, fondée dans certains cas sur son expérience du comportement des clients, tenant compte de tous les termes contractuels de l'instrument financier ainsi que des durées de vie escomptées des actifs et passifs. En raison du grand nombre de produits et de types (qu'il s'agisse d'actifs ou de passifs), aucune estimation faite ne revêt individuellement une importance essentielle pour les résultats ou la situation financière.

	2011 m£	2010 m£
Disponibilités et soldes dans les banques centrales	392	271
Investissements disponibles à la vente	2.137	1.483
Prêts et avances aux banques	350	440
Prêts et avances aux clients	17.271	17.677
Autres	439	164
Intérêts créditeurs	20.589	20.035
Dépôts de banques	-366	-370
Comptes clients	-2 531	-1 415
Titres de créance émis	-3 524	-3 632
Passifs subordonnés	-1 813	-1 778
Autres	-159	-322
Intérêts débiteurs	-8.393	-7.517
Intérêts créditeurs nets	12.196	12.518

Les intérêts créditeurs incluent 243m£ (2010: 213m£) cumulés sur les prêts dépréciés

Les autres intérêts créditeurs incluent essentiellement les intérêts perçus sur les contrats de prise en pension de titres, tandis que les autres intérêts débiteurs correspondent principalement aux contrats de rachat et aux opérations de couverture.

La part n'assurant pas la couverture décrite est comprise dans les intérêts créditeurs nets.

4 Frais et commissions perçues

Comptabilisation des produits nets générés par les frais et commissions

Le Groupe applique la norme IAS 18, Produits. Les frais et commissions facturés au titre de services fournis ou reçus par le Groupe sont comptabilisés au moment où ces services sont fournis, par exemple à l'achèvement de la transaction sous-jacente.

	2011 m£	2010 m£
Frais et commissions liés aux services bancaires, à la gestion des placements et au crédit	9.958	10.142
Frais de courtage	87	77
Commissions de change	163	149
Frais et commissions (produits)	10.208	10.368
Frais et commissions (charges)	-1.586	-1.497
Produit net des frais et commissions	8.622	8.871

5 Résultat net d'exploitation

Comptabilisation des produits nets de Trading

Conformément à IAS 39. Les positions de Trading sont détenues à la juste valeur et les gains et pertes qui en résultent sont inclus dans le compte de résultat, conjointement aux intérêts et dividendes générés par les positions longues et courtes et aux coûts de financement liés aux activités de Trading.

Les Produits résultent de la vente et l'achat de positions de Trading, des marges qui sont réalisées dans le cadre de la tenue de marché et de l'activité des clients et des changements de juste valeur causés par les fluctuations des taux d'intérêts et de change, des cours des actions et d'autres variable du marché.

Les gains/(pertes) sur crédit propre découlent de la détermination de la juste valeur des passifs financiers désignés à la juste valeur en profit et perte. Cf. Note 17, Passifs financiers désignés à la juste valeur.

	2011 m£	2010 m£
Produits de Trading	5.030	7.689
Gain sur le crédit propre	2.708	391
Résultat net d'exploitation	7.738	8.080

Sont inclus dans le produit net du Trading des pertes de 16m£ (2010 : gain de 32m£) sur des actifs financiers désignés à la juste valeur et des gains de 3.850m£ (2010 : 903m£ de pertes) sur des passifs financiers désignés à la juste valeur

6 Produit financier net

Comptabilisation des produits nets des investissements

Les dividendes sont constatés au moment où le droit de recevoir le dividende a été établi. Les autres règles comptables relatives aux produits nets générés par les investissements figurent à la Note 16, Placements financiers disponibles à la vente, et à la Note 14, Actifs financiers désignés à la juste valeur.

	2011 m£	2010 m£
Profits nets résultant de cessions d'actifs disponibles à la vente	1.652	1.027
Dividendes perçus	139	129
Profits nets résultant d'instruments financiers à la juste valeur	287	274
Autres produits des investissements	244	60
Produit financier net	2.322	1.490

7 Charges de dépréciation de crédit et sur actifs disponibles à la vente

Comptabilisation de la dépréciation des actifs financiers

Les prêts et autres actifs sont détenus au coût amorti conformément à IAS 39. Le Groupe détermine à la date de chaque bilan s'il est avéré par une preuve objective que des actifs de prêts ou des investissements financiers (financés par endettement ou fonds propres) ne seront pas entièrement récupérés, et constate chaque fois que cela est nécessaire une dépréciation pour perte de valeur dans le compte de résultat.

Une dépréciation pour perte de valeur est constatée s'il existe une preuve objective d'une dépréciation à la suite d'événements qui se sont produits et qui ont eu des effets dommageables sur les flux de trésorerie futurs estimés escomptés des actifs considérés. Parmi ces événements figurent les suivants :

- on apprend que l'émetteur ou le débiteur traverse des difficultés financières importantes ;
- une violation du contrat, telle qu'un défaut de paiement des intérêts ou du principal ;
- Le Groupe, pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, fait une concession qu'il n'aurait pas envisagé sans cela ;
- Il s'avère probable que l'emprunteur sera mis en faillite ou soumis à toute autre forme de restructuration financière ;
- la disparition d'un marché actif pour l'actif financier considéré en raison de difficultés financières ; et
- les données observables au niveau d'un portefeuille révèlent une diminution mesurable des futurs flux de trésorerie estimés, bien que cette diminution ne puisse pas encore être imputée à certains actifs particuliers parmi ceux qui composent le portefeuille – telles que des changements dans le statut des paiements réalisés par les emprunteurs du portefeuille ou une situation économique locale ou nationale qui s'accompagne de défaillances portant sur les actifs entrant dans le portefeuille.

Les dépréciations sont évaluées individuellement quand il s'agit d'actifs importants, à savoir tous les prêts des clients Wholesale et les plus importants des prêts aux particuliers et aux entreprises, et collectivement pour les prêts de moindre importance et pour les risques au niveau du portefeuille, tels que les risques de pays ou de secteur. Aux fins de cette évaluation, les prêts présentant des caractéristiques similaires de risque de crédit sont regroupés ensemble – en règle générale par type de produit, par secteur, par emplacement géographique, par type de collatéral, par statut d'impayé et selon d'autres facteurs pertinents pour l'évaluation des futurs flux de trésorerie escomptés.

L'évaluation de la dépréciation consiste notamment à estimer les futurs flux de trésorerie escomptés de l'actif ou du groupe d'actifs considéré, qui sont ensuite actualisés en utilisant le taux d'intérêt effectif calculé à l'origine pour l'actif. Si cette valeur est inférieure à la valeur comptable de l'actif ou du portefeuille, une provision pour dépréciation est constituée.

Si, au cours d'un exercice ultérieur, le montant de la perte de valeur pour dépréciation diminue et si cette diminution peut être mise objectivement en rapport avec un événement intervenu après la date à laquelle la dépréciation a été comptabilisée, la perte pour dépréciation précédemment comptabilisée sera inversée en ajustant le compte de provision. Le montant de la contrepassation est constaté dans le compte de résultat.

Les Produits générés par les intérêts après dépréciation continuent d'être comptabilisés au taux d'intérêt effectif d'origine appliqué à la valeur comptable redressée. Les prêts irrécouvrables sont radiés de la provision associée pour dépréciation de prêt à l'achèvement de toutes les procédures internes du Groupe et une fois que tous les montants recouvrables ont été recouverts. Les recouvrements ultérieurs de montants précédemment radiés sont crédités au compte de résultat.

Actifs financiers disponibles à la vente

Dépréciation des instruments de prêt (investissement) disponibles à la vente

Les Instruments de prêt (investissement) sont évalués en vue de leur dépréciation de la même façon que les prêts. Si l'on estime que la dépréciation s'est accumulée, la baisse cumulée de la juste valeur de l'instrument, qui avait été précédemment constatée en Fonds propres, est retirée des Fonds propres pour être constatée dans le compte de résultat. Cette écriture peut être inversée s'il s'avère de façon prouvée que la situation de l'émetteur s'est améliorée.

Dépréciation des instruments de fonds propres disponibles à la vente

Quand la juste valeur d'un instrument de fonds propres a connu une baisse importante ou prolongée telle qu'elle est inférieure à son coût d'acquisition, cet instrument est considéré être déprécié. La perte nette cumulée qui a été précédemment constatée directement en Fonds propres est retirée de Fonds propres pour être constatée dans le compte de résultat.

Les augmentations de la juste valeur des instruments de fonds propres après leur dépréciation sont directement constatées dans Autre résultat global. Si la juste valeur d'instruments de fonds propres continue de baisser après leur dépréciation, ces nouvelles baisses sont constatées dans le compte de résultat.

	2011 m£	2010 m£
Constitution ou renforcement des provisions pour dépréciation	4.962	6.939
Montants utilisés	-931	-1.189
Montants récupérés	-265	-201
Charges de dépréciation sur les prêts et avances	3.766	5.549
Charges de la provision pour engagements contractuels de facilités de crédit et garanties accordées	24	76
Prêts dépréciés	3.790	5.625
Dépréciation des actifs disponibles à la vente	60	51
Débloquages des dépréciations sur les prises en pension de titres (engagement de rachat)	-48	-4
Provisions pour charges de dépréciation et autres provisions de crédit	3.802	5.672
Dépréciation sur investissement dans BlackRock. Inc.	1.800	-

La dépréciation des prêts a diminué de 33 % à 3 790m£, ce qui révèle des tendances sous-jacentes en amélioration générale sur la majorité des activités de détail et Wholesale. Les charges de dépréciation pour l'activité de Détail ont connu une baisse de 27 %, qui a concerné essentiellement Barclaycard, UKRBB et RBB Afrique. Les charges de dépréciation Wholesale ont baissé de 41 % du fait, essentiellement de charges moindres en Espagne et au sein de Barclays Capital, dont notamment le déblocage de 223m£ dans le cadre du prêt à Protium qui est à présent remboursé.

Au 30 septembre 2011, une charge pour dépréciation de 1 800m€ a été constatée à la suite d'une évaluation qui a donné la preuve objective que la prise de participation du Groupe au capital de BlackRock, Inc. était dépréciée. Cette dépréciation correspond à un recyclage par le biais du compte de résultat de la réduction cumulée de la valeur du marché, précédemment constatée dans Réserve disponible à la vente, depuis que le Groupe a fait l'acquisition de sa participation dans BlackRock, Inc. dans le cadre de la vente de Barclays Global Investors le 1er décembre 2009.

Jugements et estimations comptables critiques

Le calcul de la provision pour dépréciation repose en partie sur l'exercice d'un jugement fondé sur l'expérience que le Groupe a acquise de la gestion du risque de crédit. Au sein des portefeuilles Détail et Petites entreprises, qui comportent un grand nombre de petits actifs homogènes présentant des caractéristiques de risques analogues, et pour lesquels des techniques de notation du crédit sont généralement utilisées, des techniques statistiques sont utilisées pour calculer les provisions pour dépréciation par portefeuille, en fonction des taux de recouvrement historiques et des périodes d'émergence présumée. Les analyses statistiques utilisent, comme principales données d'entrée, la mesure dans laquelle les comptes du portefeuille sont échus et impayés et les données historiques retraçant les pertes auxquelles ont finalement donné lieu ces portefeuilles en anomalie. De nombreux modèles de ce type sont utilisés, chacun étant adapté à un produit, à une branche d'activité ou à une catégorie de clients. Il est nécessaire de recourir à son jugement et à ses connaissances pour sélectionner les méthodes statistiques à utiliser quand des modèles seront développés ou révisés. La provision pour dépréciation figurant dans les états financiers pour ces portefeuilles est en conséquence considérée être raisonnable et soutenable.

Pour les actifs importants individuellement, les provisions pour dépréciation sont calculées individuellement et tous les aspects pertinents qui ont une portée sur les futurs flux de trésorerie escomptés sont pris en compte (par exemple les perspectives commerciales du client, la valeur de réalisation de la garantie collatérale, la position du Groupe par rapport à d'autres créanciers, la fiabilité des informations concernant le client et le coût et la durée probables d'un sauvetage financier). Le niveau de la provision pour dépréciation est la différence entre la valeur des futurs flux de trésorerie escomptés actualisés (actualisés au taux d'intérêt effectif du prêt à l'origine), et la valeur comptable de l'actif. Les jugements exercés au cours du calcul des futurs flux de trésorerie sont subjectifs. De plus, ces jugements changent avec le temps à mesure que l'on dispose de nouvelles informations ou que les stratégies de sauvetage évoluent, ce qui donne lieu à de fréquentes révisions de la provision pour dépréciation quand des décisions individuelles sont prises. Les changements apportés à ces estimations conduiront le cas échéant à modifier les provisions et ils ont une incidence directe sur la charge de dépréciation.

8 Frais administratifs et généraux

	2011 m€	2010 m€
Terrains, constructions et matériel	1.763	1.813
Externalisation et services de professionnels extérieurs	1.864	1.704
Contrats de location-exploitation	659	637
Marketing, publicité et sponsoring	585	631
Communications, abonnements, publications et papier en-tête	740	750
Déplacements et hébergement	328	358
Autres frais généraux et d'administration	400	563
Dépréciation des immeubles, équipements et actifs incorporels (excl. goodwill)	12	125
Frais administratifs et frais généraux	6.351	6.581

Rémunération des commissaires aux comptes

La rémunération des commissaires aux comptes est incluse dans le poste Externalisation et services de professionnels extérieurs ci-dessous et comprend:

	Audit m€	Liés à l'audit m€	Services fiscaux m€	Autres services m€	Total m€
2011					
Audit des comptes annuels du Groupe	13	-	-	-	13
Autres services:					
Honoraires d'audit des sociétés affiliées conformément à la loi (a)	26	-	-	-	26
Autres services fournis conformément à la loi (b)	-	3	-	-	3
Autres services fiscaux					
- Services de conformité	-	-	5	-	5
- Services de conseil (c)	-	-	1	-	1
Services concernant les opérations financières internes réalisées ou proposées par la Société ou ses sociétés affiliées, ou pour leur compte (d)	-	-	-	2	2
Autres	-	3	-	1	4
Total rémunération des commissaires aux comptes	39	6	6	3	54

2010					
Audit des comptes annuels du Groupe	12	-	-	-	12
Autres services:					
Honoraires d'audit des sociétés affiliées conformément à la loi (a)	26	-	-	-	26
Autres services fournis conformément à la loi (b)	-	3	-	-	3
Autres services fiscaux					
- Services de conformité	-	-	7	-	7
- Services de conseil (c)	-	-	1	-	1
Services concernant les opérations financières internes réalisées ou proposées par la Société ou ses sociétés affiliées, ou pour leur compte (d)	-	-	-	1	1
Autres	-	4	-	2	6
Total rémunération des commissaires aux comptes	38	7	8	3	56

Les chiffres présentés dans ce tableau représentent les honoraires versés à PricewaterhouseCoopers LLP et à ses associés pour les activités poursuivies. Les honoraires versés à d'autres commissaires aux comptes non associés à PricewaterhouseCoopers LLP pour certifier les comptes des filiales de la Société se sont élevés à 6m£ (2010: 4m£)

Notes

(a) Comprend les frais d'audit par les commissaires aux comptes des filiales et des régimes de retraite associés, en Grande Bretagne et à l'extérieur, et les honoraires perçus au titre des travaux réalisés par les collaborateurs de PriceWaterhouseCoopers LLP sur les états financiers consolidés de la Société. Les honoraires des commissaires aux comptes correspondant aux Régimes de retraite associés ont été de 0,2m£ (2010 : 0,4m£).

(b) Comprend les services rendus aux fins de procéder aux dépôts légaux et réglementaires. Parmi ceux-ci, figurent les services d'audit fournis pour inspecter les informations financières provisoires en application des Règles de Cotation de l'Autorité de Cotation en Bourse du Royaume-Uni.

(c) Comprend les consultations sur les affaires fiscales, le conseil fiscal relatif aux transactions et autres planifications et conseils d'ordre fiscal.

(d) Comprend l'enquête de contrôle préalable associée aux transactions et d'autres travaux à faire dans le cadre de ces transactions

9 Banque Levy Royaume Uni

Une législation a été promulguée au Royaume-Uni au mois de juillet 2011 afin d'introduire un impôt annuel levé sur les banques, qui s'applique aux éléments de passifs et de fonds propres consolidés détenus par le Groupe en fin d'exercice. Cet impôt a donné lieu à une charge supplémentaire dans le compte de résultat, de 325m£, qui a été constatée au 31 décembre 2011 et qui est imputée au sein de Charges d'exploitation. Le Comité d'interprétation des normes IFRS étudie l'échelonnement temporel de la comptabilisation de cet impôt pour l'avenir.

10 Moins-values sur les cessions de filiales, sociétés apparentées et joint-ventures

Le 25 octobre 2011, Barclays a achevé la cession de Barclays Bank Russie (BBR) dans le cadre du recentrage de ses activités russes. Une moins-value sur cette cession, de 73m£, a été constatée dans le compte de résultat au sein de Barclays Corporate. Des pertes de change cumulées de 23m£, précédemment constatées directement en Fonds propres, ont été recyclées par le biais de Produits au sein de Fonctions du Siège social.

11 Impôts

Comptabilisation des impôts sur le résultat

Barclays applique IAS 12, Impôts sur le résultat, pour comptabiliser son impôt sur le résultat. L'impôt sur le résultat, payable sur les bénéfices imposables (« impôt à payer »), est constaté en dépenses pendant l'exercice pendant lequel le bénéfice a été créé. Les impôts retenus à la source sont également traités en impôt sur le résultat. L'impôt sur le résultat récupérable en déduction des pertes ouvrant droit à un allègement fiscal est constaté en actif fiscal à recevoir dans la seule mesure où celui-ci est considéré comme récupérable par compensation sur les bénéfices imposables créés pendant l'exercice en cours ou pendant l'exercice antérieur. L'impôt à payer est évalué en utilisant les taux d'imposition et en observant les dispositions du droit fiscal qui ont été promulgués ou largement promulgués à la date du bilan.

Le report d'impôt est provisionné en totalité, en utilisant la méthode du report d'impôt variable, sur les écarts temporaires dus aux différences entre les assiettes fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans les états financiers consolidés. Le report d'impôt est déterminé en observant les taux d'imposition et les dispositions du droit fiscal qui ont été promulgués ou largement promulgués à la date du bilan, et qui sont censés s'appliquer quand l'actif fiscal différé sera réalisé ou quand le passif fiscal différé sera réglé. Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés dans les seuls cas où coexistent un droit légal de compensation et l'intention de régler sur une base nette.

	2011 m£	2010 m£
Charges fiscales courantes		
De l'exercice	2.690	1.413
Régularisation des exercices précédents	-61	-20
	2.629	1.393
Impôts reportés (créditeurs)/charge		
De l'exercice	-631	118

Régularisation des exercices précédents	-70	5
	-701	123
Charges fiscales	1.928	1.516

Le 27 février 2012. Les Services des contributions directes et indirectes du Royaume-Uni (HMRC) ont annoncé leur intention de mettre en oeuvre une nouvelle législation fiscale, applicable rétroactivement à compter du 1er décembre 2011, telle que les gains de 1 130m£ sur les rachats de dettes, deviendront entièrement imposables. Barclays a volontairement divulgué cette transaction à aux services fiscaux britanniques (HMRC) et, au 31 Décembre 2011, avait constitué une provision pour impôt éventuellement payable, correspondant au dit rachat de dettes. Si la législation avait été promulguée à compter du 31 Décembre 2011 elle n'aurait pas eu d'incidence importante sur les résultats du Groupe pour 2011.

Les charges fiscales correspondant à chaque composante de Autre résultat global figurent dans le compte consolidé de résultat global inclus avec Autre une charge fiscale de 74m£ (2010: 59m£ au crédit) correspondant essentiellement à des paiements en actions.

Le tableau ci-dessous fait apparaître le rapprochement entre la charge fiscale réelle et la charge fiscale qui aurait résulté de l'application du taux d'imposition normal sur les sociétés, applicable au Royaume-Uni au bénéfice avant impôt du Groupe.

	2011 m£	2010 m£
Bénéfice avant impôt	5.974	6.079
Charges fiscales au taux d'imposition standard de 26,5% applicable aux sociétés britanniques (2010: 28%)	1.583	1.702
Effet sur les bénéfices ou pertes réalisés à l'extérieur du Royaume-Uni à des taux d'imposition légaux locaux différents des taux d'imposition légaux du Royaume-Uni	190	108
Impôts ne pouvant faire l'objet d'un crédit d'impôt (b)	567	454
Bénéfices et produits non imposables	-519	-576
Paiements en actions	147	41
Actifs d'impôt différés not constatés/(auparavant non constatés)	-816	-160
Modification des taux d'imposition	17	34
Charges de dépréciation non-déductibles, pertes sur cessions et impôt prélevé sur les banques au Royaume-Uni	770	68
Autres postes, comprenant des dépenses non-déductibles	120	-140
Ajustements au titre des exercices précédents	-131	-15
Charges fiscales globales	1.928	1.516
Taux d'imposition effectif	32%	25%

Actifs et passifs fiscaux à moins d'un an

Les mouvements sur les actifs et passifs fiscaux à moins d'un an ont été les suivants:

	2011 m£	2010 m£
Groupe		
Actifs	196	349
Passifs	-646	-964
Au 1er janvier	-450	-615
Compte de résultat	-2.629	-1.393
Fonds propres	104	180
Impôt payé sur les bénéfices des sociétés	1.686	1.430
Autres	266	-52
	-1.023	-450
Actifs	374	196
Passifs	-1.397	-646
Au 31 décembre	-1.023	-450

Notes

(a) En 2010, 205m£ avaient été précédemment inclus dans Effet des pertes et bénéfices réalisés à l'extérieur du Royaume-Uni, à des taux d'imposition légaux qui diffèrent du taux d'imposition du Royaume-Uni, et correspondaient à un crédit d'impôt différé sur la restructuration du financement de la titrisation espagnole. Ce crédit est à présent inclus dans Autres rubriques, comprenant les dépenses non-déductibles.

(b) Cette rubrique est nouvelle dans le rapprochement et est destinée à faire apparaître l'impact des impôts qui ne peuvent être l'objet d'un crédit d'impôt, correspondant essentiellement à l'impact des impôts retenus à la source. En 2010, 420m£ avaient été précédemment inclus dans Gains et produits non-imposables, 72m£ avaient été précédemment inclus dans Autres rubriques, comprenant les dépenses non-déductibles et (38)m£ avaient été précédemment inclus dans Effet des profits et pertes réalisés à l'extérieur du Royaume-Uni à des taux d'imposition légaux locaux qui diffèrent du taux d'imposition du Royaume-Uni.

(c) Cette rubrique est nouvelle dans le rapprochement et est destinée à faire apparaître l'impact des charges de dépréciation non-déductibles, des moins-values sur cessions et de l'impôt prélevé sur les banques au Royaume-Uni. En 2010, des charges de dépréciation non-déductibles de 68m£ avaient été précédemment incluses dans Autres rubriques comprenant les dépenses non-déductibles.

	2011 m£	2010 m£
Groupe		
Actifs	161	221
Passifs	-126	-277
Au 1er janvier	35	-56
Compte de résultat	-696	-161
Fonds propres	120	145
Impôt payé sur les bénéfices des sociétés	-239	91
Autres	-33	16
	-813	35
Actifs	166	161
Passifs	-979	-126
Au 31 décembre	-813	35

Autres mouvements inclut les montants d'impôt à payer au titre des acquisitions, cessions et échanges.

Actifs et passifs d'impôt

Les montants d'impôt différé sur le bilan, après compensation des soldes à l'actif et au passif, lorsque coexistaient un droit légal de compensation et une intention de régler sur une base nette, ont été les suivants:

	Groupe		Banque	
	2011 m£	2010 m£	2011 m£	2010 m£
Barclays Group US Inc. tax group (BGUS)	1.039	875	-	-
US Branch of Barclays Bank PLC (US Branch) Impôts	704	197	704	197
Espagne du Groupe	696	496	311	271
Autres	571	949	89	760
Impôts différés à payer	3.010	2.517	1.104	1.228
Actif d'impôt différé	-695	-514	-348	-3
Impôts différés nets	2.315	2.003	756	1.225

L'actif d'impôt différé a augmenté de 20 % en 2011 en raison essentiellement des meilleures performances financières de la Succursale américaine, qui ont eu pour conséquence un actif d'impôt différé en 2011 qui n'avait pas été constaté précédemment. Il n'existe aucun actif d'impôt différé au Royaume-Uni.

Actifs d'impôt différé aux Etats-Unis pour BGUS et la Succursale américaine

L'actif d'impôt différé de BGUS et de la Succursale américaine inclut des montants correspondant à des pertes fiscales de 329m£ et de 603m£ respectivement dont l'origine remonte à l'exercice 2007. Conformément à la réglementation fiscale américaine, les pertes peuvent être reportées à nouveau et compensées par déduction sur les bénéfices pendant 20 ans. Ainsi, toute perte fiscale peut commencer à expirer en 2028. Le solde restant correspond essentiellement à des écarts temporaires qui ne sont pas limités dans le temps. L'actif d'impôt différé correspondant à la Succursale américaine a été évalué en utilisant un taux marginal d'imposition, à savoir l'excédent du taux d'imposition américain (combinant les taux d'imposition fédéral, municipal et de l'état) sur le taux d'imposition légal britannique.

Il est prévu que BGUS renoue avec la rentabilité en 2012, cette progression étant essentiellement soutenue par BCI, sa maison de courtage de valeurs américaine, et l'on escompte donc que ses pertes fiscales seront entièrement utilisées d'ici à 2014. Les pertes encourues en 2011 ont été dues en grande part aux conditions macroéconomiques dégradées par la crise de la dette souveraine et par l'incertitude réglementaire, allant à contrecourant de la stratégie commerciale sous jacente. Une part importante des pertes de l'exercice précédent correspond aux portefeuilles immobiliers et aux activités associées qui n'ont pas été vendus ou liquidés.

Les prévisions de bénéfices se fondent sur l'axe choisi par BGUS, qui est de continuer à être une banque d'investissement internationale assurant des services haut de gamme et complets. Elles se fondent également sur une re-stabilisation des marchés et leur retour à des conditions semblables à celles

de 2010. Ces projections sont également fondées sur des hypothèses de revenu escomptant que nous conserverons notre actuelle part de marché pour les titres à revenus fixes, matières premières et devises (FICC- Fixed income, Commodities and Currencies) et que nous saurons valoriser certaines perspectives de croissance offertes par la Division de Banque d'Investissement (IBD - Investment Banking Division) et Actions. Les projections de coûts prennent en compte les économies de coût dues à la poursuite d'initiatives dans ce domaine, jointes aux coûts supplémentaires à encourir par l'unité américaine pour augmenter ses volumes de liquidité. Comme c'est le cas pour toute prévision à court terme, de fortes incertitudes continuent de planer sur les conditions macroéconomiques et sur les exigences réglementaires. Une réduction de 20 % du bénéfice prévisionnel ne prolongerait pas la période de récupération. Les hypothèses utilisées pour faire ces prévisions de bénéfices ne comportent aucune stratégie visant à augmenter progressivement le recours à la planification fiscale.

Les pertes fiscales constatées par la Succursale américaine correspondent essentiellement à des pertes sur des expositions obsolètes au marché du crédit, que la branche américaine ne détient plus pour la plupart d'entre elles. Selon les projections, ces pertes fiscales sont censées être entièrement utilisées d'ici à 2016 à partir des prévisions de bénéfices couvrant la période allant de 2012 à 2014, sans faire l'hypothèse de bénéfices après 2014. Les hypothèses sous-jacentes utilisées pour établir ces prévisions sont en cohérence avec celles utilisées pour BGUS. Une diminution de 20 % des bénéfices prévisionnels prolongerait d'un an le délai de récupération des pertes, à savoir jusqu'en 2017. Les hypothèses utilisées dans les prévisions de bénéfices n'incluent aucune stratégie visant à une augmentation progressive de la planification fiscale.

Actif d'impôt différé en Espagne

L'actif d'impôt différé en Espagne comporte 417m£ correspondant à des pertes fiscales encourues en 2010 et 2011. Conformément aux règles d'imposition espagnoles, les pertes fiscales peuvent être reportées à nouveau et compensées sur les bénéfices pendant un délai de 18 ans. Le solde restant correspond essentiellement à des écarts temporaires qui ne sont pas limités dans le temps.

Il est escompté que les pertes de 2010 seront entièrement utilisées d'ici à 2021 et les pertes de 2011 d'ici à 2024. Des pertes fiscales nées en 2012 et en 2013 sont anticipées. La possibilité de recouvrer l'actif d'impôt différé a été déterminée en utilisant les prévisions de bénéfices des unités, couvrant la période allant de 2012 à 2015, avec un taux de croissance annuel ultérieur de 1 % p.a. Ces prévisions sont en concordance avec elles utilisées aux fins d'évaluer la dépréciation du goodwill. Elles correspondent aux bénéfices attendus des changements apportés au mix de produits et à une meilleure tarification des produits à la suite de la restructuration de cette unité pendant l'exercice 2011, ainsi qu'à des niveaux de dépréciation revenant à la hauteur des taux historiques de pertes sur prêts.

Une diminution de 20 % des bénéfices prévisionnels pour 2015 aurait pour effet de prolonger le délai de récupération des pertes de 2010 et de 2011 de deux années, à savoir jusqu'en 2023 et 2026 respectivement. Une diminution des bénéfices supérieure pourrait entraîner une dépréciation partielle de l'actif d'impôt différé en fonction du moment où se produira l'inversion des écarts temporaires déductibles. Les hypothèses retenues pour faire ces prévisions n'incluent aucune stratégie d'augmentation progressive de la planification fiscale.

Autres actifs d'impôt

L'actif d'impôt différé de 571m£ (2010 : 949m£) dans Autres entités inclut 144m£ (2010 : 700m£) correspondant à des pertes fiscales reportées à nouveau. Les entités qui ont subi une perte soit pendant l'exercice en cours soit pendant un exercice précédent ont un actif total d'impôt différé de 189m£ (2010 : 344m£) correspondant à des pertes fiscales reportées à nouveau et à des écarts temporaires. La comptabilisation se fonde sur des prévisions de bénéfices qui indiquent qu'il est probable que ces entités réaliseront des bénéfices imposables qui permettront d'utiliser les pertes fiscales et les écarts temporaires.

Les tableaux ci-dessous font figurer les mouvements afférents aux actifs et passifs d'impôt différé pendant l'exercice pour le Groupe et pour la Banque. Ces montants sont différents de ceux qui figurent dans le bilan car ils ont été reportés avant de compenser les soldes à l'actif et au passif quand coexistent le droit légal de procéder à cette compensation et l'intention de régler sur une base nette.

Groupe	Ecart temp.	Invest.	Couvert.	Pensions et	Provisions	Autres	Pertes fisc.	Paiement	Autres	Total
	Sur immobilis.	disponi. A	flux monét.	autres prest.	dépréciati.	provisions	reportées	en	m£	
	m£	la vente	m£	De retraite	De prêts	m£	m£	actions	m£	m£
Actif	134	76	-	118	345	162	1.558	372	668	3.433
Passif	-558	-43	-109	-	-	-	-	-	-720	-1.430
Au 1er janvier 2011	-424	33	-109	118	345	162	1.558	372	-52	2.003
Compte de résultat	267	10	-	-180	91	110	-54	37	420	701
Fonds propres	-	73	-393	-	-	-	-	-82	3	-399
Autres	7	5	13	15	-5	-11	-11	29	-32	10
	-150	121	-489	-47	431	261	1.493	356	339	2.315
Actif	254	186	-	85	431	261	1.493	356	1.435	4.501
Passif	-404	-65	-489	-132	-	-	-	-	-1.096	-2.186
Au 31 décembre 2011	-150	121	-489	-47	431	261	1.493	356	339	2.315
Actif	117	28	139	219	379	294	1.038	336	472	3.022
Passif	-660	-54	-278	-	-	-	-	-	-197	-1.189
Au 1er janvier 2010	-543	-26	-139	219	379	294	1.038	336	275	1.833
Compte de résultat	42	12	-3	-101	-46	-151	591	25	-492	-123
Fonds propres	-	53	38	-	-	-	-	12	-44	59
Autres	77	-6	-5	-	12	19	-71	-1	209	234
	-424	33	-109	118	345	162	1.558	372	-52	2.003
Actif	134	76	-	118	345	162	1.558	372	668	3.433
Passif	-558	-43	-109	-	-	-	-	-	-720	-1.430
Au 31 décembre 2010	-424	33	-109	118	345	162	1.558	372	-52	2.003

Banque	Ecart. temp. sur Immobilis.	Invest. Disponibl e à la vente	Couvert Flux monét.	Pensions et Autres prest.de retraite	Provisions pour dépréc. De prêts	Autres provisions	Pertes fiscales reportées	Paiement en actions	Autres	Total
	m£	m£	m£	m£	m£	m£	m£	m£	m£	m£
Actif	-	1	-	54	138	-	983	24		
Passif	-44	-	-64	-	-	-47	-	-	-35	-190
Au 1er janvier 2011	-44	1	-64	54	138	-47	983	24	180	1.225
Compte de résultat	117	-	-	-184	147	97	-73	3	-159	-52
Fonds propres	-	-6	-394	-	-	-	-	-10	8	-402
Autres	4	-1	-	16	-15	-1	147	30	-195	-15
	77	-6	-458	-114	270	49	1.057	47	-166	756
Actif	77	-	-	-	270	49	1.057	47	158	1.658
Passif	-	-6	-458	-114	-	-	-	-	-324	-902
Au 31 décembre 2011	77	-6	-458	-114	270	49	1.057	47	-166	756
Actif	36	-	-	142	170	51	368	44	121	932
Passif	-	-19	-140	-	-	-	-	-	-38	-197
Au 1er Janvier 2010	36	-19	-140	142	170	51	368	44	83	735
Compte de résultat	-45	5	-	-88	-43	-100	684	-2	17	428
Fonds propres	-	15	77	-	-	-	-	4	-7	89
Autres	-35	-	-1	-	11	2	-69	-22	87	-27
	-44	1	-64	54	138	-47	983	24	180	1.225
Actif	-	1	-	54	138	-	983	24	215	1.415
Passif	-44	-	-64	-	-	-47	-	-	-35	-190
Au 31 décembre 2010	-44	1	-64	54	138	-47	983	24	180	1.225

Autres mouvements comprend les montants d'impôt différé correspondant aux acquisitions, cessions et échanges.

Le montant du passif d'impôt différé censé être réglé au-delà de 12 mois est de 1 044m£ (2010 : 911m£) pour le Groupe, et de 958m£ (2010 : 1 303m£) pour la Banque. Le montant de l'actif d'impôt différé censé être recouvré au-delà de 12 mois est de 2 050m£ (2010 : 1 645m£) pour le Groupe et de 1 172m£ (2010 : 165m£) pour la Banque. Ces montants sont indiqués avant compensation des soldes d'actif et de passif quand coexistent le droit légal de compenser et une intention de régler sur une base nette.

Impôt différé non comptabilisé

S'agissant du Groupe, aucun actif d'impôt différé n'a été constaté au titre des écarts temporaires déductibles bruts de 1 163m£ (2010 : 506m£), et des pertes fiscales brutes de 2 299m£ (2010 : 6 178m£) qui comprennent des pertes en capital de 2 034m£ (2010 : 1 607m£), Des pertes fiscales de 97m£ (2010 : 70m£) expirent écoulé le délai de 5 ans, des pertes fiscales de 101m£ (2010 : 239m£) expirent écoulé un délai de 6 à 10 ans, des pertes fiscales de 5m£ (2010 : 4 262m£) expirent écoulé un délai de 11 à 20 ans et des pertes fiscales de 2 096m£ (2010 : 1 607m£) peuvent être reportées à nouveau indéfiniment. Les pertes non comptabilisées qui expirent entre 11 et 20 ans ont diminué parce que l'actif d'impôt différé comptabilisé par la Succursale américaine a augmenté à la suite de l'amélioration de ses performances financières. Aucun actif d'impôt différé n'a été constaté pour ces postes parce qu'il est improbable que de futurs gains et bénéfices imposables seront disponibles pour une utilisation de ces avantages par le Groupe.

S'agissant de la Banque, aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé au titre des écarts temporaires déductibles bruts de 1 125m£ (2010 : 436m£), et des pertes fiscales brutes de 260m£ (2010 : 4 844m£) qui comprennent des pertes en capital de 190m£ (2010 : 513m£). Des pertes fiscales de 24m£ (2010 : zéro) expirent écoulé le délai de cinq ans, des pertes fiscales de 20m£ (2010 : 70m£) expirent écoulé un délai de 6 à 10 ans, des pertes fiscales de zéro (2010 : 4 262m£) expirent écoulé le délai de 11 à 20 ans et des pertes fiscales de 216m£ (2010 : 513m£) peuvent être reportées à nouveau indéfiniment. Les pertes non comptabilisées qui expirent écoulé le délai de 11 à 20 ans ont diminué parce que l'actif d'impôt différé comptabilisé par la Succursale américaine a augmenté à la suite de ses meilleures performances financières. Aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé au titre de ces rubriques parce qu'il est improbable que de futurs bénéfices et gains imposables seront disponibles pour une utilisation de ces avantages par la Banque.

Aucun impôt différé n'est comptabilisé au titre des investissements du Groupe dans des filiales et succursales si une remise n'est pas envisagée et pour les sociétés apparentées et participations dans des co-entreprises pour lesquelles il a été déterminé qu'aucun impôt supplémentaire ne sera généré. Le montant cumulé des écarts temporaires pour lesquels aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé est de 703m£ (2010 : 530m£).

Jugements et évaluations comptables critiques

Le groupe est assujéti à l'impôt sur les bénéfices dans de nombreuses juridictions et le calcul de la charge fiscale du Groupe et celui des provisions pour impôts sur les bénéfices dans le monde impliquent à un certain degré d'exercer un jugement et de faire une évaluation. Nombreux sont les transactions et les calculs dont le traitement fiscal est en dernier ressort incertain et ne peut être déterminé avant qu'une solution ait été atteinte avec les instances fiscales compétentes. Le Groupe comptabilise des passifs pour les problèmes de contrôle fiscal avec anticipation et estimés, au cas où des impôts supplémentaires seraient dus après avoir pris en compte un conseil extérieur s'il y a lieu. Si l'impôt définitif résultant de ces affaires est différent des montants enregistrés à l'origine, ces différences auront une incidence sur les actifs et passifs d'impôt, sur les bénéfices actuels et reportés, pendant l'exercice sur lequel la différence considérée a été déterminée. Ces risques sont gérés conformément au Cadre du Risque fiscal du Groupe.

Des actifs d'impôt différé ont été comptabilisés sur la base des prévisions de bénéfices des unités. Un complément d'informations sur la comptabilisation des actifs d'impôt différé est fourni...

12 Dividendes sur les actions ordinaires

	2011 m£	2010 m£
Dividendes payés sur une année		
Dividendes finaux	288	-
Dividendes intérimaires	355	235
Total	643	235

Les dividendes perçus ont permis à Barclays PLC de verser des dividendes à ses actionnaires. Les dividendes versés par action ordinaire ont été de 15p en 2011 (2010 : 10p). Les dividendes versés sur les 4,75 % des actions préférentielles de 100 € se sont élevés à 408,27 £ par action (2010 : 433,27£). Les dividendes versés sur les 4,875 % des actions préférentielles de 100 € se sont élevés à 412,64 £ par action (2010 : 408,11 £). Les dividendes versés sur les 6,0 % des actions préférentielles de 100 £ se sont élevés à 600,00 £ par action (2010 : 600,00 £). Les dividendes versés sur les 6,278 % des actions préférentielles de 100 US\$ se sont élevés à 394,48 £ par action (2010 : 413,25 £). Les dividendes versés sur les 6,625 % des actions préférentielles de 0,25 US\$ se sont élevés à 1,04 £ par action (2010 : 1,09£). Les dividendes versés sur les 7,1 % des actions préférentielles de 0,25 \$ américains se sont élevés à 1,11 £ par action (2010 : 1,17 £). Les dividendes versés sur les 7,75 % des actions préférentielles de 0,25 US\$ se sont élevés à 1,22 £ par action (2010 : 1,28£). Les dividendes versés sur les 8,125 % des actions préférentielles de 0,25 US\$ se sont élevés à 1,28 £ par action (2010 : 1,34£).

Les dividendes versés sur les actions privilégiées ont atteint la somme de 467m£ (2010: 485m£), tandis que les dividendes sur les autres instruments de capitaux propres se sont élevés à 72m£ (2010: 160m£).

Actifs et passifs détenus à la juste valeur

La présente section présente des informations concernant les actifs et les passifs que le Groupe détient et comptabilise à la juste valeur. La juste valeur correspond au prix auquel serait rémunérée la vente d'un actif ou le prix à payer pour céder un passif dans une transaction de pleine concurrence avec une contrepartie désireuse de réaliser cette transaction. Ce prix peut être un prix du marché observable ou, s'il n'existe pas de prix coté pour l'instrument considéré, celui-ci peut être estimé à partir des données existantes du marché. Des précisions concernant la démarche suivie par le Groupe pour gérer le risque de marché se trouvent en pages 70 à 76.

13 Portefeuille de Trading

Comptabilisation des actifs et passifs du portefeuille de Trading

Conformément à la norme IAS 39, tous les actifs et passifs détenus aux fins du Trading, sont détenus à la juste valeur, les plus-values et moins-values durs aux changements de la juste valeur étant pris en compte dans le compte de résultat dans Produit net du Trading (Note 5).

	Groupe		Banque	
	2011 m£	2010 m£	2011 m£	2010 m£
Bons du trésor et autres bons	123.364	139.240	77.279	86.328
Titres de participation	24.861	25.676	3.944	4.901
Prêts négociés	1.374	2.170	1.361	2.500
Matières premières	2.584	1.844	2.464	1.305
Actifs portefeuille de Trading	152.183	168.930	85.048	95.034
Bons du trésor et autres bons	-35.063	-64.607	-23.347	-40.677
Titres de participation	-10.741	-7.568	-5.205	-3.157
Matières premières	-83	-518	-80	-518
Passifs portefeuille de Trading	-45.887	-72.693	-28.632	-44.352

14 Actifs financiers désignés à la juste valeur

Comptabilisation des actifs financiers désignés à la juste valeur

Conformément à la norme IAS 39, les actifs financiers pourront être désignés à la juste valeur, les plus-values et moins-values étant prises en compte dans le compte de résultat dans Produit net des investissements (Note 6). Le Groupe a la possibilité de le faire quand la détention des instruments à la juste valeur diminue le décalage comptable (causé par un passif ou un actif de compensation détenu à la juste valeur), est gérée par le Groupe sur la base de sa juste valeur, ou comporte des termes qui ont des caractéristiques foncières de dérivés (Note 15 Instruments financiers dérivés).

	Groupe		Banque	
	2011 m£	2010 m£	2011 m£	2010 m£
Prêts et avances	21.960	22.352	21.899	25.093
Titres de créance	2.095	1.918	19.198	783
Titres de participation	4.018	5.685	36	11

Contrats de prise en pension de titres	5.779	7.559	2.492	2.489
Actifs des clients, détenus aux termes de contrats d'investissement	1.302	1.429	-	-
Autres actifs financiers	1.795	2.542	927	805
Actifs financiers désignés à la juste valeur	36.949	41.485	44.552	29.181

Le portefeuille total d'actifs détenus correspondant à des dettes indexées encourues vis-à-vis de clients aux termes de contrats d'investissement inclut également 379m£ (2010 : 518m£) de soldes de caisse et de soldes bancaires inclus au sein de Encaisse et soldes dans les banques centrales. La valeur comptable du total des actifs est toujours le même que la valeur comptable des dettes vis-à-vis des clients aux termes de contrats d'investissement, tel que cela apparaît à la note 17. Tout changement de valeur des actifs donne lieu à un changement égal mais opposé de la valeur des montants dus aux titulaires de police. En conséquence, le Groupe n'est pas exposé aux risques financiers inhérents aux investissements

Risque de crédit des prêts et avances détenus à la juste valeur et dérivés de crédit associés

Le tableau suivant fait apparaître l'exposition maximum au risque de crédit, les changements de la juste valeur dus au risque de crédit et les changements cumulés de la juste valeur depuis la constatation initiale ainsi que le montant par lequel ce risque est réduit par les dérivés de crédit associés.

	Groupe						Banque					
	Exposition maximum au 31 Décembre		Changements juste valeur pendant l'exercice clos		Changements cumulés de la juste valeur depuis constatation initiale		Exposition maximum au 31 Décembre		Changements juste valeur pendant l'exercice clos		Changements cumulés de la juste valeur depuis constatation initiale	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Prêts et avances désignés à la juste valeur attribuable au risque de crédit	21.960	22.352	-75	326	-5.070	-4.995	21.899	25.093	-94	298	-3.492	-3.398
Juste valeur des dérivés de crédit associés	1.198	2.206	138	-481	401	263	1.198	1.977	138	-481	384	246

15 Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés sont des contrats dont la valeur est dérivée d'un instrument ou d'un indice sous-jacent ou plusieurs défini(s) dans le contrat. Ils regroupent les contrats de swap, de taux à terme, les contrats à terme standardisés, les options et des combinaisons de ces instruments et influent essentiellement sur les produits d'intérêt nets, sur les produits du Trading nets, sur les produits de frais et commissions nets ainsi que sur les actifs et passifs dérivés. Les bases de calcul des contrats ne sont pas enregistrées sur le bilan. Les objectifs et règles du Groupe relatives à la gestion des risques auxquels donnent lieu les dérivés, dont notamment les règles relatives à la couverture, sont présentés dans la section Gestion des risques en pages 70 à 76. Les dérivés de Trading sont gérés dans le cadre des règles de gestion du risque de marché du Groupe, qui sont rappelées en pages 27 à 99.

L'exposition du Groupe au risque de crédit dû à des contrats de dérivés ainsi que la participation du Groupe aux marchés boursiers et de gré à gré des dérivés est décrite dans la section Risque de Crédit en page 34.

Comptabilisation des dérivés

Le Groupe applique IAS 39. Tous les instruments de dérivés sont détenus à leur juste valeur en profits ou en pertes, sauf les dérivés détenus à des fins de gestion des risques dans une relation efficace de couverture (cf. comptabilité de couverture ci-après). Ceci comprend les termes inclus dans un contrat ou un autre actif ou passif financier (un contrat hôte) qui, si celui-ci avait été un contrat autonome, aurait répondu à la définition d'un dérivé. Ces instruments sont séparés de l'hôte et comptabilisés de la même façon qu'un dérivé.

Comptabilité de couverture

Le Groupe applique la comptabilité de couverture pour représenter dans la mesure maximum possible permise aux termes des normes comptables les effets économiques de ses stratégies de gestion des risques de taux d'intérêt et de devises. Les dérivés sont utilisés pour procéder à la couverture des expositions aux taux d'intérêt, aux taux de change, aux matières premières et aux actions et les expositions à certains indices comme les indices de coût du logement et les indices des prix de détail dans le cadre des positions autres que de Trading. Si les dérivés sont détenus à des fins de gestion des risques et quand les transactions remplissent les critères exigés de documentation et d'efficacité de la couverture, le Groupe applique une comptabilité à la juste valeur, une comptabilité de couverture des flux de trésorerie ou de couverture d'un investissement net dans une opération étrangère, selon ce qui convient en fonction du risque à couvrir.

Comptabilité de couverture de la juste valeur

Les changements intervenus dans la juste valeur des dérivés éligibles à une couverture à la juste valeur et désignés ainsi sont enregistrés comme tels dans le compte de résultat, conjointement aux changements intervenus dans la juste valeur de l'actif ou du passif couvert, qui sont imputables à un risque couvert. Les changements intervenus dans la juste valeur ajustent la valeur comptable de l'actif ou du passif détenu au coût amorti.

Si des relations de couverture ne répondent plus aux critères à remplir pour que la comptabilité de couverture soit applicable, celle-ci est interrompue. Pour les couvertures de la juste valeur du risque de taux d'intérêt, l'ajustement de la juste valeur de l'élément couvert est amorti au compte de résultat sur la période courant jusqu'à l'échéance de la relation de couverture précédemment désignée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Si l'élément couvert est vendu ou remboursé, l'ajustement de la juste valeur non amortie est comptabilisé immédiatement dans le compte de résultat.

Comptabilité de couverture des flux de trésorerie

S'agissant des couvertures de flux de trésorerie éligibles, la plus-value ou la moins-value de la juste valeur associée à la part efficace de la couverture des flux de trésorerie est constatée initialement dans Autre résultat global puis au compte de résultat pendant les exercices pendant lesquels l'élément couvert aura une incidence sur le profit ou la perte. Toute partie non efficace de la plus-value ou de la moins-value réalisée sur l'instrument de couverture est constatée dans le compte de résultat immédiatement.

Quand un instrument de couverture expire ou est vendu ou quand une couverture ne remplit plus les critères à remplir pour la comptabilité de couverture, toute plus-value ou moins-value cumulée existant en Fonds propres au moment considéré demeure en Fonds propres et est comptabilisée quand l'élément couvert est définitivement comptabilisé dans le compte de résultat. Quand une transaction prévue n'est plus censée se produire dans la réalité, la plus-value ou la moins-value cumulée qui avait été comptabilisée en Fonds propres est immédiatement transférée au compte de résultat.

Couvertures d'investissements nets

Les investissements nets du Groupe dans des opérations étrangères, dont notamment les postes monétaires comptabilisés dans le cadre de l'investissement net considéré, sont couverts en égard aux risques de devises étrangères en utilisant des dérivés ainsi que des emprunts en monnaie étrangère. Les couvertures des investissements nets sont constatées de même en couvertures des flux de trésorerie ; la part efficace de la plus-value ou de la moins-value réalisée sur l'instrument de couverture est comptabilisée directement dans Autre résultat global et la part non-efficace est comptabilisée immédiatement dans le compte de résultat. La plus-value ou la moins-value cumulée comptabilisée dans Autre résultat global est comptabilisée dans le compte de résultat quand l'opération étrangère est cédée ou partiellement cédée ou quand l'investissement du Groupe dans l'opération diminue à tout autre titre.

Types de dérivés détenus

Dérivés de change

Les principaux contrats du Groupe liés aux taux de change sont des contrats de taux de change, des swaps de devises et des options sur devises. Les contrats de change à terme s'entendent des engagements d'acheter ou de vendre une quantité spécifiée de devises étrangères, d'ordinaire à une date future également spécifiée à une date convenue. Un swap de devises comporte normalement l'échange ou l'échange fictif de montants équivalents de deux devises et un engagement d'échanger des intérêts périodiquement jusqu'à ce que les montants du principal soient ré-échangés à une date future.

Les options sur devises confèrent à l'acheteur le droit mais non l'obligation soit d'acheter soit de vendre un montant fixé d'une devise à un taux de change spécifié à ou avant une date future. En rémunération du risque d'option assumé, le souscripteur de l'option reçoit généralement une prime au début de la période d'option.

Les dérivés sur devises sont essentiellement désignés comme étant des couvertures du risque de change des investissements nets dans des opérations étrangères.

Dérivés de taux d'intérêt

Les principaux contrats liés aux taux d'intérêt du Groupe sont des swap de taux d'intérêt, des contrats de taux à terme, des swaps variable-variable, des options caps (plafonds) sur taux d'intérêt, des options floors (plancher) sur taux d'intérêt, des options indexées sur l'inflation. Sont incluses dans cette catégorie de produits les transactions qui incluent des combinaisons de ces caractéristiques. Un swap de taux d'intérêt est un engagement conclu entre deux parties d'échanger des intérêts à taux fixe et des intérêts à taux variable moyennant des paiements réguliers fondés sur un montant de principal fictif et sur des taux d'intérêts définis dans le contrat. Certains contrats associent des transactions de swap de taux d'intérêt et de devises étrangères, qui pourront inclure ou ne pas inclure l'échange de montants de principal. Un swap variable-variable est une forme de swap de taux d'intérêt, dans lequel les deux parties échangent des paiements d'intérêt du change, fondés sur des taux variables lesquels les sont eux-mêmes fondés sur différents indices de référence sous-jacents. Dans un contrat de taux à terme, deux parties conviennent d'un règlement futur de la différence entre un taux convenu et un taux d'intérêt futur, appliqué à un montant de principal fictif. Le règlement qui a lieu en règle générale au début de la durée contractuelle, est la valeur actuelle escomptée du paiement qui aurait été fait sans cela à la fin de cette période.

Les options sur taux, désignées comme étant des couvertures des flux de trésorerie, couvrent essentiellement l'exposition à la variation des flux de trésorerie, due aux taux d'intérêt des prêts à taux variable, faits aux banques et aux clients, aux titres de créance à taux variable détenus et aux transactions de financement et aux réinvestissements prévisionnels hautement probables.

Les options sur taux désignées comme étant des couvertures de la juste valeur couvrent essentiellement le risque de taux d'intérêt des emprunts à taux fixe représentés par des titres, des prêts à taux fixe aux banques et aux clients et des investissements en titres de créance à taux fixe détenus.

Dérivés de crédit

Les principaux contrats du Groupe liés au crédit incluent les dérivés sur événement de crédit et le résultat des swaps. Un dérivé de crédit est une entente par laquelle le risque de crédit d'un actif (l'actif de référence) est transféré au vendeur de protection. Un dérivé sur événement de crédit est un contrat par lequel le vendeur de protection reçoit une prime ou des paiements liés à un intérêt en contrepartie de l'engagement pris de faire des paiements à l'acheteur de protection au moment où se produit un événement de crédit défini. Les événements de crédit incluent normalement la faillite, le défaut de paiement sur un actif ou des actifs de référence ou un déclassement par une agence de notation. Un dérivé sur rendement total est un instrument par lequel un vendeur de protection reçoit le rendement total de l'actif, y compris le produit et le changement de valeur du capital du bien. L'acheteur de la protection reçoit en retour un montant prédéterminé.

Dérivés d'actions

Les principaux contrats du Groupe liés aux actions sont des swaps et options sur des actions et des indices boursiers (y compris les warrants, qui sont des options sur des actions cotées en bourse). Un dérivé d'actions est un accord par lequel deux parties s'engagent à échanger des paiements périodiques fondés sur un montant de principal fictif, l'une d'elles payant un intérêt à taux fixe ou variable et l'autre payant le montant fondé sur le rendement réel des actions ou de l'indice boursier. Une option sur actions confère à l'acheteur le droit mais non l'obligation soit d'acheter soit de vendre un panier spécifié d'actions ou d'indices boursiers à un prix ou à un niveau spécifié à ou avant une date spécifiée. Le Groupe conclut aussi des dérivés rattachés à des fonds, qui sont des swaps et options dont les sous-jacents incluent des fonds de placement, des fonds de couverture, des indices et des portefeuilles d'actifs multiples.

Dérivés de matières premières

Les principaux contrats de dérivés liés à des matières premières du Groupe sont des swaps, options, contrats à terme et contrats à terme standardisés. Les principales matières premières objet de ces transactions sont les métaux de base, les métaux précieux, le pétrole et les produits liés au pétrole, l'électricité et le gaz naturel.

La position totale du Groupe pour les actifs et passifs sous forme de dérivés telle qu'elle figure au bilan est la suivante:

	Groupe			Banque		
	Montant théorique du contrat	Juste valeur		Montant théorique du contrat	Juste valeur	
		Actifs	Passifs		Actifs	Passifs
m£	m£	m£	m£	m£	m£	m£

Exercice clos au 31 Décembre 2011						
Total des actifs /(passifs) dérivés détenus à des fins de transaction	43.095.991	535.306	-524.440	42.835.377	543.434	-532.017
Total des actifs /(passifs) dérivés destinés à la gestion des risques	243.534	3.658	-3.358	237.538	3.487	-3.820
Actifs/(passifs) dérivés	43.339.525	538.964	-527.798	43.072.915	546.921	-535.837
Exercice clos au 31 Décembre 2010						
Total des actifs /(passifs) dérivés détenus à des fins de transaction	48.517.204	418.586	-403.163	48.268.152	439.763	-423.938
Total des actifs /(passifs) dérivés destinés à la gestion des risques	240.353	1.733	-2.353	222.403	1.382	-2.305
Actifs/(passifs) dérivés	48.757.557	420.319	-405.516	48.490.555	441.145	-426.243

La juste valeur des actifs financiers bruts sous forme de dérivés a augmenté de 28 % à 539md£ (2010 : 420md£) correspondant à des diminutions des principales courbes à terme, compensées par l'impact d'initiatives d'optimisation. L'exposition aux actifs sous forme de dérivés serait de 492md£ (2010 : 378md£) inférieure à celle déterminée aux termes de IFRS s'il était permis de compenser les actifs et les passifs avec la même contrepartie ou d'affecter une garantie collatérale que nous détenons. Les passifs sous forme de dérivés seraient de 478md£ (2010 : 362md£) inférieurs en cas de compensation avec la contrepartie et d'affectation d'une garantie collatérale.

La juste valeur et le montant théorique des instruments dérivés destinés à la gestion des risques sont indiqués dans le tableau ci-après :

Produits dérivés détenus à des fins de transaction	Groupe			Banque		
	Montant théorique du contrat	Juste valeur		Montant théorique du contrat	Juste valeur	
		Actifs	Passifs		Actifs	Passifs
m£	m£	m£	m£	m£	m£	
Exercice clos le 31 Décembre 2011						
Dérivés de change						
Opérations de change à terme	2.346.638	29.165	-26.968	2.312.524	28.685	-26.055
Swaps de devises	1.158.267	27.388	-33.641	1.128.168	26.637	-32.877
Options OTC acquises et vendues	713.690	7.269	-6.669	711.489	7.239	-6.637
Dérivés OTC	4.218.595	63.822	-67.278	4.152.181	62.561	-65.569
Options et opérations sur change à terme – achat et vente	234.279	-	-2	253.801	-	-
Dérivés de change	4.452.874	63.822	-67.280	4.405.982	62.561	-65.569
Dérivés de taux d'intérêt						
Swaps de taux d'intérêt	8.974.201	251.629	-240.849	8.770.089	249.513	-238.468
Contrats de taux à terme	4.556.842	3.249	-3.374	4.218.994	2.372	-2.413
Options OTC acquises et vendues	5.426.331	117.689	-113.214	5.412.639	117.599	-113.071
Dérivés OTC	18.957.374	372.567	-357.437	18.401.722	369.484	-353.952
Options et opérations sur change à terme – achat et vente	1.040.636	3	-3	971.590	-	-
Swaps de change négociés	15.543.970	-	-	15.543.970	166	-304
Dérivés de taux d'intérêt	35.541.980	372.570	-357.440	34.917.282	369.650	-354.256
Dérivés de crédit						
Swaps OTC	1.666.786	60.481	-57.972	1.649.880	60.433	-57.897
Swaps de couverture sur défaut de crédit	219.864	2.831	-3.376	219.073	2.825	-3.390
Dérivés de crédit	1.886.650	63.312	-61.348	1.868.953	63.258	-61.287
Dérivés sur actions et indices						
Options OTC acquises et vendues	95.233	7.393	-10.768	88.006	7.253	-10.219
Swaps d'actions et contrats à terme	167.098	2.516	-2.696	43.167	2.355	-1.693
Dérivés OTC	262.331	9.909	-13.464	131.173	9.608	-11.912
Options et opérations sur change à terme – achat et vente	237.779	3.293	-2.616	82.584	-	-4
Dérivés sur actions et indices	500.110	13.202	-16.080	213.757	9.608	-11.916
Dérivés de matière premières						
Options OTC acquises et vendues	91.573	2.810	-2.554	84.131	2.806	-2.548
Swaps de matière première et contrats à terme	300.100	17.778	-17.579	299.271	17.724	-17.491
Dérivés OTC	391.673	20.588	-20.133	383.402	20.530	-20.039
Options et opérations sur change à terme – achat et vente	322.704	1.812	-2.159	322.704	1.813	-2.158
Dérivés de matière première	714.377	22.400	-22.292	706.106	22.343	-22.197

Dérivés négociés avec les filiales				723.297	16.014	-16.792
Actifs/(passifs) dérivés détenus à des fins de transaction	43.095.991	535.306	-524.440	42.835.377	543.434	-532.017
Exercice clos le 31 Décembre 2010						
Dérivés de change						
Opérations de change à terme	1.823.186	22.882	-22.674	1.794.499	22.481	-22.248
Swaps de devises	935.420	29.802	-32.433	913.494	28.040	-30.647
Options OTC acquises et vendues	739.949	7.736	-7.034	738.583	7.681	-7.008
Dérivés OTC	3.498.555	60.420	-62.141	3.446.576	58.202	-59.903
Options et Opérations de change à terme – achat et vente	15.356	-	-	15.356	-	-
Dérivés de change	3.513.911	60.420	-62.141	3.461.932	58.202	-59.903
Dérivés de taux d'intérêt						
Swaps de taux d'intérêt	10.316.455	202.050	-183.665	10.124.429	199.367	-181.432
Contrats de taux à terme	4.711.960	2.625	-2.881	4.393.227	1.596	-1.686
Options OTC acquises et vendues	4.551.516	66.055	-65.395	4.535.975	66.008	-65.360
Dérivés de gré à gré (OTC)	19.579.931	270.730	-251.941	19.053.631	266.971	-248.478
Options et Opérations de change à terme – achat et vente	975.533	-	-	927.145	-	-
Swaps de change négociés	21.209.173	-	-	21.209.145	-	-
Dérivés de taux d'intérêt	41.764.637	270.730	-251.941	41.189.921	266.971	-248.478
Dérivés de crédit						
Swaps OTC	1.780.264	45.977	-44.068	1.778.812	46.054	-44.078
Swaps de couverture sur défaut de crédit	172.211	1.040	-976	172.211	1.040	-976
Dérivés de crédit	1.952.475	47.017	-45.044	1.951.023	47.094	-45.054
Dérivés sur actions et indices						
Options OTC acquises et vendues	118.363	9.340	-13.424	106.796	9.137	-12.959
swaps d'actions et contrats à terme	56.478	2.226	-2.359	45.186	1.566	-1.519
Dérivés OTC	174.841	11.566	-15.783	151.982	10.703	-14.478
Options et Opérations de change à terme – achat et vente	303.463	3.017	-2.816	121.970	-	-4
Dérivés sur actions et indices	478.304	14.583	-18.599	273.952	10.703	-14.482
Dérivés de matière premières						
Options OTC acquises et vendues	93.937	3.778	-3.751	92.220	3.764	-3.746
Swaps de matière première et contrats à terme	326.336	18.743	-19.133	325.448	18.567	-18.989
Dérivés OTC	420.273	22.521	-22.884	417.668	22.331	-22.735
Options et Opérations de change à terme – achat et vente	387.604	3.315	-2.554	387.144	3.315	-2.554
Dérivés de matière première	807.877	25.836	-25.438	804.812	25.646	-25.289
Dérivés négociés avec les filiales				586.512	31.147	-30.732

La juste valeur et le montant théorique des instruments dérivés destinés à la gestion des risques sont indiqués dans le tableau ci-après:

Produits dérivés destinés à la gestion des risques	Groupe			Banque		
	Montant théorique du contrat	Juste valeur		Montant théorique du contrat	Juste valeur	
		Actifs	Passif		Actifs	Passif
m€	m€	m€	m€	m€	m€	
Exercice clos au 31 Décembre 2011						
Dérivés affectés à la couverture de flux monétaires						
Swaps de taux d'intérêt	120.557	2.147	-1.725	102.640	1.901	-1.113
Opérations de change à terme	328	3	-1	328	3	-1
Swaps de couverture sur taux d'intérêt	36.264	-	-	36.264	-	-
Dérivés affectés à la couverture de flux monétaires	157.149	2.150	-1.726	139.232	1.904	-1.114
Dérivés affectés à la couverture de juste valeur						
Swaps de taux d'intérêt	38.574	1.447	-1.238	28.092	1.387	-1.677
Opérations de change à terme	-	-	-	22.115	133	-635
Swaps de couverture sur taux d'intérêt	35.801	-	-	35.801	-	-

Dérivés affectés à la couverture de juste valeur	74.375	1.447	-1.238	86.008	1.520	-2.312
Dérivés affectés à la couverture d'investissements nets						
Opérations de change à terme	11.391	61	-388	12.298	63	-394
Swaps de devises	619	-	-6	-	-	-
Dérivés affectés à la couverture d'investissements nets	12.010	61	-394	12.298	63	-394
Dérivés destinés à la gestion des risques	243.534	3.658	-3.358	237.538	3.487	-3.820
Exercice clos au 31 Décembre 2010						
Dérivés affectés à la couverture de flux monétaires						
Swaps de taux d'intérêt	126.904	760	-882	102.655	393	-866
Opérations de change à terme	581	-	-43	581	-	-43
Swaps de couverture sur taux d'intérêt	22.278	-	-	22.278	-	-
Dérivés affectés à la couverture de flux monétaires	149.763	760	-925	125.514	393	-909
Dérivés affectés à la couverture de juste valeur						
Swaps de devises	679	-	-54	-	-	-
Swaps de taux d'intérêt	42.301	905	-872	39.324	826	-754
Options sur actions	-	-	-	-	-	-1
Opérations de change à terme	4.561	19	-86	14.516	135	-225
Swaps de couverture sur taux d'intérêt	36.427	-	-	36.427	-	-
Dérivés affectés à la couverture de juste valeur	83.968	924	-1.012	90.267	961	-980
Dérivés affectés à la couverture d'investissements nets						
Opérations de change à terme	5.870	28	-199	5.870	28	-199
Swaps de devises	752	21	-217	752	-	-217
Dérivés affectés à la couverture d'investissements nets	6.622	49	-416	6.622	28	-416
Dérivés destinés à la gestion des risques	240.353	1.733	-2.353	222.403	1.382	-2.305

Le Groupe a couvert les écarts de flux monétaires ci-après, car ces flux sont soumis aux variations des taux d'intérêts et sont censés avoir une incidence sur le compte de résultat des périodes suivantes, sauf si on procède à des ajustements de couverture:

	Total m£	Moins de 1 an m£	Entre 1 et 2 ans m£	Entre 2 et 3 ans m£	Entre 3 et 4 ans m£	Entre 4 et 5 ans m£	Plus de 5 ans m£
2011							
Groupe							
Estimations de flux monétaires à recevoir	3.818	700	582	597	612	596	731
Estimations de flux monétaires à régler	177	108	28	24	9	-	8
Banque							
Estimations de flux monétaires à recevoir	3.544	573	500	555	595	591	730
Estimations de flux monétaires à régler	166	106	29	23	8	-	-
2010							
Groupe							
Estimations de flux monétaires à recevoir	2.861	440	570	625	526	291	409
Estimations de flux monétaires à régler	307	69	52	76	82	22	6
Banque							
Estimations de flux monétaires à recevoir	2.530	289	469	574	505	285	408
Estimations de flux monétaires à régler	293	65	51	74	81	22	-

La durée maximum de la couverture du Groupe et de la Banque contre les risques futurs de fluctuations monétaires découlant de transactions prévisibles, sans tenir compte des transactions prévues donnant lieu au paiement d'intérêts variables sur les instruments financiers existants, est de 9 ans (en 2010, 14 ans), et pour la Banque, 9 ans (2010: 8 ans)

Montants constatés dans produits d'intérêts nets	Groupe	Banque
--	--------	--------

	m£	m£
Exercice clos au 31 Décembre 2011		
Perte sur les postes couverts, attribuable au risque couvert	-765	-754
Profits sur les instruments de couverture	683	751
Part non efficace de la juste valeur	-82	-3
Part non efficace de la couverture des flux monétaires	8	16
Inefficacité nette de la couverture des investissements	-1	-1
Exercice clos au 31 Décembre 2010		
Couverture de la juste valeur:		
Perte sur les postes couverts, attribuable au risque couvert	-1.172	-1.171
Profits sur les instruments de couverture	1.286	1.310
Part non efficace de la juste valeur	114	139
Part non efficace de la couverture des flux monétaires	138	136
Inefficacité nette de la couverture des investissements	-10	-10

Tous les profits ou pertes sur les dérivés de couverture pour des transactions prévues, qui ne sont plus censées se réaliser, ont été transférés sur le compte de résultat.

Les gains et pertes transférés depuis la réserve de couverture de la trésorerie pendant l'exercice l'ont été vers : produits d'intérêts : gain de 86m£ (2010 : gain de 88m£), charges d'intérêt : gain de 732m£ (2010 : gain de 515m£), produit net du Trading : perte de 157m£ (2010 : perte de 148m£), frais généraux et administratifs : gain de 2m£ (2010 : gain de 99m£), et pour la Banque, produits d'intérêts : perte de 22m£ (2010 : 0 £), charges d'intérêts : gain de 735m£ (2010 : gain de 518m£), produits net du Trading : perte de 57m£ (2010 : perte de 73m£), et frais généraux et administratifs : 0m£ (2010 : gain de 99m£)

16 Investissements disponibles à la vente

Comptabilisation des Investissements disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente sont détenus à la juste valeur, les plus-values et moins-values étant incluses dans Autre résultat global. Le Groupe utilise cette classification pour les actifs

qui ne sont pas des dérivés et qui ne sont pas détenus à des fins de Trading ou au coût amorti. Les dividendes et les intérêts (calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif) sont comptabilisés dans le compte de résultat dans Produits nets d'investissements (Note 6). A la cession, la plus-value ou la moins-value cumulée constatée dans Autre résultat global est également incluse dans Produits nets d'investissements.

S'agissant de la dépréciation des investissements sur emprunts et fonds propres, cf. Note 7. Charges pour dépréciation de crédit et dépréciation sur les actifs disponibles à la vente.

	Groupe		Banque	
	2011 m£	2010 m£	2011 m£	2010 m£
Titres de créance et autres bons éligibles	63.610	59.629	47.805	45.076
Titres de participation	5.413	5.811	174	145
Investissements disponibles à la vente	69.023	65.440	47.979	45.221

Jugements et estimations comptables critiques

Environ 4,2 mdUS\$ (2,7md£) des actifs acquis dans le cadre de l'acquisition en 2008 de l'activité nord-américaine de Lehman Brothers n'avaient pas été reçus au 31 décembre 2011. Environ 3,0 mdUS\$ (2,0md£) de ce montant a été constaté dans le cadre de la comptabilité de cette acquisition et sont inclus sous la forme d'un actif disponible à la vente dans le bilan. Comme cela a été signalé à la Note 29, les droits de Barclays sur ces actifs ont été l'objet d'une procédure judiciaire devant le Tribunal des Faillites (Bankruptcy Court) pour le District Sud de New York (Southern District of New York) (le Tribunal) entre l'Administrateur nommé en application de la Loi américaine sur la Protection des Investisseurs en Bourse (SIPA – Securities Investors Protection Act) pour Lehman Brothers Inc. (l'Administrateur) et Barclays. Le 22 février 2011, le Tribunal a rendu son opinion dans le cadre du procès, et statué en faveur de l'Administrateur sur certaines plaintes et en faveur de Barclays sur d'autres. Le 15 juillet 2011, le Tribunal a enregistré des Ordonnances définitives réglementant son Opinion. Ces Ordonnances définitives disposent que Barclays n'a pas le droit de recevoir 2,4 md\$US (1,6md£) environ, mais a le droit sous certaines conditions de recevoir seulement 0,8 md\$US (0,5md£) d'actifs qui n'ont pas été remis. De plus, les Ordonnances définitives disposent que Barclays n'avait pas le droit de recevoir environ 2,1 md\$US (1,3md£) d'actifs que le Groupe a déjà reçus.

Barclays et l'Administrateur ont l'un et l'autre interjeté appel des condamnations du Tribunal. La part de jugement dans l'évaluation de cet actif reste importante de même que l'incertitude quant au résultat du procès en appel. Le Groupe a pour point de vue que la remise effective de 1,2 md US\$ (0,8md£) correspondant à son estimation de la juste valeur est appropriée. Si les Ordonnances définitives ne devaient pas être modifiées par le jugement en appel, Barclays estime que, après avoir pris en compte la remise effective de 1,2 md\$US (0,8md) sa perte serait d'environ 4,3 mdUS\$ (2,8md£). L'évaluation de cet actif continuera de faire l'objet de réexamens à mesure de la progression des procédures judiciaires.

17 Passifs financiers désignés à la juste valeur

Comptabilisation des passifs désignés à la juste valeur par profits et pertes

Conformément à la norme IAS 39, il est permis de désigner les passifs financiers à la juste valeur, en prenant en compte les plus-values et moins-values dans le compte de résultat au sein de Produits nets du Trading (Note 5) et de Produits nets des Investissements (Note 6). Le Groupe a la possibilité de le faire quand la détention des instruments à la juste valeur diminue le décalage comptable (causé par un passif ou un actif de compensation détenu à la juste valeur), est gérée par le Groupe sur la base de la juste valeur ou comporte des termes qui ont des caractéristiques foncières de dérivés (Note 15. Instruments financiers dérivés).

	Groupe / Banque				Groupe / Banque			
	2011				2010			
	Juste valeur	Montant contract. dû à échéance	Juste valeur	Montant contract. dû à échéance	Juste valeur	Montant contract. dû à échéance	Juste valeur	Montant contract. dû à échéance
	m£	m£	m£	m£	m£	m£	m£	m£
Titres de créance	66.565	70.787	85.319	90.465	76.907	81.589	80.227	83.139
Dépôts	10.755	11.422	7.898	8.027	10.243	10.950	8.607	8.784
Autres passifs financiers	8.996	9.561	7.852	8.377	8.632	9.533	8.208	8.897
Dettes vis-à-vis des clients aux termes de contrats d'investissement	1.681	-	-	-	1.947	-	-	-
Passifs financiers à la juste valeur	87.997	91.770	101.069	106.869	97.729	102.072	97.042	100.820

Le gain net cumulé de crédit propre qui a été constaté est de 3600m£ au 31 décembre 2011 (2010 : 892m£).

18 Juste valeur des instruments financiers

Comptabilisation des actifs et passifs financiers – justes valeurs

Le Groupe applique la norme IAS 39. Tous les instruments financiers sont comptabilisés au départ à la juste valeur à la date initiale de comptabilisation et, en fonction de la classification de l'actif, ils continueront le cas échéant d'être détenus à la juste valeur soit dans Profits ou Pertes soit dans Autre résultat global.

La juste valeur d'un instrument financier est le montant contre lequel un actif peut être échangé ou un passif réglé dans une transaction de pleine concurrence entre des parties avisées et désireuses de conclure celle-ci.

Dans toute la mesure du possible, la juste valeur est déterminée par référence à un prix coté sur le marché de l'instrument considéré. Pour beaucoup d'actifs et passifs financiers du Groupe, en particulier les dérivés, il n'existe pas de prix cotés et des modèles d'évaluation sont utilisés pour en estimer la juste valeur. Ces modèles calculent les flux de trésorerie escomptés aux termes de chaque contrat spécifique puis actualisent chacune de ces valeurs pour obtenir sa valeur actuelle. Ces modèles utilisent pour base des paramètres du marché dont la source est indépendante, dont notamment des courbes de rendement des taux d'intérêts, cours d'actions et de matières premières, des volatilités d'options et des taux de change.

S'agissant des passifs financiers mesurés à la juste valeur, la valeur comptable tient compte de l'effet sur la juste valeur des changements intervenant dans les spreads de crédit propre déduits des données observables du marché, tels que les spreads sur les obligations émises par Barclays ou les swaps de défaut (CDS – credit default swap). Les paramètres de marché sont pour la plupart d'entre eux soit directement observables soit déductibles implicitement des cours des instruments. Le modèle peut exécuter des procédures numériques aux fins de la détermination des prix, telles que l'interpolation quand les valeurs d'entrée ne correspondent pas directement aux paramètres des échanges sur le marché négocié le plus actif.

Pour procéder à la comptabilisation initiale, le prix de la transaction est présumé être la juste valeur sauf informations contraires directement observables sur un marché actif.

S'agissant des évaluations qui reposent dans une mesure importante sur des entrées non observables, la différence entre l'évaluation du modèle et le prix initial de la transaction (profit initial ou 'Day One profit') est constatée dans Profits ou Pertes soit :

- sur une base linéaire sur la durée de la transaction ; soit sur la période écoulée jusqu'à ce que toutes les entrées du modèle deviennent observables si cela convient ; soit constatée en totalité quand les entrées non observables précédemment deviennent observables.

Différents facteurs influencent l'accès aux, ou la disponibilité des, entrées observables et ceux-ci peuvent varier d'un produit à l'autre et changer avec le temps. Parmi ces facteurs figurent l'ampleur de l'activité sur le marché considéré, le type de produit, le fait que le produit est nouveau et n'est pas encore négocié largement sur le marché, la maturité de la modélisation du marché et la nature de la transaction (sur mesure ou générique). Dans la mesure où l'évaluation se fonde sur des modèles ou des entrées qui ne sont pas observables sur le marché, la détermination de la juste valeur peut être d'autant plus subjective que les entrées non observables tiennent une place importante dans l'évaluation générale. Les entrées non observables sont déterminées à partir des meilleures informations à portée, par exemple par référence à des échéances analogues, des actifs analogues ou au moyen d'autres techniques analytiques.

La sensibilité des évaluations utilisées dans les états financiers aux changements raisonnablement possibles affectant les variables figure en page 149.

Comparaison des valeurs comptables et des justes valeurs

Le tableau ci-après présente un récapitulatif des valeurs comptables et des justes valeurs des actifs et des passifs financiers figurant sur les bilans du Groupe si la valeur comptable n'est pas une approximation raisonnable de la juste valeur

Groupe	2011		2010	
	Valeur Compt.	Juste valeur	Valeur Compt.	Juste valeur

	m€	m€	m€	m€
Actifs financiers (a)				
Prêts et avances aux banques	46.792	46.792	37.799	37.768
Prêts et avances aux clients:				
– Prêts immobiliers	171.272	163.433		
– Cartes de crédit non garanties et autres prêts Retail	64.492	63.482	59.269	58.944
– Wholesale	196.170	191.408	200.618	196.124
Contrats de prise en pension de titres et autres prêts similaires garantis	153.665	153.365	205.772	205.527
Passifs financiers (b)				
Dépôts aux banques	91.116	91.137	77.975	77.949
Comptes clients:				
– Comptes courant et à vue	116.208	116.208	110.443	110.443
– Comptes d'épargne	93.160	93.160	91.928	91.928
– Autres dépôts à terme	156.677	156.700	143.431	143.593
Titres de créance émis	129.736	128.997	156.623	155.974
Contrats de rachat et dépôts de garantie sur titres prêtés	207.292	207.292	225.534	225.511
Passifs subordonnés	24.870	20.745	28.499	27.183

Banque	2011		2010	
	Valeur Compt. m€	Valeur Compt. m€	Valeur Compt. m€	Juste valeur m€
Actifs financiers (a)				
Prêts et avances aux banques	52.287	52.287	40.390	40.216
Prêts et avances aux clients:				
– Prêts immobiliers	133.516	125.665	123.995	117.361
– Cartes de crédit non garanties et autres prêts Retail	32.821	32.626	26.640	26.788
– Prêts et avances Wholesale et corporate	351.443	347.406	372.301	366.632
Contrats de prise en pension de titres et autres prêts similaires garantis	161.436	161.136	227.343	227.132
Passifs financiers (b)				
Dépôts aux banques	108.816	108.886	97.526	97.530
Comptes clients:				
– Comptes courant et à vue	82.242	82.242	73.623	73.623
– Comptes d'épargne	82.870	82.870	80.616	80.616
– Autres dépôts à terme	289.410	289.422	299.758	299.758
Titres de créance émis	83.939	83.271	106.267	105.839
Contrats de rachat et dépôts de garantie sur titres prêtés	193.453	193.453	214.207	214.207
Passifs subordonnés	26.764	21.288	26.994	25.601

Notes

a La valeur comptable des actifs financiers mesurée après amortissement du coût (y compris les prêts et avances et autres prêts tels que les contrats de prise en pension de titres et les dépôts en garantie sur les titres empruntés) est déterminée conformément à la règle comptable indiquée à la page 113. La juste valeur est déterminée en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés, en appliquant les taux d'intérêts déduits du marché. En alternative, la juste valeur est déterminée en appliquant une moyenne des spreads de crédit régionaux et sectoriels accessibles, au portefeuille de prêts, en prenant en compte l'échéance contractuelle des facilités de prêt.

b La valeur comptable des passifs financiers est mesurée après amortissement du coût (y compris les comptes des clients et d'autres dépôts tels que les contrats de rachat et les dépôts en garantie sur les titres mobiliers prêtés, les titres de créance en cours d'émission et les passifs subordonnés). Elle est déterminée conformément aux règles comptables indiquées à la page 113. Les justes valeurs d'Autres titres de créances représentés par des valeurs mobilières se fondent sur les prix cotés quand ceux-ci sont disponibles ou, quand ils ne sont pas disponibles, elles sont estimées en utilisant un modèle d'évaluation. Les justes valeurs correspondant aux capitaux d'emprunt convertibles et non convertibles, datés et non datés, se fondent sur les taux cotés sur le marché pour l'émission concernée ou pour des émissions similaires avec des termes et conditions.

Informations apportées à l'évaluation

La norme 'IFRS 7 – Instruments financiers : Divulgations' impose à une entité de classer les instruments financiers qu'elle détient à la juste valeur conformément à une hiérarchie reflétant la portée des données issues du marché. Le classement d'un instrument financier se fonde sur le plus bas niveau d'informations significatives pour mesurer la juste valeur dans son intégralité. Les trois niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont définis ci-après.

Cours du marché - Niveau 1

Les instruments financiers sont classés au niveau 1 si leur valeur est observable sur un marché actif. Ces instruments sont évalués par rapport à des cours cotés non ajustés correspondant à des actifs ou passifs identiques sur des marchés actifs où le cours coté est à portée immédiate et où le cours représente des transactions commerciales réelles et régulièrement effectuées dans les conditions de la pleine concurrence. Un marché actif est un marché sur lequel les transactions réalisées portent sur un volume suffisant et s'effectuent à une fréquence suffisante pour fournir des informations sur le pricing sur une base courante.

Cette catégorie regroupe les bons d'état liquides activement négociés en bourse ou dans une chambre de compensation, des valeurs mobilières inscrites à la cote activement négociées et des produits dérivés activement négociés en bourse.

Technique d'évaluation utilisant des entrées observables - Niveau 2

Les instruments financiers classés au niveau 2 ont été évalués en utilisant des modèles dans lesquels ont été entrées des données observables sur un marché actif. Les évaluations fondées sur des données observables regroupent des instruments financiers tels que les swaps et les contrats à terme qui sont évalués en utilisant des techniques de calcul de prix habituelles et normales sur ce marché jointes à des options qui sont couramment négociées sur les marchés où sont observables toutes les données entrées dans les modèles de calcul des prix normaux et habituels sur ce marché.

Cette catégorie inclut la plupart des obligations ayant qualité de valeur d'investissement et les obligations liquides à rendement élevé ; des obligations adossées à des crédits mobiliers ; des obligations émises par des organismes fédéraux américains à longue échéance ; certaines obligations d'Etat. des actions cotées moins liquides ; des obligations bancaires. Corporate et municipales ; certains Produits dérivés OTC ; certaines obligations convertibles ; des certificats de dépôts et des billets de trésorerie ; certaines obligations adossées à des actifs (CDO) (sous-jacents cash et synthétiques) ; des obligations de prêts garantis (CLO) ; des dérivés basés sur des matières premières ; des instruments dérivés de crédit. certains dérivés sur événement de crédit (CDS) ; la plupart des parts de fonds communs de placement ; certains prêts ; des opérations de change au comptant et à terme ; et certains effets émis.

Technique d'évaluation utilisant des entrées non observables importantes - Niveau 3

Instruments financiers. dont l'évaluation incorpore des entrées importantes d'actif ou de passif qui ne sont pas basées sur des données observables du marché (entrées non observables). Ces évaluations sont en règle générale déterminées à partir d'informations observables dont la nature est similaire. d'observations historiques sur le niveau des informations ou d'autres techniques analytiques.

Cette catégorie inclut certains titres de créances Corporate ; des dettes fortement décotées ; des prises de participation privée au capital ; des prêts immobiliers commerciaux ; certains Produits dérivés OTC (nécessitant des entrées complexes et non observables telles que des corrélations et des volatilités à longue échéance) ; certaines obligations convertibles ; quelques CDO (sous-jacents cash et synthétiques) ; certains dérivés sur événement de crédit ; des expositions de dérivés sur assureurs Monolines ; des parts de fonds communs de placement ; certaines obligations adossées à des actifs ; certains effets émis ; certains obligations de prêts garantis (CLO) et certains prêts.

Les tableaux ci-dessous présentent les actifs et les passifs financiers du Groupe qui sont constatés et désignés à la juste valeur, et analysés dans la hiérarchie de la juste valeur.

Actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur	Évaluation techniques utilisant				Total m€
	Prix cotés observ. (Niveau 1)	Entrées observ. (Niveau 2)	Entrées import. Non observ. (Niveau 3)		
	m€	m€	m€		
Au 31 décembre 2011					
Actifs du portefeuille de Trading	61.530	81.449	9.204		152.183
Actifs financiers désignés à la juste valeur	4.179	24.091	8.679		36.949
Actifs financiers dérivés	2.550	525.147	11.267		538.964
Investissements financiers disponible à la vente	31.389	34.761	2.873		69.023
Total de l'actif	99.648	665.448	32.023		797.119
Passifs du portefeuille de Trading	-26.155	-19.726	-6		-45.887
Passifs financiers désignés à la juste valeur	-39	-84.822	-3.136	-87.997	-2.263
Passifs financiers dérivés		-516.954	-8.581		-527.798
Total du passif	-28.457	-621.502	-11.723		-661.682
Au 31 décembre 2010					
Actifs du portefeuille de Trading	48.466	114.723	5.741		168.930
Actifs financiers désignés à la juste valeur	5.406	25.175	10.904		41.485
Actifs financiers dérivés	3.023	408.214	9.082		420.319
Investissements financiers disponible à la vente	25.949	36.201	3.290		65.440
Total de l'actif	82.844	584.313	29.017		696.174
Passifs du portefeuille de Trading	-30.247	-42.345	-101		-72.693
Passifs financiers désignés à la juste valeur	-4	-94.088	-3.637		-97.729
Passifs financiers dérivés	-2.567	-396.695	-6.254		-405.516
Total du passif	-32.818	-533.128	-9.992		-575.938

Actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur Banque	Évaluation techniques utilisant			
	Prix cotés observ. (Niveau 1)	Entrées observ. (Niveau 2)	Entrées import. Non observ. (Niveau 3)	Total
Au 31 décembre 2011	m£	m£	m£	m£
Actifs du portefeuille de Trading	27.998	48.796	8.254	85.048
Actifs financiers désignés à la juste valeur	7	39.936	4.589	44.532
Actifs financiers dérivés	1	535.572	11.346	546.919
Investissements financiers disponible à la vente :	15.738	30.120	2.119	47.977
Total de l'actif	43.744	654.424	26.308	724.476
Passifs du portefeuille de Trading	-13.240	-15.386	-6	-28.632
Passifs financiers désignés à la juste valeur	-	-98.632	-2.437	-101.069
Passifs financiers dérivés	-8	-527.371	-8.458	-535.837
Total du passif	-13.248	-641.389	-10.901	-665.538
Au 31 décembre 2010				
Actifs du portefeuille de Trading	19.611	69.654	5.769	95.034
Actifs financiers désignés à la juste valeur	8	22.486	6.687	29.181
Actifs financiers dérivés	-	431.643	9.502	441.145
Investissements financiers disponible à la vente	12.567	30.306	2.348	45.221
Total de l'actif	32.186	554.089	24.306	610.581
Passifs du portefeuille de Trading	-11.235	-33.115	-2	-44.352
Passifs financiers désignés à la juste valeur	-3	-94.331	-2.708	-97.042
Passifs financiers dérivés	-8	-420.014	-6.221	-426.243
Total du passif	-11.246	-547.460	-8.931	-567.637

Les transferts entre le Niveau 1 et le Niveau 2 regroupent essentiellement des bons d'état dont les cours du marché étaient plus observables en descendant du Niveau 2 au Niveau 1.

Le tableau suivant illustre les actifs et passifs financiers du Groupe qui sont constatés et désignés à la juste valeur ventilée par des techniques d'évaluation et par type de produit.

Actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par type de produit	Actifs Evaluation technique en utilisant			Passifs Evaluation technique en utilisant		
	Prix cotés du marché (niveau 1)	Entrées Observables (niveau 2)	Entrées Importantes non observ. (niveau 3)	Prix cotés du marché (niveau 1)	Entrées Observables (niveau 2)	Entrées Importantes non observ. (niveau 3)
	£m	£m	£m	£m	£m	£m
Au 31 décembre 2011						
Prêts immobiliers commerciaux	-	-	2.452	-	-	-
Produits adossés à des actifs	30	29.995	5.752	-	-5.595	-1.020
Autre produit de crédits	-	55.347	4.386	-	-57.608	-3.765
Exposition de dérivés sur assureurs Monolines	-	-	1.129	-	-	-
Instruments de prêts non adossés à des actifs	66.622	84.296	4.213	-15.788	-77.966	-2.086
Produits du capital	30.673	7.810	1.079	-12.589	-11.612	-1.531
Fonds privés	-	-	39	2.827	-	-
Fonds et produits rattachés aux fonds	968	3.169	1.290	-	-1.017	-
Produit de change	-	34.658	457	-	-33.536	-187
Produits des taux d'intérêt	-	405.635	2.433	-	-399.254	-2.090
Matières premières	857	26.551	773	-4	-33.120	-991
Autres	498	17.948	5.232	-76	-1.794	-53
Total	99.648	665.448	32.023	-28.457	-621.502	-11.723
Au 31 décembre 2010						

Prêts immobiliers commerciaux	-	-	5.424	-	-	-
Produits adossés à des actifs	-	39.649	4.628	-	-6.287	-1.912
Autre produit de crédits	-	50.230	1.097	-	-42.216	-1.318
Exposition de dérivés sur assureurs Monolines	-	-	1.449	-	-	-
Instruments de prêts non adossés à des actifs	47.108	99.688	2.956	-23.008	-105.481	-2.719
Produits du capital	33.384	9.708	1.478	-9.292	-14.342	-1.895
Fonds privés	-	27	2.844	-	-	-
Fonds et produits rattachés aux fonds	591	3.674	1.084	-	-1.827	-
Produit de change	-	29.883	506	-	-30.349	-241
Produits des taux d'intérêt	-	305.235	2.407	-	-291.420	-1.079
Matières premières	1.378	28.520	493	-518	-36.191	-629
Autres	383	17.699	4.651	-	-5.015	-199
Total	82.844	584.313	29.017	-32.818	-533.128	-9.992

Niveau 3 - Classement

Le tableau suivant présente le Niveau 3 des actifs et passifs financiers par classement au bilan et type de produit.

Niveau 3 actifs et passifs financiers par classement au bilan et type de produit	Actifs non dérivés		Passifs non dérivés		Produits dérivés	
	Actifs portefeuille de Trading	Actifs financiers désignés à la juste valeur	Actifs disponibles à la vente	Actifs portefeuille de Trading	Actifs financiers désignés à la juste valeur	Actifs disponibles à la vente
	m£	m£	m£	m£	m£	m£
Au 31 décembre 2011						
Prêts immobiliers commerciaux	-	2.452	-	-	-	-
Produits adossés à des actifs	3.306	693	252	-1	-13	495
Autre produit de crédits	-	196	-	-	-1.007	1.432
Exposition de dérivés sur assureurs Monolines	-	-	-	-	-	1.129
Instruments de prêts non adossés à des actifs	3.953	223	36	-5	-2.081	1
Produits du capital	115	-	15	-	-	-582
Fonds privés	-	2.238	589	-	-	-
Fonds et produits rattachés aux fonds	1.258	32	-	-	-	-
Produit de change	6	-	-	-	-	264
Produits des taux d'intérêt	-	3	-	-	-	340
Matières premières	-	-	18	-	-35	-201
Autres	566	2.842	1.963	-	-	-192
Total	9.204	8.679	2.873	-6	-3.136	2.686
Au 31 décembre 2010						
Prêts immobiliers commerciaux	-	5.424	-	-	-	-
Produits adossés à des actifs	1.720	364	312	-5	-17	342
Autre produit de crédits	-	237	-	-4	-716	262
Exposition de dérivés sur assureurs Monolines	-	-	-	-	-	1.449
Instruments de prêts non adossés à des actifs	2.460	325	168	-1	-2.690	-25
Produits du capital	135	-	27	-	-	-579
Fonds privés	50	1.995	799	-	-	-
Fonds et produits rattachés aux fonds	1.084	-	-	-	-	-
Produit de change	-	-	-	-	-	265
Produits des taux d'intérêt	-	61	-	-	-27	1.294
Matières premières	-	14	4	-	-161	7
Autres	292	2.484	1.980	-91	-26	-187
Total	5.741	10.904	3.290	-101	-3.637	2.828

Note

Les instruments financiers dérivés figurant dans le tableau ci-dessus sont représentés sur une base nette. Sur une base brute, les actifs financiers dérivés au 31 décembre 2011 sont de 11.267m£ (2010 : 6 254 m£), Les passifs financiers dérivés sont de 8.581 £ (2010 : 6.254 m£).

Niveau 3 - Analyse des mouvements

Les tableaux suivants résument les mouvements des soldes de niveau 3 durant l'exercice. Les tableaux donnent les gains et les pertes et incluent les montants de tous les actifs et passifs financiers transférés au niveau 3 pendant l'exercice. Les transferts sont indiqués comme s'ils avaient été effectués en début d'exercice.

Analyse des mouvements des actifs et passifs financiers de Niveau 3	Actifs portefeuille de Trading	Actifs financiers désignés à la juste valeur	Actifs disponib. A la vente	Passifs portefeuille de Trading	Passifs financiers désignés à la juste valeur	Inst. financiers dérivés nets (a/b)	Total
	m£	m£	m£	m£	m£	m£	m£
Groupe							
Au 1er Janvier 2011	5.741	10.904	3.290	-101	-3.637	2.828	19.025
Achat	6.863	1.659	74	2	-	420	9.018
Ventes	-5.390	-2.210	-317	5	223	-144	-7.833
Emissions	-	57	-	-	-647	-389	-979
Règlements	-190	-2.157	-39	-	523	60	-1.803
Total des gains et des pertes pour le période du compte de résultat	-	-	-	-	-	-	-
-résultat d'exploitation	-355	117	-	2	982	-686	60
-autre revenu	-	-12	90	-	150	-	228
Total des gains ou des pertes constatés dans autre résultat global	-	-	-26	-	-	-	-26
Entrées, sorties	2.535	321	-199	86	-730	597	2.610
Au 31 décembre 2011	9.204	8.679	2.873	-6	-3.136	2.686	20.300
Banque							
Au 1er Janvier 2011	5.769	6.687	2.348	-2	-2.708	3.281	15.375
Achat	5.297	464	2	-	-	401	6.164
Ventes	-4.573	-428	-	2	71	-175	-5.103
Emissions	-	-	-	-	-611	-344	-955
Règlements	-104	-1.065	-28	-	428	-67	-836
Total des gains et des pertes pour le période du compte de résultat	-	-	-	-	-	-	-
-résultat d'exploitation	-349	-152	-	-	1.014	-522	-9
-autre revenu	-	23	-3	-	-	-29	-9
Total des gains ou des pertes constatés dans autre résultat global	-	-	16	-	-	-	16
Entrées, sorties	2.214	-940	-216	-6	-631	343	764
Au 31 décembre 2011	8.254	4.589	2.119	-6	-2.437	2.888	15.407

Note

a Les instruments financiers du Groupe figurant dans le tableau ci-dessus sont représentés sur une base nette. Sur une base brute, les actifs financiers dérivés au 31 décembre 2011 sont de 11.267m£ (2010 : 9.082m£), les passifs financiers dérivés sont de 8.581m£ (2010 : 6.254m£).

b Les instruments financiers dérivés de la Banque figurant dans le tableau ci-dessus sont représentés sur une base nette. Sur une base brute, les actifs financiers dérivés au 31 décembre 2011 sont de 11.346m£ (2010 : 9.502m£), les passifs financiers dérivés sont de 8.458 m£ (2010 : 6.221m£)

Analyse des mouvements des actifs et passifs financiers de Niveau 3	Actifs portefeuille de Trading	Actifs financiers désignés à la juste valeur	Actifs disp. à la vente	Actifs portefeuille de Trading	Actifs financiers désignés à la juste valeur	Instrum. financiers dérivés nets	Total
	m£	m£	m£	m£	m£	m£	m£
Groupe							
Au 1er Janvier 2010	6.078	10.700	1.277	-78	-3.828	3.087	17.236
Achats	2.830	890	234	-96	-12	762	4.608
Ventes	-3.334	-1.117	-121	-	39	147	-4.386
Emissions	-	-	-	-	-243	-555	-798
Règlements	-455	-924	-206	63	601	-94	-1.015
Total des gains et des pertes pour le période du compte de résultat							
-Résultat d'exploitation	683	203	-	-	-730	-5	151
-Autre revenu	-	173	-94	-	-	-	79
Total des gains ou des pertes constatés dans autre résultat global	-	-	208	-	-	-	208

Entrées/sorties	-61	979	1.992	10	536	-514	2.942
Au 31 décembre 2010	5.741	10.904	3.290	-101	-3.637	2.828	19.025
Banque							
Au 1er Janvier 2010	4.444	5.980	867	-9	-2.622	4.012	12.672
Achats	1.141	285	165	-	-12	738	2.317
Ventes	-1.856	-157	-	-	24	147	-1.842
Emissions	-	-	-	-	-176	-566	-742
Règlements	-345	-570	-126	3	293	-135	-880
Total des gains et des pertes pour le période du compte de résultat							
-Résultat d'exploitation	1.068	-23	-	2	-465	-421	161
-Autre revenu	-	19	-135	-	-	-	-116
Total des gains ou des pertes constatés dans autre résultat global	-	-	93	-	-	-	93
Entrées/sorties	1.317	1.153	1.484	2	250	-494	3.712
Au 31 décembre 2010	5.769	6.687	2.348	-2	-2.708	3.281	15.375

Les mouvements importants dans les positions du Niveau 3 pendant l'exercice clos le 31 Décembre 2011 ont été les suivants :

- Achats de 9,0mdf, comprenant essentiellement 5,1mdf d'actifs acquis dans le cadre de l'acquisition de Protium, 2,1mdf d'autres instruments de prêt non adossés à des actifs, 0,6mdf de produits adossés à des actifs et 0,4mdf de produits dérivés ;

- Ventes de 7,8mdf incluant la vente d'actifs Protium de 2,8mdf après son acquisition, la vente de 1,9mdf d'instruments de prêt non adossés à des actifs, de 1,0mdf de produits adossés à des actifs, de 1,0mdf de prêts immobiliers d'entreprise obsolètes (legacy) et de 0,3mdf de participation à un fonds de capital- investissement;

- Règlements de 1,8mdf dont 0,8mdf de restructuration de la dette Baubecon et des remboursements reçus sur d'autres prêts immobiliers d'entreprise obsolètes (legacy). Pour un complément de précisions sur Baubecon, cf. Note 39 ;

- Les transferts nets vers le Niveau 3 de 2,6mdf comprennent essentiellement des transferts d'actifs du portefeuille de Trading en obligations indexées sur l'inflation, pour lesquels les justes valeurs sont devenues moins observables sur le marché ; et

- Emissions de 1,0mdf, comprenant 0,4mdf de produits dérivés, 0,3mdf d'obligations structurées et 0,3mdf de produits non adossés à des actifs. Les Mouvements sur la juste valeur des actifs de Niveau 3 constatés dans le compte de résultat se sont élevés à un total de 0,3mdf (2010 : 0,2mdf)

Gains et pertes de Niveau 3 sur actifs et passifs financiers

Le tableau ci-dessous présente les gains et pertes de Niveau 3 pendant l'exercice sur les actifs et passifs financiers détenus :

Gains et pertes de Niveau 3 constatés pendant la période sur les actifs passifs	Actifs portefeuille de Trading m£	Actifs financiers désignés à la juste valeur m£	Actifs disp. à la vente m£	Actifs portefeuille de Trading m£	Actifs financiers désignés à la juste valeur m£	Instrum. financiers dérivés nets m£	Total m£
Groupe							
Total gains et pertes au 31 Décembre 2011							
Constatés dans le compte de résultat	-44	270	-	-	729	-324	631
- résultat d'exploitation	-	118	-54	-	-	-	64
-autre revenu	-	-	135	-	-	-	135
Total des gains ou des pertes constatés							
Total	-44	388	81	-	729	-324	830
Banque							
Total gains et pertes au 31 Décembre 2011							
Constatés dans le compte de résultat	-69	216	-	-	794	-206	735
- résultat d'exploitation	-	20	-32	-	-	-31	-43
-autre revenu	-	-	3	-	-	-	3
Total des gains ou des pertes constatés dans autre résultat							
Total	-69	236	-29	-	794	-237	695

Gains et pertes constatés pendant la période sur les actifs et passifs financiers détenus de Niveau 3	Actifs portefeuille de Trading m£	Actifs Financiers détenus à la juste valeur m£	Actifs disponibles à la vente m£	Passifs portefeuille de Trading m£	Passifs Financiers détenus à la juste valeur m£	Instruments Financiers dérivés nets m£	Total m£
Groupe							
Total gains et pertes au 31 Décembre 2010							

Constatés dans le compte de résultat								
- résultat d'exploitation	345	215	-	-1	-528	-66	-35	
- autre revenu	-	115	-166	-	-	-	-51	
Total des gains ou des pertes constatés dans autre résultat	-	-	133	-	-	-	133	
Total	345	330	-33	-1	-528	-66	47	
Banque								
Total gains et pertes au 31 Décembre 2010								
Constatés dans le compte de résultat								
- résultat d'exploitation	339	142	-	2	-434	-449	-400	
- autre revenu	-	18	-301	-	-	-	-283	
Total des gains ou des pertes constatés dans autre résultat	-	-	-3	-	-	-	-3	
Total	339	160	-304	2	-434	-449	-686	

Techniques d'évaluation

Il incombe à la Fonction Contrôle des Evaluations Indépendantes de procéder à une vérification indépendante des cours, de contrôler les ajustements de la juste valeur et de faire remonter par la voie hiérarchique les questions d'évaluation. Ses interventions portent sur toutes les positions à la juste valeur et la mission de contrôle remplie par cette Fonction revêt une importance majeure aux fins de garantir l'exactitude ou la quasi-exactitude des évaluations.

Les données utilisées pour vérifier les cours sont celles obtenues auprès d'une source indépendante, et sont considérées être les plus représentatives du marché. Les caractéristiques retenues pour évaluer la source de données regroupent l'indépendance, la fiabilité, la cohérence avec d'autres sources et la preuve que les données représentent un prix praticable. Les données utilisées sont les plus actuelles disponibles à la date du bilan. Lorsque des écarts importants apparaissent pendant la vérification indépendante des cours, la position à la juste valeur fait l'objet d'un ajustement. Il est le cas échéant procédé à d'autres ajustements supplémentaires pour prendre en compte des facteurs tels que l'écart entre cours acheteur et vendeur (bid-offer spread), l'incertitude des données du marché, les limites des modèles et le risque de contrepartie.

Les résultats de la vérification indépendante des cours et les ajustements de la juste valeur sont communiqués mensuellement au Comité d'évaluation. Il incombe à ce Comité de superviser les règles d'évaluation des cours et d'ajustement de la juste valeur au sein de Corporate et Investment Banking (Banque d'Investissements) et c'est aussi l'organe auquel sont soumises les questions d'évaluation remontées par la voie hiérarchique. Le Comité d'évaluation délègue les inspections plus approfondies à ses cinq sous-comités qui sont les suivants: Évaluations indépendantes, Actifs obsolètes (legacy) et autres actifs, Risques judiciaires, Modèles et Gouvernance.

Le Sous-comité Évaluations Indépendantes procède à une inspection mensuelle des résultats de vérifications indépendantes des cours et des ajustements des justes valeurs. Il lui incombe à cette fin, entre autres, de vérifier les ajustements de la juste valeur et les méthodologies associées, les résultats des vérifications indépendantes des cours et les limites et l'incertitude entourant les évaluations. Le Sous-comité Actifs obsolètes (legacy) et autres actifs a pour mission de superviser les problèmes d'évaluation et de mesure posés par les actifs obsolètes (legacy), par certaines positions disponibles à la vente et d'autres actifs, conformément aux mandats qui lui sont délégués par le Comité d'évaluation. Le Sous-comité Risques judiciaires à la charge de superviser les problèmes d'évaluation et de mesure posés par les risques judiciaires au sein de Barclays Corporate et Investment Banking.

Il revient au Sous-comité des Modèles de superviser les règles et les contrôles associés à l'utilisation de modèles. Il a notamment la charge à cette fin d'inspecter les rapports internationaux sur les risques de modélisation, de valider les modèles et les méthodes d'approbation de la négociation, de procéder aux ajustements de la juste valeur associés aux modèles et de traiter les écarts notés lors de la vérification indépendante des cours ou les différends concernant les garanties, liés à l'utilisation des modèles.

Il incombe au Sous-comité Gouvernance de superviser la gouvernance des méthodes, règles et procédures d'évaluation. Ce Sous-comité assure le suivi de contrôle de l'élaboration du cadre de contrôle des Evaluations, il s'assure que le bilan est complet et que la haute Direction est correctement représentée au sein du Comité d'évaluation comme à chacun des Sous-comités susvisés. Les questions réglementaires et comptables associées à la juste valeur sont évaluées par le Sous-comité Gouvernance.

Techniques d'évaluation

Les techniques d'évaluation de l'exercice en cours étaient en cohérence avec celles de l'exercice précédent, sauf mention contraire ci-après. Ces méthodologies sont couramment utilisées par les acteurs du marché. Les techniques d'évaluation utilisées pour les principaux produits qui ne sont pas déterminés par rapport à des cours cotés non ajustés (niveau 1) sont décrites ci-après.

Prêts immobiliers et commerciaux

Cette catégorie inclut des prêts sur toute une série de types de biens immobiliers commerciaux y compris des biens Retail, des hôtels, des bureaux et des projets de promotion immobilière.

Les prêts performants sont évalués en suivant une méthode fondée sur les spreads, compte tenu de caractéristiques telles que le type de bien, son emplacement géographique, les rendements, la qualité du crédit et les revues des performances du bien considéré. Lorsque les performances du prêt sont très incertaines, l'évaluation porte sur le collatéral sous-jacent dont la valeur est déterminée au moyen d'informations spécifiques au bien, telles qu'un rapport d'évaluation du bien établi par un tiers et des offres faites pour les biens sous-jacents.

Etant donné que la nature de chaque prêt immobilier commercial est unique et que le marché secondaire des prêts commerciaux est relativement illiquide, les informations utilisées pour l'évaluation sont en règle générale réputées être inobservables.

Produits adossés à des actifs

Ces créances et produits dérivés sont liés aux flux de trésorerie d'un ensemble d'actifs de référence moyennant une titrisation. Cette catégorie regroupe des titres adossés à des prêts immobiliers résidentiels, des titres adossés à des prêts immobiliers commerciaux, des obligations adossées sur actifs (CDO - collateralised Debt Obligation), titres adossés sur crédits (CLO - collateralized loan obligation) et des dérivés dont les flux de trésorerie sont reliés à des titrisations.

Les évaluations se fondent sur les cours du marché observables, quand ceux-ci existent, à savoir les cours communiqués par les courtiers et les cours des courtiers interprofessionnels. Sinon, les évaluations sont déterminées en utilisant les modèles standard sectoriels de flux de trésorerie qui calculent la juste valeur à partir de projections de perte, de remboursements anticipés, de taux de recouvrement et de décote.

Les informations fondant l'évaluation sont déterminées en recourant à plusieurs sources dont notamment aux mesures indirectes (proxying) de transactions observées, à des indices boursiers ou à des études de marché et en évaluant les performances du collatéral sous-jacent.

L'utilisation de mesures indirectes de transactions observées, d'indices ou d'études impose d'évaluer et de comparer les caractéristiques sous-jacentes des titres, dont notamment le collatéral, la tranche, la séniorité, la composition des actifs sous-jacents (pertes historiques, caractéristiques de l'emprunteur tels que la quotité de financement et la concentration géographique) et les notes de crédit (initiales et actuelles).

Autre produit de crédit

Ces produits sont liés au spread de crédit d'une entité référencée, à l'indice ou au panier d'entités référencées. Cette catégorie inclut des CDO synthétiques ; des CDS « single name » et des indices de CDS et les paniers de crédit Nth to default swaps. Dans cette population, les entrées d'évaluation sont non observables pour certaines CDO synthétiques et CDS ayant les actifs de référence illiquides.

Les couvertures de défaillance (credit default swaps –CDS) sont évaluées en utilisant un modèle standard du marché, qui incorpore la courbe de crédit comme principale donnée d'entrée. Les spreads de crédit sont observés directement à partir des données de courtiers, de vendeurs tiers ou leur cours est évalué en se servant de mesures indirectes (proxy). Si les spreads de crédit sont inobservables, ils sont déterminés par référence à des transactions récentes ou aux spreads entre obligations en se servant des émissions observables du même émetteur ou d'autres entités similaires, utilisées comme mesures indirectes.

Les CDO synthétiques sont évalués en utilisant un modèle qui calcule la juste valeur basée sur des paramètres observables et non observables y compris des spreads de crédit, des taux de recouvrement, des corrélations et des taux d'intérêt et qui est calibrée journalièrement. Pour les index CDO et les CDO synthétiques sur mesure avec des entrées non observables, la corrélation est fixée par référence au marché au marché des tranches d'indice.

Exposition de dérivés sur assureurs Monolines

Ces produits sont des dérivés moyennant lesquels une protection du crédit est achetée sur des instruments de prêt structurés (essentiellement des CLO) auprès d'assureurs monoline (rehausseur de crédit).

La valeur d'un CDS est calculée à partir de la valeur de l'instrument liquide ou quasi-liquide que le CDS protège. Il est procédé ensuite à un ajustement d'évaluation pour tenir compte du risque de crédit de contrepartie associé à l'assureur monoline concerné. Cet ajustement est calculé à partir de l'évaluation du recouvrement probable de l'instrument liquide protégé. On procède à cette fin à un calcul fondé sur des scénarios de la valeur estimée au prix du marché de l'instrument en utilisant le modèle d'évaluation adapté ; et sur la probabilité de défaut et de perte compte tenu d'un défaut de la contrepartie monoline, telle qu'estimée à partir d'une analyse fondamentale du crédit. En raison du risque de crédit de contrepartie associé à ces assureurs, l'exposition des dérivés aux contreparties que sont les assureurs monoline est en règle générale considérée comme inobservable.

Instruments de prêts non adossés à des actifs

Il s'agit d'obligations d'État ; obligations d'agences américaines ; obligations d'entreprises ; billet de trésorerie ; certificats de dépôts ; obligations convertibles ; valeurs et autres titres non adossés à des actifs. Dans cette population, les entrées d'évaluation sont non observables pour certaines obligations convertibles, obligations Corporate et obligations.

Les obligations d'état hautement liquides activement négociées en bourse ou dans une chambre de compensation sont évaluées aux niveaux à la clôture observés sur ces marchés. Les obligations d'état moins liquides, les obligations du trésor américain, les obligations émises par les grandes sociétés, les billets de trésorerie et les certificats de dépôt sont évalués en utilisant les cours du marché observables établis par les courtiers et les courtiers interprofessionnels ou d'autres services fiables de cotation. Lorsqu'il n'existe pas de cours du marché observables, la juste valeur est déterminée par référence soit à des émissions soit à des spreads entre CDS émis par le même émetteur et utilisés comme mesures indirectes (proxy) pour obtenir les montants actualisés des flux de trésorerie. En l'absence de spreads observables entre obligations ou entre CDS pour l'émetteur considéré, des actifs de référence ou des moyennes sectorielles sont appliqués comme mesures indirectes (proxy) (le bien-fondé des mesures indirectes étant évalué sur la base de l'émetteur, du taux nominal, de l'échéance et du secteur).

Les obligations convertibles sont évaluées en utilisant des prix observés à partir de sources de courtage, des services de données du marché et de l'activité de Trading. Si l'on ne dispose pas de sources de données extérieures fiables, la juste valeur est déterminée en utilisant un écart avec la valeur de conversion de l'action ou la valeur de l'obligation sans conversion supplémentaire de l'action. Le niveau de spread est déterminé par référence à des actifs de proxy similaires.

Les billets émis à la juste valeur sont évalués en utilisant des techniques d'actualisation des flux de trésorerie et des modèles standard sectoriels comportant différents paramètres d'entrée observables choisis en fonction des termes de l'instrument. Toute entrée inobservable a en règle générale une incidence sensible sur l'évaluation générale.

Produits de capital

Cette catégorie inclut des actions cotées ; des produits dérivés négociés en bourse ; des dérivés d'actions de gré à gré (OTC) ; des actions privilégiées et des contrats pour la différence.

Produits de capital

Cette catégorie inclut des actions cotées ; des produits dérivés négociés en bourse ; des dérivés d'actions de gré à gré (OTC) ; des actions privilégiées et des contrats pour la différence. En général, les paramètres d'entrée sont réputés être observables jusqu'aux échéances finales qui sont déterminées séparément pour chaque paramètre et instrument sous-jacent. Les entrées inobservables du modèles sont déterminées par référence à des instruments liquides du marché et en appliquant des techniques d'extrapolation pour parvenir au profil de risque approprié.

Fonds privés

Les prises de participation privées au capital sont évaluées conformément aux « International Private Funds et Venture Capital Valuation Guidelines ». Ceci nécessite l'utilisation d'un certain nombre de références individuelles de pricing comme les prix de transactions récentes pour les mêmes instruments ou de instruments similaires, une analyse du cash-flow actualisé, et une comparaison avec les multiples des bénéficiers de sociétés cotées comparables. Les entrées non observables incluent des estimations des bénéficiers, des multiples des sociétés comparables, escomptes pour absence de négociabilité et taux d'escompte. Les entrées de modèle sont basées sur les conditions du marché à la date du reporting. Les évaluations des instruments de capitaux propres sont basées sur les conditions du marché à la date du reporting. L'évaluation des instruments de capitaux propres non cotés est subjective par nature. Toutefois, les méthodes pertinentes sont couramment appliquées par d'autres participants du marché et ont été régulièrement appliquées dans le temps. Des évaluations complètes sont effectuées trimestriellement, et le portefeuille est revu mensuellement pour tenir compte d'événements importants pouvant avoir une incidence sur la juste valeur.

Fonds et produits liés à des fonds

Cette catégorie inclut des prises de participation dans des hedge funds ; des sous-fonds ; et des produits dérivés de fonds. Les produits dérivés de fonds sont des produits dérivés dont les sous-jacents incluent des fonds mutuels, des fonds spéculatifs, des index et des portefeuilles à actifs multiples. Ils sont évalués en utilisant les prix des fonds sous-jacents, les courbes de rendement et d'autres informations disponibles sur le marché.

En général les prises de participation dans des fonds sont évaluées sur la base de la dernière évaluation reçue de l'administrateur du fonds. Les fonds sont réputés non observables lorsque le fonds est suspendu, en phase de clôture, a une restriction de rachat qui affecte sérieusement sa liquidité, ou lorsque la dernière valeur nette de l'actif (NAV) des administrateurs du fonds date de plus de trois mois. En cas de prise de participation dans un fonds illiquide, la variation tient compte de toutes les informations disponibles concernant le fonds sous-jacent ou le recouvrement des fonds et peut être ajusté par rapport à la performance des références de l'indice applicable.

Produits de charge

Ces produits sont des produits dérivés liés au marché des devises. Cette catégorie inclut les contrats à terme, les swaps de change et les options de change. Les produits dérivés exotiques sont évalués en utilisant la norme de l'industrie et des modèles propriétaires.

Les paramètres d'entrée regroupent les taux de change, les taux d'intérêt, les volatilités des taux de change, les volatilités des taux d'intérêt, les corrélations entre taux d'intérêt et taux de change et d'autres paramètres s'il y a lieu. Certaines corrélations et contrats à terme et volatilités à long terme sont inobservables. Les entrées inobservables des modèles sont paramétrées en prenant pour référence des instruments liquides du marché et en appliquant des techniques d'extrapolation pour parvenir au profil de risque approprié.

Produits des taux d'intérêt

Ce sont des produits indexés sur des taux d'intérêt ou sur l'inflation. Cette catégorie regroupe des swaps de taux d'intérêt et de taux d'inflation et des options swap, options caps (plafonds) sur taux d'intérêt, options floors (plancher) sur taux d'intérêt, options sur l'inflation, swaps de taux d'intérêt garantis par des soldes et autres dérivés exotiques de taux d'intérêt. Les produits de taux d'intérêt sont évalués en utilisant des techniques standard d'actualisation des flux de trésorerie.

Les flux de trésorerie issus de dérivés de taux d'intérêt sont évalués en utilisant des courbes de rendement des taux d'intérêt qui utilisent des données du marché observables pour construire la structure des durées des taux à terme. Celle-ci est utilisée ensuite pour projeter et actualiser les futurs flux de trésorerie à partir des paramètres de la transaction. Un instrument ayant un caractère optionnel est évalué en utilisant la surface de volatilité construite à partir d'entrées observables sur le marché. Les dérivés exotiques de taux d'intérêt sont évalués en utilisant des normes du secteur et des modèles sur mesure fondés sur des paramètres observables sur le marché, qui sont déterminés séparément pour chaque paramètre et chaque instrument sous-jacent. S'il n'est pas observable, un paramètre sera fixé par référence à une donnée proxy observable. Les courbes d'inflation à terme et les courbes de rendements de taux d'intérêt sont extrapolées au-delà des teneurs observables.

Les swaps de taux d'intérêt garantis par des soldes sont évalués en utilisant des modèles de flux de trésorerie en usage courant par le secteur, qui calculent la juste valeur à partir de projections de pertes, de paiements anticipés, taux de récupération et d'actualisation. Ces paramètres sont déterminés par référence aux performances des actifs sous-jacents, de la recherche indépendante, des indices ABX, des cotations des courtiers, des transactions observables portant sur des titres mobiliers similaires et de sources extérieures de détermination des cours. Le paiement anticipé est projeté sur la base des observations de paiements anticipés historiques.

En 2010, dans le prolongement des changements intervenus dans la pratique boursière, la méthodologie suivie pour évaluer certains produits de taux d'intérêt adossés à des garanties a été mise à jour de manière à utiliser des courbes de rendement de taux d'intérêt plus pertinentes pour actualiser les flux de trésorerie. Pour certains swaps vanille adossés à des garanties, les obligations indexées sur l'inflation et d'autres dérivés linéaires à revenu fixe, les swaps de taux d'une semaine à un an basé sur un taux au jour le jour (OIS) ont été utilisés de préférence à d'autres taux de référence du marché tels que le LIBOR. En 2011, en concordance avec les pratiques boursières, la méthodologie suivie pour évaluer certains produits adossés à des taux d'intérêt a été à nouveau modifiée pour tenir compte de l'incidence de la nouvelle règle de la garantie « la moins chère à affecter » sur les courbes d'actualisation, quand les clauses de l'annexe CSA de l'ISDA (Credit Support Annex- Annexe de soutien au crédit) stipulent le droit en faveur de la contrepartie de choisir la devise de la garantie affectée.

Matières premières

Ces produits sont négociés en bourse, de même que les produits dérivés OTC basés sur une matière première sous-jacente comme les métaux, le pétrole et les produits dérivés, les produits agricoles, l'électricité et le gaz naturel.

Les évaluations de certains swaps et options sur matières premières sont effectuées en utilisant des modèles qui comportent l'actualisation des flux de trésorerie et d'autres techniques de modélisation sectorielles courantes. Les données d'entrée servant à l'évaluation regroupent des courbes à terme, les surfaces de volatilité et la corrélation des teneurs. Au sein de cette population, certaines courbes à terme et surfaces de volatilité correspondant à des expositions à plus long terme sont inobservables. Ces entrées inobservables sont paramétrées en prenant pour référence des produits similaires observables ou à partir du marché observable en se servant de techniques d'extrapolation.

Autre

Cette catégorie est essentiellement composée de prêts à taux fixe, qui sont évalués en utilisant des modèles qui actualisent les cash-flows futurs prévus. Ces modèles calculent la juste valeur basée sur le taux d'intérêt observable, le financement non observable ou des spreads de crédit. Le financement non observable ou des spreads de crédit sont déterminés en appliquant une extrapolation linéaire de spreads observables.

Les comptes débiteurs résultant de l'acquisition des opérations nord-américaines de Lehman Brothers sont inclus dans "Autres". Pour plus de précisions, cf. la Note 29 Procédures judiciaires.

Instruments dérivés complexes

Les évaluations estimatives faites par les contreparties pour les instruments dérivés complexes, aux fins de déterminer le montant de la garantie à affecter, diffèrent parfois sensiblement des estimations faites par Barclays. Presque toujours, Barclays a su trouver une solution à ces différences ou au moins parvenir à un aménagement des niveaux de garantie à affecter, notamment en concluant des accords de compromis sur les garanties dans certains cas. En raison de la nature continue des appels de garantie, Barclays aura souvent à débattre avec une contrepartie ou plusieurs de ces différences à un moment donné. Les évaluations estimatives faites par les contreparties aux fins de la garantie sont, comme toute autre évaluation faite par un tiers, prises en considération lorsque Barclays effectue ses propres estimations de la juste valeur.

Ajustements à la juste valeur

Les principaux ajustements d'évaluation à opérer pour parvenir à la juste valeur sont décrits ci-après :

Ajustements d'évaluation des cours acheteurs et vendeurs

Pour les actifs et passifs pour lesquels la société n'est pas le teneur de marché, le cours moyen entre le cours vendeur et le cours acheteur est ajusté au cours acheteur et au cours vendeur respectivement. Les ajustements des cours acheteurs correspondent à une stratégie de liquidation ou de compensation anticipée de la position et, pour les dérivés, au fait que ceux-ci sont gérés sous la forme d'un portefeuille. La méthodologie suivie pour déterminer l'ajustement cours acheteur-cours vendeur pour un portefeuille de dérivés impliquera, entre autres, de compenser les positions longues et les positions courtes entre elles et de créer des tranches de risques (buckets) par cours d'exercice et par durée conformément à la stratégie de couverture. Les niveaux de cours acheteur-vendeur sont déterminés en recourant aux sources du marché, telles que les données de maisons de courtage. Pour les actifs et les passifs pour lesquels la société est un teneur de marché et a la possibilité de faire des transactions au cours moyen ou à un cours meilleur que ce dernier (ce qui est le cas sur certains marchés d'actions, obligataires et de dérivés vanille), le cours moyen est utilisé car l'écart entre cours acheteur et cours vendeur ne représente pas un coût de transaction.

Ajustements au titre de l'incertitude

Les données d'entrée issues du marché pour les dérivés exotiques ne présentent pas toujours un écart directement observable entre le cours acheteur et le cours vendeur. Dans de tels cas, un ajustement pour incertitude est appliqué sous la forme d'une mesure indirecte (proxy) aux fins d'ajuster cet écart. Un exemple en est fourni par le risque de corrélation, quand il est nécessaire de procéder à un ajustement pour tenir compte de la fourchette possible de valeurs qu'appliquent les participants au marché. L'ajustement pour incertitude peut être déterminé en étalonnant les cours des dérivés ou au moyen d'une analyse de scénarios ou d'une analyse historique.

Ajustements d'évaluation des modèles

Les nouveaux modèles d'évaluation font l'objet d'un réexamen au sein du cadre de gouvernance des modèles de la société. Cette procédure a pour objet de rechercher et de retrouver les hypothèses utilisées et toutes limites du modèle [par exemple, de déterminer que le modèle n'incorpore pas d'asymétrie (skew) de volatilité]. Si nécessaire, il sera procédé à des ajustements de la juste valeur pour tenir compte de ces facteurs. Les ajustements d'évaluation des modèles dépendent de la taille du portefeuille, de la complexité du modèle, du fait que le modèle est ou non un modèle du marché standard et de la mesure dans laquelle il incorpore tous les facteurs de risque connus. Tous les modèles et ajustements des évaluations des modèles font l'objet d'une réinspection au moins une fois par an.

Credit and Debit valuation Adjustments (CVA)

Les Credit valuation adjustments – CVA (ajustement assurant que le risque de crédit de contrepartie est totalement pris en compte dans l'évaluation du portefeuille) et les Debit Valuation Adjustments – DVA (ajustement assurant que le risque de crédit présenté par Barclays est totalement pris en compte dans l'évaluation du portefeuille) sont incorporés dans les évaluations des dérivés afin que celles-ci tiennent compte de l'incidence qu'ont sur la juste valeur le risque de crédit de la contrepartie et la propre qualité de crédit de Barclays respectivement. Ces ajustements sont modélisés pour les dérivés échangés de gré à gré dans toutes les catégories d'actifs. Les calculs se fondent sur les estimations de l'exposition à un défaut, la probabilité de défauts et les taux de récupération, sur la base d'une contrepartie. Les contreparties regroupent notamment les grandes sociétés, les assureurs monoline, les états et les organismes nationaux, supranationaux et les structures d'accueil ou de titrisation.

Alors que, en 2010, certains états, organismes nationaux et supranationaux dont les notes de crédit étaient élevées ont été exclus du calcul de l'ajustement CVA, il a été jugé opportun à la suite de la crise de la dette d'inclure les entités pour lesquelles ce calcul avait pour incidence une augmentation de l'ajustement CVA de 79m£.

L'exposition à un défaut se fonde en règle générale sur l'Expected Positive Exposure, estimée au moyen de la simulation des facteurs de risque sous-jacents. Pour certains produits complexes pour lesquels il n'est pas possible de suivre cette méthode, des hypothèses simplificatrices sont faites, soit moyennant des mesures indirectes tirées d'une structure plus vanille soit en utilisant une évaluation de la valeur marchande réelle ou fondée sur des scénarios comme estimation de la future exposition. Quand il existe un accord de garantie solide pour atténuer le risque de contrepartie, l'exposition est paramétrée à zéro.

Les informations concernant la probabilité d'un défaut et les taux de récupération sont en règle générale tirées des marchés des CDS (Credit Default Swaps). Quand, ces informations n'existent pas pour les contreparties ou sont considérées peu fiables à cause de la nature de l'exposition, des méthodes en alternative sont adoptées, qui consistent à faire coïncider les notes internes de la contrepartie sur des informations historiques ou tirées du marché, concernant les défauts et la récupération. En particulier, ceci s'applique aux souscripteurs liés à un état si l'utilisation des hypothèses de récupération implicites dans les volumes de CDS a pour effet d'augmenter de 300m£ l'ajustement CVA.

La corrélation entre le risque de crédit de contrepartie et les facteurs de risques de dérivés sous-jacents peut conduire à une distorsion systématique dans l'évaluation du risque de crédit de contrepartie, dite « risque de corrélation défavorable (wrong-way) ou risque de corrélation favorable (right-way). Ce risque n'est pas incorporé dans le calcul de l'ajustement CVA mais fait l'objet d'un suivi régulier recourant à l'analyse de scénarios et s'est avéré être insignifiant.

Ajustements de son propre crédit

La valeur comptable des effets émis qui est désignée par l'Option juste valeur de l'IAS 39 est ajustée pour refléter l'incidence des changements de ses propres spreads de crédit. Le gain ou la perte qui en résulte sont constatés dans le compte de résultat. Pour les instruments financés, comme les effets émis, les spreads de crédit sur les obligations émises de Barclays constituent la base la mieux appropriée pour réaliser cet ajustement.

Au 31 décembre 2011, l'ajustement du crédit propre est dû à l'évaluation de la juste valeur des passifs financiers de Barclays Capital désignés à la juste valeur. Les spreads de crédit de Barclays se sont élargis en 2011, ce qui a généré un produit de 2.708m£ (2010 : 391m£) issu de la juste valeur des changements intervenus essentiellement dans le crédit propre, mais aussi des effets des taux de change, du thêta (coût du passage du temps sur le prix d'une option) et de l'activité boursière

Gains non comptabilisés par suite de l'utilisation de modèles d'évaluation utilisant des entrées non observables

Le montant qui doit encore être constaté dans le revenu, qui se rapporte à la différence entre le prix de la transaction (la juste valeur lors de la constatation initiale) et le montant qui en aurait découlé si ces modèles d'évaluation avaient utilisé des entrées non observables lors de la constatation initiale, moins les montants constatés par la suite, était le suivant:

	Groupe		Banque	
	2011 m£	2010 m£	2011 m£	2010 m£
Solde d'ouverture	137	99	99	70
Additions	93	56	43	41

Amortissement et levées	-113	-18	-63	-12
Solde de clôture	117	137	79	99

Jugements et estimations comptables critiques

Nous ne disposons pas de cours du marché pour un bon nombre d'actifs et de passifs financiers détenus à la juste valeur, et le Groupe utilise diverses techniques pour en estimer la juste valeur. La note ci-dessus décrit les aspects qui relèvent le plus d'un jugement au sein de l'évaluation faite pendant l'exercice, dont notamment: les ajustements CVA (credit valuation adjustment) sur les expositions aux assureurs monoline, les prêts immobiliers commerciaux, la participation au capital-investissement et les prêts à la juste valeur aux états et entreprises et d'autres services. L'analyse de sensibilité suivante est réalisée sur des produits dont certains paramètres importants sont inobservables (Niveau 3) afin de générer une fourchette d'évaluations raisonnablement possibles en alternative. Ces chiffres sont calculés avant de tirer avantage de toute diversification du portefeuille.

Analyse de la sensibilité des évaluations en utilisant des entrées non observables

Groupe Type de produit	Juste valeur		Changements favorab.		Changements défav.	
	Total actifs	Total passifs	Profits et pertes	Actions	Profits et pertes	Actions
	m£	m£	m£	m£	m£	m£
Au 31 décembre 2011						
Prêts immobiliers commerciaux	2.452	-	102	-	-118	-
Produits adossés à des actifs	5.752	-1.020	488	2	-388	-2
Autres produits de crédit	4.386	-3.765	167	-	-167	-
Exposition de dérivés sur assureurs Monolines	1.129	-	-	-	-133	-
Instruments de prêts non adossés à des actifs	4.213	-2.086	24	-	-22	-
Produits du capital	1.079	-1.531	169	11	-169	-15
Fonds privés	2.827	-	375	81	-364	-82
Fonds et produits rattachés aux fonds	1.290	-	174	-	-174	-
Produits de change	457	-187	57	-	-57	-
Produits des taux d'intérêt	2.433	-2.090	60	-	-60	-
Matières premières	773	-991	116	-	-123	-
Autres	5.232	-53	196	-	-196	-
Total	32.023	-11.723	1.928	94	-1.971	-99
Au 31 décembre 2010						
Prêts immobiliers commerciaux	5.424	-	183	-	-167	-
Produits adossés à des actifs	4.628	-1.912	317	11	-289	-11
Autres produits de crédit	1.097	-1.318	38	-	-66	-
Exposition de dérivés sur assureurs Monolines	1.449	-	78	-	-230	-
Instruments de prêts non adossés à des actifs	2.956	-2.719	56	-	-55	-
Produits du capital	1.478	-1.895	156	8	-154	-8
Fonds privés	2.844	-	279	111	-280	-69
Fonds et produits rattachés aux fonds	1.084	-	275	-	-275	-
Produits de change	506	-241	51	-	-52	-
Produits des taux d'intérêt	2.407	-1.079	38	-	-52	-
Matières premières	493	-629	30	-	-55	-
Autres	4.651	-199	51	-	-55	-
Total	29.017	-9.992	1.552	130	-1.730	-88

Une analyse est effectuée sur les produits dont certains paramètres importants sont inobservables (Niveau 3) pour générer une fourchette d'évaluations raisonnablement possibles. Les méthodologies appliquées prennent en compte la nature des techniques d'évaluation utilisées ainsi que l'accès à des mesures indirectes (proxy) observables et à des données historiques et la fiabilité de celles-ci. Les sensibilités sont calculées sans tenir compte de l'impact de toute diversification du portefeuille.

En stressant les données d'entrée inobservables jusqu'à une série d'alternatives raisonnablement possibles, on obtient pour effet d'augmenter les justes valeurs de 2,0md£ (2010 : 1,7md£) au maximum ou de diminuer les justes valeurs de 2,1md£ au maximum (2010 : 1,8md£), cet effet potentiel pesant presque entièrement sur les profits et pertes et non sur les fonds propres.

Les sensibilités sont calculées dynamiquement à intervalles mensuels. Ce calcul se fonde sur une fourchette, un écart type ou une dispersion statistique d'une source de référence fiable ou sur un scénario fondé sur plusieurs points de vue du marché en alternative. Le degré de variation (shift) ou les scénarios appliqués sont étudiés pour chaque produit et modifiés en fonction de la qualité des données et de la variabilité du marché sous-jacent. La méthode adoptée pour déterminer ces sensibilités a continué à évoluer pendant l'exercice à mesure que la conjoncture du marché changeait.

Prêts immobiliers commerciaux

La sensibilité est déterminée en appliquant un spread ajusté de 15 % pour chaque prêt (vers le haut et vers le bas). Le spread ajusté est obtenu par déduction des spreads de montage des prêts, fournis par une étude de marché indépendante. Pour les prêts non-performants, une évaluation du pire des cas est faite à partir d'un historique des rapports d'évaluation établis par des tiers ou des offres reçues.

Produits adossés à des actifs

L'analyse de la sensibilité pour les produits adossés à des actifs se fonde sur des fourchettes de cours acheteurs et vendeurs, définies au niveau de la catégorie d'actifs, qui prennent en compte la liquidité au niveau de la sécurité. La moitié de la fourchette de cours acheteurs et vendeurs observés est multipliée par la valeur du marché de la position pour calculer la sensibilité de l'évaluation. S'il n'y a pas de données observables de cours acheteurs et vendeurs, on utilise des fluctuations de cours sur des indices appropriés. La sensibilité se fonde sur la moyenne de la fluctuation la plus forte vers le haut et de la fluctuation la plus forte vers le bas au cours de la période précédente de 12 mois.

Autres produits de crédit

La sensibilité des évaluations du portefeuille de CDS illiquides est déterminée en appliquant une variation (shift) à chaque actif de référence sous-jacent. La variation (shift) se fonde sur la moyenne des écarts entre cours acheteurs et cours vendeurs observés sur le marché pour des CDS analogues.

La sensibilité des obligations synthétiques adossées à des actions (Collateralized Synthetic Obligations - CSO) « sur mesure » (créées en fonction des besoins des investisseurs) est calculée en utilisant des degrés de corrélation issus d'une fourchette d'apporteurs à un service de données sur mesure du consensus.

Derivative exposure to monoline insurers

La sensibilité est mesurée en stressant des données d'entrée à un ajustement d'évaluation donné du risque de contrepartie dont notamment nos expositions escomptées et la probabilité de défaut de la contrepartie monoline des instruments dérivés. Les expositions escomptées sont stressées en faisant varier (shifting) les hypothèses de taux de récupération sur les actifs sous-jacents protégés. La probabilité de défaut de la contrepartie monoline est stressée en faisant varier (shifting) la courbe de défaut interne qui est générée par l'analyse effectuée par la gestion du risque de crédit.

Instruments de prêts non adossés à des actifs

La sensibilité des obligations convertibles, est déterminée en appliquant une variation pour chaque valeur sous-jacente basée sur les écarts de cotation observés sur le marché pour des obligations similaires

La sensibilité du portefeuille d'obligations Corporate est déterminée en appliquant une variation pour chaque valeur sous-jacente basée sur les écarts de cotation moyens observés sur le marché pour des obligations similaires

Produits du capital

La sensibilité est estimée sur la base du spread statistique des services de données consensuelles, directement ou par l'intermédiaire de proxies.

Fonds privés

Les modèles d'évaluation applicables sont sensibles à chacune des hypothèses clés, comme des gains futurs projetés, des comparators multiples, des décotes de négociabilité et des taux de décotes. La sensibilité de l'évaluation est estimée en fléchissant ces hypothèses à des niveaux raisonnables en alternative et en en déterminant l'impact sur l'évaluation résultante.

Fonds et produits liés au fonds

La sensibilité est calculé pour chaque fonds en suivant une approche de scénarios fondés sur la perte, qui prennent en compte les actifs sous-jacents de chaque fonds et les taux de récupération supposés.

Produits de change

La sensibilité propre aux données d'évaluation entrées et non observables se fonde sur la dispersion des services de données du consensus.

Produits des taux d'intérêt

La sensibilité associée à l'évaluation des produits est tirée de la dispersion des données du consensus.

Matières premières

La sensibilité est déterminée en appliquant des valeurs basées sur la variabilité historique sur deux ans. L'estimation a été calculée en utilisant des données correspondant à des courbes de paramètres à court terme pour générer les scénarios des meilleur et pire des cas. Lorsque l'on ne dispose pas de données historiques ou lorsque l'incertitude est due au risque volumétrique, la sensibilité est mesurée en appliquant les scénarios de stress approprié ou en utilisant des données proxy de niveaux d'écart de cotation.

Autre

La sensibilité correspondant aux prêts à taux fixe est calculée en appliquant une variation (shift) de 25 % aux spreads de crédit de l'emprunteur.

Aucun stress test n'a été effectué sur les comptes débiteurs liés à l'acquisition de Lehman. Comme cela a été dit à la Note 16 En raison de l'incertitude inhérente aux procès, il n'est pas possible d'identifier les stressés raisonnables vers le bas et vers le haut sur une base comparable aux autres actifs analysés.

La sensibilité correspondant aux ajustements d'évaluation du crédit (CVA) est calculée en évaluant l'effet qu'aurait un stress consistant à abaisser la note de crédit de la contrepartie de deux crans, sur les spreads de crédit de cette contrepartie.

Instruments financiers détenus au coût amorti

La présente section contient des informations concernant les actifs détenus au coût amorti, générés par les prêts Retail et Wholesale du Groupe, y compris les prêts et avances, les crédit-bail de financement, les prises en pension de titres avec contrat d'achat et de revente et autres prêts garantis similaires. Pour un complément d'informations sur le financement du Groupe et sa position de liquidité, cf. Capital et Risque de liquidité en page 78 et pages 79 à 94

Comptabilisation des instruments financiers détenus au coût amorti

Les Prêts et avances aux clients et aux banques, les Comptes clients, Titres de créance et la majorité des autres Passifs financiers sont détenus au coût amorti, à savoir que la juste valeur initiale (qui est normalement le montant avancé ou prêté) est ajustée des remboursements effectués et de l'amortissement au taux nominal, des commissions et des frais pour représenter le taux d'intérêt effectif de l'actif ou du passif considéré.

19 Prêts et avances aux banques et aux clients

	Groupe		Banque	
	2011 m£	2010 m£	2011 m£	2010 m£
Montant brut des prêts et avances aux banques	46.837	37.847	52.332	40.438
Déduction: Provision pour dépréciation	-45	-48	-45	-48
Prêts et a avances aux banques	46.792	37.799	52.287	40.390
Montant brut des prêts et avances aux clients	442.486	440.326	525.154	531.012
Déduction: Provision pour dépréciation	-10.552	-12.384	-7.374	-8.076
Prêts et avances aux clients	431.934	427.942	517.780	522.936

20 Loyers de leasing

Comptabilisation des crédits-bails de financement

Le Groupe applique la norme IAS 17 Crédits-bails, pour comptabiliser les crédits-bails de financement qu'il en soit le bailleur ou le preneur. Un crédit-bail de financement est un crédit-bail qui confère à peu près tous les risques et avantages des actifs loués à bail au preneur. Si le Groupe est le bailleur, l'actif loué à bail n'est pas détenu sur le bilan, un compte à recevoir au titre du crédit-bail est constaté à la place et correspond aux paiements minimum de loyers à recevoir au titre et aux termes du crédit-bail, actualisés au taux d'intérêt implicite dans le crédit-bail. Si le Groupe est le preneur, l'actif loué est constaté dans Immobilisations de production et un passif pour crédit-bail de financement est constaté et correspond aux paiements minimum de loyers à payer aux termes du crédit bail, actualisés au taux d'intérêt implicite dans le crédit-bail.

Les produits ou frais d'intérêt sont constatés dans Intérêts à recevoir ou à payer, en étant imputés aux périodes comptables de manière à faire apparaître un taux de retour périodique constant.

Comptes à recevoir au titre des crédits-bails de financement

Les comptes à recevoir au titre des crédits-bails de financement sont inclus au sein de Prêts et avances aux clients. Le Groupe se spécialise dans les prêts adossés à des actifs et travaille avec des sociétés internationales très diverses, appartenant aux secteurs de l'informatique, de l'équipement industriel et du commerce à monter et proposer des financements personnalisés visant à aider les fabricants, concessionnaires et distributeurs de biens d'équipement..

	2011				2010			
	Invest. bruts dans les opérations de leasing à recevoir	Produits financiers futurs	Valeurs actuelles des loyers minim. à recevoir	Valeur résidu. non garantie	Invest. bruts dans les opérations de leasing à recevoir	Produits financiers futurs	Valeurs actuelles des loyers minim. à recevoir	Valeur résidu. non garantie
	m£	m£	m£	m£	m£	m£	m£	m£
Groupe								
Durée inférieure à un an	2.977	-437	2.540	71	3.440	-479	2.961	60
Durée comprise entre un et cinq ans	6.333	-934	5.399	122	7.200	-1.058	6.142	123
Durée supérieure à cinq ans	1.379	-320	1.059	395	1.591	-340	1.251	560
Total	10.689	-1.691	8.998	588	12.231	-1.877	10.354	743
Banque								
Durée inférieure à un an	18	-	18	-	-	-	-	-
Durée comprise entre un et cinq ans	181	-10	171	-	132	-	132	-
Durée supérieure à cinq ans	310	-29	281	-	92	-	92	-
Total	509	-39	470	-	224	-	224	-

La provision pour dépréciation pour loyers irrécouvrables à recevoir aux termes des crédits-bails de financement se montait à 290m£ au 31 décembre 2011 (2010 : 351m£).

Loyers de leasing à percevoir

Le Groupe loue à bail des outils de production et équipements, selon des termes qui répondent à la définition des crédits-bails de financement. Les passifs de crédits-bails de financement sont inclus dans Produits constatés d'avance, produits différés et autres passifs (cf. Note 26).

Au 31 décembre 2011, le total des paiements futurs minimums en application des crédits-bails de financement s'élevait à 64m£ (2010 : 87m£), dont 10m£ (2010 : 16m£) étaient dus à moins d'un an et le total des paiements futurs minimums en application des crédits-bails de financement étaient pour la Banque de 2m£ (2010 : zéro). Au 31 décembre 2011, la valeur comptable des actifs détenus en application des crédits-bails de financement était de 28m£ (2010 : 29m£).

21 Reclassification des actifs financiers détenus à des fins de transaction

Comptabilisation du reclassement des actifs financiers détenus à des fins de négociation

Conformément à la norme IAS 39, quand le Groupe n'a plus l'intention de négocier un actif financier, il lui est permis de le transférer ailleurs que dans la catégorie des Actifs détenus à des fins de négociation, et de l'évaluer au coût amorti s'il répond à la définition d'un prêt. La valeur initiale utilisée aux fins de déterminer le coût amorti est la juste valeur à la date de ce transfert.

Avant 2010, le Groupe a reclassé certains actifs financiers détenus à l'origine à des fins de négociation, quand ceux-ci n'avaient plus cette destination, dans la catégorie Prêts et comptes à recevoir. Aucun reclassement d'actifs financiers n'a eu lieu en 2011 ou en 2010.

La valeur comptable des titres mobiliers précédemment reclassés dans Prêts et comptes à recevoir a diminué de 8 625m£ à 7 652m£ du fait essentiellement de ventes, réductions d'encours et d'échéances des titres sous-jacents, et d'augmentations dues à l'inversion de l'actualisation au reclassement. Les ventes de titres mobiliers issus du reclassement opéré le 16 décembre 2008 se sont élevées au total à 91m£ (31 décembre 2010 : 390m£) et les ventes de titres mobiliers issus du reclassement opéré le 25 novembre 2009 se sont élevées au total à 482m£ (31 décembre 2010 : 178m£).

Le tableau suivant présente une synthèse des actifs reclassés depuis Actifs détenus à des fins de Trading vers Prêts et comptes à recevoir

	Valeur compt. m£	Juste valeur m£	Valeur compt. m£	Juste valeur m£
Actifs de Trading reclassés dans les prêts et créances				
Reclassification au 25 Novembre 2009	7.434	7.045	8.081	7.842
Reclassification au 16 Décembre 2008	218	217	544	545
Total des actifs financiers reclassés en prêts et produits à recevoir	7.652	7.262	8.625	8.387

Si leur reclassement n'avait pas eu lieu, le compte de résultat du Groupe pour 2011 aurait comporté des pertes supplémentaires sur les actifs de Trading reclassés de 152m£ (2010 : perte de 189m£). Les actifs financiers reclassés ont contribué pour 396m£ (2010 : £359m£) au produit généré par les intérêts.

22 Contrats de prise en pension de titres (engagement de revente et engagement de rachat) dont autres prêts et emprunts similaires

Les contrats de prise en pension de titres (avec engagement de revente) (et d'emprunt d'actions) ou autres transactions similaires sont une forme de prêt garanti : le Groupe fournit un prêt ou une garantie sous forme de liquidités en échange de la cession d'une garantie collatérale dont la forme est en règle générale celle de titres négociables, sous réserve d'un engagement de revendre les dits titres à un prix fixe dans l'avenir. Les contrats de prises en pension de titres avec engagement de rachat sont ceux conclus par le Groupe en vue d'obtenir un prêt ou une garantie sous forme de liquidités de ce type, en échange de la cession d'une garantie collatérale.

Comptabilisation des contrats de prise en pension de titres (engagement de revente et engagement de rachat) dont Autres prêts et emprunts similaires

Le Groupe achète (contrats de prise en pension de titres avec engagement de revente) ou emprunte des titres en prenant l'engagement de revendre ou de rendre ces titres. Ces titres ne sont pas inclus dans le bilan car le Groupe n'acquiert pas les risques et les avantages de la propriété. La rémunération payée (ou la garantie sous forme de liquidités donnée) est comptabilisée sous la forme d'un actif de prêt au coût amorti.

Il se peut aussi que le Groupe vende (contrat de prise en pension de titres avec engagement de rachat) ou prête des titres en prenant l'engagement de racheter ceux-ci. Les titres sont conservés sur le bilan étant donné que le Groupe conserve pratiquement tous les risques et avantages de leur propriété. La rémunération reçue (ou la garantie sous forme de liquidités donnée) est comptabilisée sous la forme d'un passif financier au coût amorti.

	Groupe		Banque	
	2011 m£	2010 m£	2011 m£	2010 m£
Actifs				
Banques	64.470	104.233	43.463	72.997
Clients	89.195	101.539	117.973	154.346
Contrats de prise en pension de titres et autres prêts similaires garantis	153.665	205.772	161.436	227.343
Passifs				
Banques	69.544	99.997	46.430	61.692
Clients	137.748	125.537	147.023	152.515
Contrats de prise en pension de titres et autres emprunts garantis	207.292	225.534	193.453	214.207

Immobilisations et investissements

La présente section donne le détail des Actifs corporels et incorporels du Groupe, de ses Outils et équipements de production et des placements que le Groupe engage pour générer du bénéfice.

23 Terrains, constructions et matériel

Comptabilisation des outils et équipements de production

Le Groupe applique la norme IAS 16, Immobilisations corporelles, et IAS 40 Immeubles de placement.

Les Outils et équipements de production sont constatés au prix coûtant, lequel comporte les coûts directs et progressifs d'acquisition minorés de l'amortissement cumulé et des provisions pour dépréciation si nécessaire. Les coûts ultérieurs sont capitalisés si ceux-ci ont eu pour résultat d'améliorer le bien.

L'amortissement est effectué sur la part amortissable des terrains, des constructions et du matériel selon la méthode linéaire, sur toute la durée de vie estimée. Les taux et méthodes de dépréciation ainsi que les valeurs résiduelles utilisés pour calculer la dépréciation des éléments du poste Outils et équipements de production font l'objet de réexamens réguliers afin de prendre en compte tout changement intervenu dans les circonstances. A la suite d'un réexamen effectué en 2011, les taux de dépréciation pour certaines catégories d'immobilisations ont été révisés de manière à tenir compte de leurs durées de vie utile actuellement escomptées. L'impact de cette modification a été peu important. Le Groupe utilise les taux annuels suivants pour calculer la dépréciation:

Taux annuels appliqués pour le calcul de la dépréciation	Taux de dépréciation
Terrains en pleine propriété	Non déprécié
Immeubles en pleine propriété et en location à long terme (durée d'utilisation restante de plus de 50 ans)	2-3.3%
Immeubles loués sur le reste de la durée du bail (durée d'utilisation restante de moins de 50 ans)	sur le restant de la durée du bail
Coûts d'aménagement d'un immeuble en pleine propriété ou en location (a)	6-10%
Matériel installé appartenant au Groupe ou loué (a)	6-10%
Ordinateurs et équipement similaire	17-33%
Agencements et autres équipements	9-20%

Immeubles de placement

Le Groupe comptabilise au départ les immeubles de placement au prix coûtant puis à leur juste valeur à chaque date du bilan, en tenant compte de la situation du marché à la date de l'information comptable. Les plus-values et moins-values à la réévaluation sont incluses dans le compte de résultat.

	Groupe					Banque			
	Immeub. de placement m£	Terrain m£	Equipement m£	Matériel m£	Total m£	Immeub. de placement m£	Terrain m£	Equipement m£	Total m£
Coût									
Au 1er janvier 2011	1.570	4.229	4.749	75	10.623	4	2.115	2.064	4.183
Acquisitions et cessions de filiales	1.201	-	-	-	1.201	-	-	-	-
Acquisitions et cessions	277	-183	256	1	351	-	-47	129	82
Modif. de la juste valeur des immeubles de plac.	-138	-	-	-	-138	-	-	-	-
Ajustements de change et autres mov.	18	-87	-250	-56	-375	-	-12	-24	-36
Au 31 décembre 2011	2.928	3.959	4.755	20	11.662	4	2.056	2.169	4.229
Amortissements et dépréciations cumulés									
Au 1er janvier 2011	-	-1.326	-3.133	-24	-4.483	-	-935	-1.370	-2.305
Charges d'amortissement	-	-206	-463	-4	-673	-	-110	-204	-314
Cessions	-	275	175	4	454	-	205	108	313
Ajustements de change et autres mov.	-	12	177	17	206	-	1	13	14
Au 31 décembre 2011	-	-1.245	-3.244	-7	-4.496	-	-839	-1.453	-2.292
Valeur comptable nette	2.928	2.714	1.511	13	7.166	4	1.217	716	1.937
Coût									
Au 1er janvier 2010	1.207	3.830	4.197	66	9.300	-	1.956	2.073	4.029
Acquisitions et cessions de filiales	46	2	4	-	52	-	-	2	2
Acquisitions et cessions	353	283	120	9	765	4	172	-22	154
Modif. de la juste valeur des immeubles de plac.	-54	-	-	-	-54	-	-	-	-
Ajustements de change et autres mov.	18	114	428	-	560	-	-13	11	-2
Au 31 décembre 2010	1.570	4.229	4.749	75	10.623	4	2.115	2.064	4.183
Amortissements et dépréciations cumulés									
Au 1er janvier 2010	-	-1.128	-2.529	-17	-3.674	-	-881	-1.316	-2.197
Charges d'amortissement	-	-231	-555	-4	-790	-	-129	-256	-385
Cessions	-	86	341	-3	424	-	58	221	279

Coût									
Au 1er janvier 2011	4.279	707	118	7	-	16	-	117	5.244
Nouvelles acquisitions/cessions	-	295	80	-	-	91	-	9	475
Ajustements de change et autres mouv.	-2	-13	-3	-1	-	-	-	-2	-21
Au 31 décembre 2011	4.277	989	195	6	-	107	-	124	5.698
Amortissements et dépréciations cumulés									
Au 1er janvier 2011	-727	-339	-34	-4	-	-8	-	-22	-1.134
Cessions	-	1	-	-	-	-	-	-	1
Charges d'amortissement	-	-96	-15	-	-	-30	-	-12	-153
Charge de dépréciation	-89	-4	-	-	-	-	-	-	-93
Ajustements de change et autres mouv.	-	12	1	-	-	-	-	1	14
Au 31 décembre 2011	-816	-426	-48	-4	-	-38	-	-33	-1.365
Valeur comptable nette	3.461	563	147	2	-	69	-	91	4.333

	Goodwill	Internally generated software	Other software	Core deposit intangibles	Brands	Customer lists	Mortgage servicing rights	Licences and other	Total
	m£	m£	m£	m£	m£	m£	m£	m£	m£
Groupe									
Coût									
Au 1er janvier 2010	7.058	963	237	301	175	1.521	164	462	10.881
Nouvelles acquisitions/cessions	12	88	3	-	-	28	-168	22	-15
Ajustements de change et autres mouv.	189	40	-6	46	27	137	4	-11	426
Au 31 décembre 2010	7.259	1.091	234	347	202	1.686	-	473	11.292
Amortissements et dépréciations cumulés									
Au 1er janvier 2010	-826	-465	-58	-82	-84	-318	-117	-136	-2.086
Cessions	-	100	-	-	-	2	144	11	257
Charges d'amortissement	-	-178	-36	-19	-18	-141	-7	-38	-437
Charge de dépréciation	-243	-14	-	-7	-	-15	-19	-17	-315
Ajustements de change et autres mouv.	29	5	8	-13	-7	-21	-1	-14	-14
Au 31 décembre 2010	-1.040	-552	-86	-121	-109	-493	-	-194	-2.595
Valeur comptable nette	6.219	539	148	226	93	1.193	-	279	8.697
Banque									
Coût									
Au 1er janvier 2010	4.281	675	136	7	4	17	164	117	5.401
Nouvelles acquisitions/cessions	-	32	-18	-	-	28	-168	2	-124
Ajustements de change et autres mouv.	-2	-	-	-	-4	-29	4	-2	-33
Au 31 décembre 2010	4.279	707	118	7	-	16	-	117	5.244
Accumulated amortisation and impairment									
Au 1er janvier 2010	-727	-320	-21	-3	-6	-7	-115	-21	-1.220
Cessions	-	94	-	-	-	-	144	11	249
Charges d'amortissement	-	-111	-13	-1	-	-5	-7	-11	-148
Charge de dépréciation	-	-13	-	-	-	-10	-19	9	-33
Ajustements de change et autres mouv.	-	11	-	-	6	14	-3	-10	18
Au 31 décembre 2010	-727	-339	-34	-4	-	-8	-	-22	-1.134
Valeur comptable nette	3.552	368	84	3	-	8	-	95	4.110

Goodwill

Le goodwill est affecté aux activités commerciales sur la base des secteurs d'activité de la manière suivante:

	Groupe		Banque	
	2011 m£	2010 m£	2011 m£	2010 m£
UK RBB	3.145	3.148	3.130	3.130
RBB Europe RBB	64	505	64	108
Africa Barclaycard	1.078	1.307	-	-
Barclays Capital	505	585	172	220
Barclays Corporate	102	133	-	-
Barclays Wealth	20	150	-	-
	391	391	95	94
Total valeur comptable nette du goodwill	5.305	6.219	3.461	3.552

Test de la dépréciation du goodwill

Un total des charges pour dépréciation de 597m£ (2010 : 243m£, charge correspondant à Barclays Bank Russie) a été constaté pendant l'exercice étant donné que le montant récupérable du goodwill de FirstPlus et de l'Espagne n'a pas été justifié par les calculs de la valeur d'utilité. La charge pour dépréciation de 47m£ (2010 : zéro) correspondant à la totalité du goodwill détenu par Barclaycard et dû à l'acquisition de FirstPlus correspond à l'érosion continue de ce portefeuille de prêts et à l'incidence des indemnisations au titre de l'assurance de protection des paiements (PPI). Un complément de précisions sur la dépréciation du goodwill en Espagne est fourni ci-après :

Principales hypothèses

Les principales hypothèses utilisées pour tester la dépréciation sont exposées ci-après pour chaque solde important de goodwill. Les soldes Autres goodwill du Groupe de 1 133 m£ (2010 : 1 253m£) et Goodwill de la Banque de 331m£ (2010 : 375m£) correspondent à plusieurs unités génératrices de trésorerie qui ne sont pas considérées comme importantes individuellement.

RBB Royaume Uni

Au 31 décembre 2011, le goodwill correspondant à Woolwich était de 3 130m£ (2010 : 3 130m£) du total du solde de RBB Royaume-Uni. Le montant recouvrable de Woolwich a été déterminé en utilisant des prédictions de flux de trésorerie fondées sur les budgets financiers approuvés par la Direction et couvrant une période de cinq années, en appliquant ensuite un taux de croissance de 3 % (2010 : 2 %). Les flux de trésorerie prévisionnels ont été actualisés en appliquant un taux avant impôt de 13 % (2010 : 13 %). À partir de ces hypothèses, le montant recouvrable dépassait la valeur comptable comprenant le goodwill de 8,7md£ (2010 : £4,0md£). Un changement d'un point de pourcentage apporté au taux d'actualisation ou au taux de croissance à l'infini utilisé pour calculer la valeur terminale de l'entreprise réduirait le montant récupérable de 1,4md£ (2010 : 1,0md£) et de 0,9md£ (2010 : 0,8md£) respectivement. Une réduction des flux de trésorerie prévisionnels de 10 % par an réduirait le montant récupérable de 1,5md£ (2010 : 1,1md£).

RBB Afrique

Au 31 décembre 2011, le goodwill correspondant au Groupe Absa était de 1 042m£ (2010 : 1 271m£) entrant dans le total du solde de RBB Afrique. Le montant recouvrable d'Absa a été déterminé en utilisant des prédictions de flux de trésorerie fondées sur des budgets financiers approuvés par la Direction et couvrant une période de cinq années, en appliquant ensuite un taux de croissance à l'infini de 6 % (2010 : 6 %). Les flux de trésorerie prévisionnels ont été actualisés à un taux avant impôt de 14 % (2010 : 14 %). Le montant recouvrable calculé sur la base de la valeur d'utilité dépassait la valeur comptable comprenant le goodwill de 4,7md£ (2010 : 5,0md£). Un changement d'un point de pourcentage apporté au taux d'actualisation ou au taux de croissance à l'infini réduirait le montant récupérable de 0,9md£ (2010 : 1,0md£) et de 0,7md£ (2010 : 0,8md£) respectivement. Une réduction des flux de trésorerie prévisionnels de 10 % par an réduirait le montant recouvrable de 0,8md£ (2010 : 0,9md£).

Espagne

Au 31 décembre 2011, Barclays a constaté une charge de dépréciation de 550m£ (2010 : zéro) correspondant au solde total du goodwill détenu par Barclays Corporate (123m£) et par RBB Europe (427m£) issu des acquisitions de l'activité Iberia Woolwich en 2000 et de Zaragoza en 2003. Les flux de trésorerie prévisionnels ont été réestimés sur le quatrième trimestre à la suite des incertitudes planant sur la situation économique en Espagne et du fait du risque accru associé aux futurs flux de trésorerie. Le taux d'actualisation avant impôt a été augmenté à 16 % (2010 : 12 %) et le taux de croissance à long terme a été abaissé à 1 % (2010 : 2 %). À partir de ces hypothèses, la valeur d'utilité n'a plus pu justifier la comptabilisation du goodwill et a été dépréciée en totalité le 31 décembre 2011.

Jugements et estimations comptables critiques

Goodwill

Il est nécessaire de recourir dans une bonne mesure à des estimations pour tester la dépréciation du goodwill. Il faut notamment identifier les unités génératrices de trésorerie et répartir le goodwill entre ces unités en fonction des avantages que ces unités sont censées tirer de l'acquisition. Cette répartition fait l'objet d'une réinspection après la restructuration des entreprises. Les projections de flux de trésorerie doivent nécessairement prendre en compte les changements survenus sur le marché sur lequel une unité opère, notamment ceux touchant au taux de croissance, à l'activité de la concurrence et les incidences des changements apportés aux réglementations. Il faut de même exercer un jugement pour déterminer tant les flux de trésorerie avant impôt escomptés que le taux d'intérêt ajusté des risques, appropriés à l'unité opérationnelle. L'estimation des flux de trésorerie avant impôt est sensible aux périodes pour lesquelles des prévisions approfondies existent et aux hypothèses concernant les flux de trésorerie durables à long terme.

Autres actifs incorporels

Il faut également analyser les circonstances et exercer un jugement pour déterminer la durée de vie utile estimée des actifs incorporels (tels que ceux auxquels donnent lieu des relations contractuelles). Pour évaluer si un actif donne des signes de dépréciation ainsi que pour calculer cette dépréciation, ce qui demande d'estimer les futurs flux de trésorerie et les justes valeurs minorées des coûts de vente, il est nécessaire d'établir des prévisions de flux de trésorerie et de justes valeurs pour les actifs qui ne sont pas achetés et vendus régulièrement ; les volumes les plus importants d'actifs incorporels correspondent aux activités nord-américaines d'Absa et de Lehman Brothers.

25 Loyers des contrats de location-exploitation

Comptabilisation des crédits-bails exploitation

Le Groupe applique la norme IAS 17 Contrats de Location aux contrats de crédit-exploitation. Dans un contrat de crédit-exploitation, les risques et les avantages des actifs loués restent acquis pour la plus grande part au Bailleur. Quand le Groupe est le bailleur, le produit du contrat de crédit-bail-exploitation est comptabilisé sur une base linéaire sur la durée du contrat de crédit-bail sauf si une autre base systématique convient mieux. Le Groupe inscrit au bilan les actifs loués au sein d'Outils et équipements de production.

Si le Groupe est le preneur, les loyers payables sont constatés en Charges dans le compte de résultat sur une base linéaire sauf si une autre base systématique est préférable.

Loyers des contrats de location-exploitation à percevoir

Le Groupe agit en qualité de bailleur quand les éléments d'Outils et équipements de production sont achetés puis loués à bail à des tiers conformément à des ententes qui ont le caractère de crédits-bails exploitation. Les paiements futurs minimum de loyers, censés être reçus en application des contrats de crédit-bail-exploitation non-annulables, étaient au 31 décembre 2011 de 14m£ (2010 : 43m£).

Engagements liés aux contrats de leasing

Le Groupe loue divers bureaux, succursales et autres locaux aux termes d'accords de crédit-bail-exploitation non-annulables. Dans le cadre de ces accords de crédit-bail exploitation non-annulables, le bien est maintenu dans le bilan du bailleur et le Groupe inscrit les paiements de loyer minimums futurs en Charges sur la toute la durée du crédit-bail. Les crédits-bails présentent des durées, taux d'indexation et droits de renouvellement différents. Il n'y a aucun loyer éventuel payable.

Ces loyers de crédits-bails exploitation de 659m£ (2010 : 637m£) ont été inclus dans Frais généraux et administratifs. Le montant minimum des loyers futurs à recevoir par le Groupe dans le cadre de contrats de location-exploitation non résiliables s'est élevé comme indiqué ci-dessous :

	Groupe				Banque			
	2011		2010		2011		2010	
	Terrains m£	Matériel m£	Terrains m£	Matériel m£	Terrains m£	Matériel m£	Terrains m£	Matériel m£
Durée inférieure à un an	585	12	628	7	266	1	245	3
Durée comprise entre un et cinq ans	1.673	2	1.477	2	857	1	877	2
Durée supérieure à cinq ans	2.830	-	3.146	-	1.466	-	1.505	-
Total	5.088	14	5.251	9	2.589	2	2.627	5

Le total des futurs paiements minimums à recevoir au titre de contrats de sous-location non-annulables au 31 décembre 2011 a été de 121m£ (2010 : 111m£) pour le Groupe et de 114m£ (2010 : 108m£) pour la Banque.

Charges à payer, provisions et passif éventuel

La présente section décrit les postes de charges à payer, provisions et passif éventuel du Groupe, en rapport avec ses activités de banque et d'assurance. Des provisions sont comptabilisées pour les obligations présentes qui sont la conséquence d'événements passés et s'il est probable qu'il sera nécessaire d'envisager un avantage économique pour s'acquitter de l'obligation considérée et si la provision peut être estimée avec fiabilité. Le passif éventuel correspond à d'éventuelles obligations qui ne sont pas constatées sur le bilan.

26 Charges échues et produits constatés d'avance et autres passifs

	Groupe		Banque	
	2011 m£	2010 m£	2011 m£	2010 m£
Charges échues et produits constatés d'avance	4.959	5.539	2.446	2.353
Autres Créanciers	5.171	5.198	13.023	15.217
Obligations liées à des contrats de leasing (Note 20)	64	87	2	-
Obligations liées à des contrats d'assurances, y compris les passifs liés aux unités de compte	2.386	2.409	-	-
Charges échues et produits constatés d'avance et autres passifs	12.580	13.233	15.471	17.570

Les passifs liés à des contrats d'assurance concernent principalement les activités à long terme du Groupe. Les passifs liés à des contrats d'assurance relatifs aux activités à court terme hors assurance vie du Groupe s'élèvent à 118m£ (131 m£ en 2010). Les montants maximum payables au titre de tous les produits d'assurances du Groupe, sans tenir compte de la probabilité que les sinistres assurés se produisent, et la contribution des placements en soutien aux polices d'assurances étaient de 104md£ (2010 : 114md£) ou de 82md£ (2010 : 95md£) après réassurance. Sur ce risque assuré, 89md£ (2010 : 99md£) étaient concentrés dans des contrats d'assurances à court terme et 69md£ (2010: 82md£) étaient concentrés en Afrique.

Tout changement raisonnablement possible par rapport aux hypothèses utilisées pour le calcul des passifs d'assurances aurait sur le compte de résultat et les fonds propres une incidence égale à 8 m£ (2010 : 12m£)

Comptabilisation des contrats d'assurances

Le Groupe applique la norme IFRS 4 Contrats d'assurances à ses contrats d'assurances. Un contrat d'assurances est un contrat qui protège contre un risque de responsabilité civile ou un risque non-financier. Certains produits de gestion de patrimoine et d'autres produits tels que les contrats d'assurances-vie, regroupent des caractéristiques qui les rattachent à une assurance et d'autres à un placement ; ces produits sont traités comme des contrats d'assurances quand les prestations payées sont supérieures d'au moins 5 % à celles payées quand le sinistre assuré ne se produit pas.

Les passifs d'assurances regroupent les meilleures estimations actuelles des flux de trésorerie contractuels futurs, le traitement des réclamations d'assurances et les frais d'administration de ces réclamations. Des tests d'adéquation des passifs sont effectués à chaque date du bilan afin d'assurer que les passifs contractuels sont adéquats. Si le test fait apparaître une insuffisance, les passifs d'assurances font l'objet d'une augmentation, toute insuffisance étant constatée dans le compte de résultat.

Les produits générés par les primes d'assurances sont comptabilisés dans le compte de résultat pendant l'exercice pendant lequel ils ont été générés, net des primes de réassurances payables, dans Primes nettes générées par les contrats d'assurances. Les augmentations et diminutions des passifs d'assurances sont comptabilisées dans le compte de résultat dans Réclamations et prestations nettes sur les contrats d'assurances

Régime de rémunération des services financiers (FSCS)

Le Régime britannique de rémunération des services financiers (Financial Services Compensation Scheme - FSCS) est le fonds d'indemnisation pour le Royaume-Uni en faveur des clients d'entreprises de services agréées qui sont dans l'incapacité de payer leurs dettes. Le FSCS lève des droits sur toutes les institutions qui prennent des dépôts au Royaume-Uni. Auparavant, l'indemnisation était payée au moyen de facilités versées sur le Trésor public (HM Treasury) à FSCS pour permettre à FSCS de remplir ses obligations vis-à-vis des déposants des banques déclarées défailtantes. Les facilités de prêts impayées, dont le total se monte approximativement à 18,5md£, doivent faire l'objet d'un réexamen à compter du 1er avril 2012 et les modalités à venir doivent encore être convenues avec HM Treasury (Ministère des Finances). Alors que l'on prévoit que la grande majorité de ces prêts seront remboursés en totalité sur les montants recouverts auprès des institutions concernées, un risque d'insuffisance demeure, et il se peut que le régime de Rémunération des Services Financiers (Financial Services Compensation Scheme - FSCS) impose des prélèvements supplémentaires à tous les participants au FSCS. Barclays a inclus une charge à payer de 58m£ dans Autres passifs au 31 décembre 2011 (2010 : 63m£) au titre des prélèvements levés par le FSCS, fondés sur les coûts publiés à titre indicatif par le FSCS.

Note

a Les éléments de comparaison ont été revus de manière à inclure les expositions aux assurances véhicules, responsabilité civile et ingénierie au sein du Groupe ABSA.

27 Provisions

Comptabilisation des provisions

Le Groupe applique la norme IAS 37 Provisions. Passifs et Actifs éventuels, pour comptabiliser ses passifs non-financiers.

Des Provisions sont constatées pour des obligations présentes qui sont la conséquence d'événements passés quand il est plus probable qu'improbable qu'il sera nécessaire de transférer des ressources économiques pour acquitter l'obligation, et que celles-ci peuvent en outre être estimées avec fiabilité. Une provision est constituée pour le coût anticipé d'une restructuration, dont notamment les coûts de double emploi, quand une obligation existe, par exemple, quand le Groupe a le projet officiel et défini en détail de restructurer une unité et a suscité des attentes justifiées auprès de ceux concernés par la restructuration en leur annonçant les principales caractéristiques de celle-ci ou en commençant à mettre en oeuvre le plan considéré. Une provision est constituée pour les engagements de prêts non tirés s'il est probable que la facilité sera tirée et donnera lieu à la constatation d'un actif d'un montant inférieur au montant avancé

	Contrats onéreux	Licenciem. Et restructur.	Facilités de crédit non utilisés et garanties données	Recours PPI	Litiges	Provisions données	Total
	m£	m£	m£	m£	m£	m£	m£
Groupe							
Au 1er janvier 2011	74	177	229	-	151	316	947
Nouvelles acquisitions	71	330	111	1.000	176	36	1.724
Montants utilisés	-31	-257	-2	-435	-104	-64	-893
Montants non utilisés annulés	-	-31	-109	-	-73	-13	-226
Ajustements de change et autres mouv.	2	-3	1	-	-10	-13	-23
Au 31 décembre 2011	116	216	230	565	140	262	1.529
Banque							
Au 1er janvier 2011	68	166	184	-	116	117	651
Nouvelles acquisitions	71	199	83	580	135	94	1.162
Montants utilisés	-30	-140	-1	-355	-97	-41	-664
Montants non utilisés annulés	-1	-29	-66	-	-62	-47	-205
Ajustements de change et autres mouv	2	-1	2	-	-7	-1	-5
Au 31 décembre 2010	110	195	202	225	85	122	939
Groupe							
Au 1er janvier 2010	68	162	162	-	27	171	590
Nouvelles acquisitions	36	139	118	-	130	403	826
Montants utilisés	-28	-68	-8	-	-4	-225	-333
Montants non utilisés annulés	-4	-56	-50	-	-5	-48	-163

Ajustements de change et autres mouv	2	-	7	-	3	15	27
Au 31 décembre 2010	74	177	229	-	151	316	947
Banque							
Au 1er janvier 2010	58	148	196	-	-	62	464
Nouvelles acquisitions	36	132	34	-	119	272	593
Montants utilisés	-24	-59	-8	-	-1	-208	-300
Montants non utilisés annulés	-4	-55	-48	-	-2	-14	-123
Ajustements de change et autres mouv	2	-	10	-	-	5	17
Au 31 décembre 2010	68	166	184	-	116	117	651

Les provisions dont le recouvrement ou le règlement intervient à moins de 12 mois après le 31 décembre 2011 étaient de 1.260m£ (2010 : 658m£) pour le Groupe et de 694m£ (2010 : 468m£) pour la Banque. Des provisions correspondant à l'imposition sont incluses dans les rubriques Impôts actuels et différés en pages 120 à 126.

Estimations comptables cruciales et appréciation

Le 20 avril 2011, un recours en révision judiciaire introduit par l'Association des Banquiers Britanniques (British Bankers' Association) au mois d'octobre 2010 à l'encontre de l'Autorité des Services Financiers (FSA – Financial Services Authority) et du Service de Médiation Financière (Financial Ombudsman Service) relative à l'évaluation et à la réparation des plaintes d'Assurance de Protection des Paiements a été rejeté. Le 9 mai 2011, Barclays a annoncé que le Groupe ne participerait à aucune demande d'autorisation d'interjeter appel du Jugement du Tribunal de grande instance (High Court) et que Barclays s'était engagé auprès de la FSA à traiter toutes les plaintes en attente et nouvelles émanant des clients et concernant les polices PPI que ceux-ci détiennent. Barclays a également annoncé que, à titre de geste commercial, le Groupe paierait une indemnité aux clients dont les plaintes sont restées en attente pendant la révision judiciaire. Barclays a constitué une provision de 1md£ au deuxième trimestre 2011 pour couvrir le coût des indemnités futures et de leur administration.

Au 31 décembre 2011, à la suite des paiements effectués pendant l'exercice, la provision était de 565m£ pour le Groupe et de 225m£ pour la Banque, et représente la meilleure estimation faite par la Direction du solde restant des charges anticipées d'indemnités des clients, y compris les frais d'administration associés. Les hypothèses à retenir pour déterminer cette provision sont dans une large mesure le fruit d'un jugement exercé par la Direction. Les principales sont les suivantes :

Reclamations des clients – Le volume et le calendrier des réclamations des clients existantes. Cette hypothèse se fonde sur l'expérience récente des réclamations reçues et prend en compte le facteur qu'est le montant des demandes faites en double ou de celles sans rapport avec l'assurance PPI qui ont été soumises. De plus, les attentes concernant les sociétés de gestion des réclamations et d'autres activités du même ordre ont été étudiées ;

Taux de confirmation – Le pourcentage de réclamations dont la validité a été confirmée à la suite de leur examen. Ce taux prend en compte l'expérience récente et exclut les « gestes commerciaux » du Groupe, qui ont consisté à payer sans les contester les réclamations reçues pendant la période de Révision Judiciaire et ne pouvaient être traitées avant l'achèvement de la Révision. ; et

Paiement moyen – Cette donnée est le paiement moyen escompté à effectuer en faveur de clients au titre des réclamations confirmées. Cette hypothèse se fonde sur l'expérience récente et sur le calcul des obligations de paiement, telles que définies par les accords et par le document d'orientation de la FSA (Financial Services Authority).

Parmi les hypothèses étayant la provision PPI, beaucoup sont interdépendantes. Beaucoup restent de plus très subjectives et les tendances ont été difficiles à déceler sur tout le champ des portefeuilles. En conséquence, il est possible que le résultat final diffère des estimations actuelles de la Direction, avec pour conséquence un changement important à apporter aux montants provisionnés dans les états financiers de 2011.

Lorsque l'on étudie indépendamment les hypothèses majeures, la cause la plus importante de la provision est l'afflux de plaintes. Si le volume réel des plaintes était de 10 % supérieur (inférieur) au volume estimé pour toutes les polices, et en supposant qu'aucune autre hypothèse ne change, la provision augmenterait (diminuerait) de 100m£ pour le Groupe et de 60m£ pour la Banque.

Le Groupe réévaluera les hypothèses qui étayent son analyse à chaque date d'information comptable à mesure qu'il disposera d'informations nouvelles

28 Passif éventuel et engagements hors bilan

Comptabilisation des passifs éventuels et engagements hors bilan

Les Passifs éventuels sont des obligations possibles dont l'existence ne sera confirmée que si un événement futur incertain se produit, et des obligations présentes si le transfert de ressources économiques est encore incertain ou ne peut encore être mesuré avec fiabilité. Ils ne sont pas comptabilisés dans le bilan mais ils sont signalés dans l'information financière sauf si l'échéance en est très éloignée dans le temps

Le tableau suivant résume le montant nominal du passif éventuel ou des engagements hors bilan, qui ne sont pas enregistrés sur le bilan:

	Groupe		Banque	
	2011 m£	2010 m£	2011 m£	2010 m£
Accords de prêts sur titres	35.996	27.672	35.996	27.672
Garanties et lettres de crédit données en sûreté	14.181	13.783	14.356	11.823
Garanties de performance, acceptations d'effets et avals	8.706	9.175	7.023	7.301
Passifs éventuels	58.883	50.630	57.375	46.796

Crédits documentaires et autres transactions commerciales à court terme	1.358	1.194	1.106	924
Facilités standby, Lignes de crédit et autres engagements	240.282	222.963	190.736	173.795

À l'instar des autres banques, le Groupe mène des activités qui impliquent de traiter des acceptations, des cautions de bonne fin et des sûretés. Ces facilités sont compensées pour la plupart par les obligations correspondantes de tiers.

Passifs éventuels

Jusqu'à la cession de Barclays Global Investors le 1er décembre 2009, le Groupe a contribué à la conclusion d'ententes de prêts de titres en faveur de ses fonds de placement en gestion. Conformément à ces ententes, les titres détenus par ces fonds en gestion sont prêtés à des tiers. Les emprunteurs donnent des espèces ou des actifs de toute première qualité en garantie collatérale, égaux à 100 % de la valeur du marché des titres prêtés, majorés d'une marge de 2 % à 10 %. Le Groupe s'est engagé auprès de BlackRock Inc. à continuer à payer des indemnités pour soutenir ces ententes pendant le délai de trois ans suivant la cession. Au 31 décembre 2011, la juste valeur de la garantie collatérale détenue était de 37 072m£ (2010 : 28 465m£) à comparer à la juste valeur des titres prêtés de 35 996m£ (2010 : 27 672m£).

Des garanties et lettres de crédit sont données à des tiers en gage de l'exécution des obligations incombant aux clients vis-à-vis de ces tiers. De plus, le Groupe émet des garanties pour son propre compte. Les principaux types de garanties accordées sont les suivants : garanties financières données aux banques et aux institutions financières pour le compte de clients pour garantir des prêts ; cautionnement de découverts et d'autres facilités bancaires dont notamment celui de l'emprunt de titres, et lettres de crédit standby. Les autres garanties émises regroupent notamment les garanties de bonne fin, les garanties de paiement d'acompte, les garanties de soumission à un appel d'offres, les garanties aux Services anglais des contributions directes et indirectes (Her Majesty Revenue and Customs - HMRC) et les garanties de retenue de paiements. Etant donné que le Groupe aura à remplir ces obligations dans les seuls cas de défaut d'un client, la trésorerie nécessaire à affecter à ces instruments sera considérablement inférieure à leurs montants théoriques.

Les garanties de bonne fin sont en règle générale des engagements à court terme contractés vis-à-vis de tiers, qui ne sont pas directement dépendants de la solvabilité du client. Une acceptation est un engagement pris par une banque de payer une traite tirée sur un client. Le Groupe s'attend à se voir présenter la plupart des traites acceptées, mais le remboursement par le client est en temps normal immédiat. Les Endos sont passifs résiduels du Groupe au titre de traites, qui ont été payées et réescomptées ensuite.

Crédits documentaires et autres transactions à court terme d'ordre commercial

Un crédit documentaire engage le Groupe à procéder à des paiements à des tiers sur présentation de documents. Ces paiements sont en règle générale remboursés immédiatement par les clients.

Facilités Standby, lignes de crédit et autres engagements

Les facilités standby, lignes de crédit et autres engagements à prêter sont des engagements de prêter à un client dans l'avenir sous réserve de certaines conditions. Ces engagements sont pris soit pour une durée fixe soit non pas d'échéance précise mais sont annulables par le prêteur sous réserve d'un préavis obligatoire.

Activités de prêts hypothécaires de Barclays Capital Etats-Unis

Les activités de Barclays au sein du secteur américain des prêts hypothécaires pendant la période de 2005 à 2008 inclut : commandite et placement pour compte d'environ 39md\$ de titrisation private-label (non enregistrée auprès de la SEC) ; placement pour compte d'environ 34md\$ d'autres titrisations private-label ; ventes d'environ 150m\$ de crédit aux entreprises commanditées par l'état (government sponsored enterprises - (GSE) ; et ventes d'environ 3md\$ à d'autres. De plus, Barclays a vendu à peu près 4mdUS\$ de prêts à Protium en 2009. À la suite de l'acquisition par Barclays de Protium en avril 2011, Barclays a à nouveau acquis les prêts précédemment vendus à Protium. Parmi les prêts vendus par Barclays, certains avaient été montés par une filiale de Barclays. Barclays a également réalisé des activités de services de recouvrement des mensualités de remboursement de prêts (servicing) par l'entremise de son activité américaine de recouvrement des mensualités de remboursement de prêts, que Barclays avait acquis au quatrième trimestre 2006 puis revendu ensuite au troisième trimestre 2010.

Dans le cadre de certaines ventes de prêts partiels par Barclays et de titrisations private-label, Barclays a fait certaines déclarations et donné certaines garanties de niveau de prêt (representations & warranties - R&Ws) concernant en général l'emprunteur, le bien sous-jacent et/ou la documentation du prêt hypothécaire. Dans certaines circonstances, Barclays sera le cas échéant tenue de racheter les prêts associés ou de faire d'autres paiements associés à ces prêts si les R&W étaient violées. Au 31 décembre 2011, des prêts Retail et Wholesale de Barclays avaient expiré, concernant 1md\$ de prêts vendus [ce qui exclut les prêts réacquis après avoir été vendus à Protium et des prêts vendus aux organismes de financement parrainés par l'état (Government Sponsored Enterprise - GSE-)]. Les initiateurs tiers des prêts ont fait et donné des R&W de niveau de prêt directement aux fonds de titrisation pour environ 34md\$ sur les 39md\$ des titrisations commanditées par Barclays. Barclays ou une filiale a fait ou donné des R&W de niveau de prêt aux fonds de titrisation pour environ 5md\$ de titrisations commanditées par Barclays. Le total des demandes non résolues de rachat associées à tous les prêts vendus à d'autres et aux activités private-label étaient de 21m\$ au 31 décembre 2010. Les provisions actuellement constituées sont adéquates pour couvrir les pertes estimées associées aux demandes de rachat en suspens. Toutefois, compte tenu du grand nombre de défaillances survenues sur les prêts hypothécaires résidentiels américains, il est possible que d'autres demandes de rachat viennent s'ajouter à celles existantes.

Les réclamations à l'encontre de Barclays en sa qualité de placeur pour compte d'offres RMBS (titres hypothécaires résidentiels) ont été instituées au civil voir page 166). De plus, Barclays a reçu des demandes de renseignements de divers organes de réglementation et instances publiques concernant ses activités de prêts hypothécaires et coopère dans le cadre de ces enquêtes. Il n'est pas possible de fournir une estimation significative des répercussions financières de l'exposition potentielle liée à toutes les affaires susvisées de Barclays Capital US Mortgage.

29 Procédures judiciaires

Lehman Brothers Holdings Inc.

Le 15 septembre 2009, le Tribunal Supérieur Fédéral, Division des Faillites (Bankruptcy Court) pour le District Sud de New York (le Tribunal) a été saisi de requêtes introduites par Lehman Brothers Holdings Inc. (LBHI), par l'Administrateur pour Lehman Brothers Inc. nommé en vertu de la loi SIPA (l'Administrateur) et par le Comité officiel des Créanciers non garantis de Lehman Brothers Holdings Inc. (le Comité). Ces trois requêtes contestaient toutes certains aspects de la transaction en vertu de laquelle BCI et d'autres sociétés du Groupe ont acquis la plupart des actifs de Lehman Brothers Inc. (LBI) au mois de septembre 2008 et l'Ordonnance judiciaire approuvant cette vente. Les plaignants cherchaient ainsi à obtenir une ordonnance annulant le transfert de certains actifs à BCI ; imposant à BCI de rendre à la succession de LBI la valeur excédentaire prétendument reçue par BCI ; et déclarant que BCI n'a pas droit à certains actifs que cette entité demande en vertu des documents de cession et de l'Ordonnance approuvant la vente (les Réclamations de la Règle 60). Le 16 novembre 2009, LBHI, l'Administrateur et le Comité ont saisi le tribunal de plaintes séparées dont les prétentions à l'encontre de BCI, étaient fondées sur les mêmes allégations sous-jacentes que les requêtes en instance, et recherchant des réparations similaires à celles qui sont demandées dans les requêtes. Le 29 janvier 2010, BCI a déposé sa réponse aux requêtes et introduit de plus une requête recherchant la remise de certains actifs que LBHI et LBI ont manqué à lui remettre comme ils en avaient l'obligation aux termes des documents de cession et de l'Ordonnance judiciaire approuvant la vente (collectivement avec les prétentions concurrentes de l'Administrateur concernant ces actifs, les Réclamations

Contractuelles). Environ 4,2mdUS\$ (2,7md£) d'actifs acquis dans le cadre de l'acquisition n'avait pas été reçus au 31 décembre 2011, dont environ 3,0US\$ (2,0md£) ont été constatés dans le cadre de la comptabilité de l'acquisition et sont inclus dans le bilan au 31 décembre 2011. Ceci donne lieu à une provision effective de 1,2mdUS\$ (0,8md£) prémunissant contre l'incertitude inhérente au procès.

Le 22 février 2011, le Tribunal a rendu en rapport avec ces affaires son Opinion rejetant les Réclamations de la Règle 60 et statuant sur certaines des Réclamations Contractuelles en faveur de l'Administrateur et sur d'autres en faveur de BCI. Le 15 juillet 2011, le Tribunal a enregistré des Ordonnances définitives mettant en oeuvre son Opinion. BCI et l'Administrateur ont interjeté chacun appel du jugement du Tribunal sur les Réclamations Contractuelles. LBHI et le Comité ont retiré leur appel de la décision du Tribunal sur les Réclamations de la Règle 60, rendant ainsi définitive l'Ordonnance du Tribunal sur les Réclamations de la Règle 60.

Si les Ordonnances relatives aux Réclamations Contractuelles n'étaient pas modifiées par les futures procédures, Barclays estime que, après avoir pris en compte la provision effective de 1,2mdUS\$ (0,8md£), sa perte serait d'environ 4,3mdUS\$ (2,8md£). Toute perte de cet ordre n'est cependant pas considérée comme probable et Barclays estime suffisante la provision constituée telle qu'à son niveau actuel.

De plus, LBHI a poursuivi Barclays aux fins d'obtenir 500MUS\$ correspondant à des primes que BCI était prétendument obligé de payer aux anciens membres du personnel de Lehman. Le 14 septembre 2011, le Tribunal a rendu une décision déboutant LBI de ces poursuites et enregistré une Ordonnance définitive à cet effet le 21 septembre 2011. LBHI a indiqué qu'il ne ferait pas appel de cette décision, rendant ainsi définitive cette ordonnance le déboutant de ses poursuites.

Certificats américains d'actions étrangères (American Depositary Shares - ADS)

Barclays Bank PLC, Barclays PLC et plusieurs membres actuels et anciens du Conseil d'administration de Barclays PLC sont impliqués en qualité de défendeurs dans cinq actions judiciaires collectives concernant des titres proposés (qui ont été regroupées) dont a été saisi le Tribunal fédéral de première instance pour le District sud de New York (United States District Court) (le Tribunal). La plainte regroupée modifiée en date du 12 février 2010 allègue que les déclarations d'enregistrement (registration statements) prévus par la Loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières (Securities Act 1933) relatives aux Certificats Américains d'Actions Etrangères représentant des Actions Privilégiées de Séries 2, 3, 4 et 5 (les ADS), proposés par Barclays Bank PLC à différentes dates entre 2006 et 2008 contenaient de fausses déclarations et des omissions concernant (entre autres) le portefeuille de Barclays de titres liés à des prêts hypothécaires (et notamment à des subprimes américains), l'exposition de Barclays au risque du marché du crédit et du marché des prêts hypothécaires et la situation financière de Barclays. La plainte regroupée modifiée fait valoir des droits aux réparations prévues par les Sections 11, 12(a)(2) et 15 de la Loi sur les Valeurs Mobilières de 1933. Le 5 janvier 2011, le Tribunal a pris une ordonnance et, le 7 janvier 2011, un jugement a été enregistré estimant irrecevable la requête à l'encontre des défendeurs, rejetant la plainte dans sa totalité et déclarant l'affaire close. Le 4 février 2011, les plaignants ont saisi le Tribunal d'une demande de reconsidération partielle de son ordonnance d'irrecevabilité. Le 31 mai 2011, le Tribunal a rejeté en totalité la demande de reconsidération émanant des plaignants. Les plaignants ont fait appel des deux décisions (le jugement d'irrecevabilité de leur plainte et le refus de reconsidération partielle dudit jugement) devant la Cour d'appel fédérale (United States Court of Appeals) du deuxième Circuit. Barclays estime que ces réclamations liées aux ADS à son encontre sont sans fondement et s'en défend vigoureusement. Il n'est pas possible d'estimer la perte à encourir le cas échéant par Barclays dans le cadre de ces réclamations ou tout effet que celles-ci pourraient avoir sur les résultats d'exploitation au cours de tout exercice financier donné.

Procès engagé par l'Agence fédérale américaine du Financement du logement (US Federal Housing Finance Agency) et autres sur les titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels

L'Agence fédérale américaine du financement du logement (FHFA - Federal Housing Finance Agency) agissant au nom de deux organismes américains de financement parrainés par l'état (GSE - government sponsored enterprises). Fannie Mae et Freddie Mac (collectivement les GSE), a engagé des poursuites à l'encontre de 17 institutions financières, fondées sur l'achat par ces GSE de titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels (residential mortgage-backed securities - RMBS). Il est notamment allégué dans le cadre de ces poursuites que les documents d'offre des RMBS contenaient des déclarations fausses et induisant en erreur et/ou des omissions. Barclays Bank PLC et/ou certaines de ses sociétés affiliées ou de ses anciens membres du personnel sont impliqués dans deux de ces poursuites, en raison de ventes de RMBS qui ont eu lieu entre 2005 et 2007 et dont Barclays Capital Inc. était le syndicateur chef de file ou co-chef de file.

Ces deux plaintes requièrent, entre autres, la rescision de la vente et la récupération du prix payé pour l'achat des RMBS et la récupération des pertes pécuniaires dont les GSE allèguent qu'elles ont pour cause la propriété des RMBS. Les plaintes sont analogues à d'autres actions civiles engagées à l'encontre de Barclays Bank PLC et/ou de certaines de ses filiales par d'autres plaignants, dont notamment la Federal Home Loan Bank de Seattle, la Federal Home Loan Bank de Boston, la Federal Home Loan Bank de Chicago, Cambridge Place Investment Management, Inc., HSH Nordbank AG (et ses sociétés affiliées) et Stichting Pensioenfond ABP, fondées sur leurs achats de RMBS. Barclays estime que les actions à son encontre sont sans fondement et a l'intention de s'en défendre vigoureusement.

La montant correspondant à l'origine aux RMBS impliquées dans les réclamations à l'encontre de Barclays dans ces affaires s'élève au total approximatif de 6,8mdUS\$ dont environ 2,0md\$ étaient impayés au 31 décembre 2011. Les pertes cumulées encourues sur ces RMBS, telles que divulguées dans l'information financière, étaient au 31 décembre 2011 d'environ 0,1md\$. Si Barclays devait perdre ces procès, la perte encourue pourrait s'élever à concurrence du montant correspondant aux RMBS impayés au moment du jugement (en prenant en compte des paiements supplémentaires de principal après le 31 décembre 2011) majoré des pertes cumulées sur les RMBS au moment considéré et de tous les intérêts, frais et coûts, minorés de la valeur des RMBS au moment considéré. Barclays a estimé la valeur marchande totale des RMBS au 31 décembre 2011 à environ 1,1md\$. Barclays pourra avoir droit à une indemnisation couvrant une partie de toutes pertes encourues.

Devonshire Trust

Le 13 janvier 2009, Barclays a engagé une action devant le Tribunal supérieur de l'Ontario, recherchant une ordonnance déclarant valables les résiliations anticipées opérées le même jour pour deux couvertures de défaut (CDS) régies par un contrat type de l'ISDA (Association Internationale des Swaps et Dérivés) conclu avec le Devonshire Trust (Devonshire), un fonds multicédant émetteur de titres adossés à des créances. Le même jour, Devonshire a prétendu résilier les swaps au motif que Barclays avait manqué à fournir le support de liquidité au papier commercial de Devonshire quand il lui avait été demandé de le faire. Le 7 septembre 2011, le Tribunal a déclaré non-valables les résiliations anticipées de Barclays, que les résiliations anticipées de Devonshire étaient valables et que, en conséquence, Devonshire avait le droit de recevoir en retour la garantie collatérale sous forme de liquidité d'environ 533mC\$ ainsi que les intérêts courus sur cette somme. Barclays fait appel de la décision du Tribunal. Si la décision du Tribunal devait rester inchangée à l'issue de la future procédure en appel, Barclays estime que sa perte serait d'environ 500mC\$, minorés de toute provision pour dépréciation constituée par Barclays pour cette affaire.

Autres

Barclays est impliqué dans plusieurs autres procédures judiciaires, au Royaume-Uni et dans diverses juridictions étrangères, notamment aux Etats-Unis, concernant des réclamations élevées par Barclays et à son encontre, auxquelles a donné lieu le cours ordinaire des affaires, telles que, notamment, des actions en recouvrement d'impayés, des plaintes des consommateurs et des différends contractuels. Aucune des procédures auxquelles Barclays est partie n'est censée être en dernier ressort réglée d'une façon telle qu'elle aurait des conséquences dommageables importantes sur le résultat des opérations du Groupe, sur ses flux de trésorerie et sa situation financière. Barclays n'a pas divulgué dans son information financière le passif éventuel associé à

ces réclamations soit parce que celui-ci ne peut être estimé avec fiabilité soit parce qu'une telle divulgation pourrait nuire au bon déroulement des procédures. Des provisions ont été constatées dans les cas où Barclays a été en mesure d'estimer avec fiabilité la perte, dès lors que celle-ci n'était pas minime.

De plus, la Banque est impliquée en tant que défendeur dans un certain nombre de poursuites, dont notamment des actions collectives introduites devant les tribunaux fédéraux américains, fondées sur des réclamations élevées par des catégories putatives d'acheteurs et de vendeurs de produits dérivés basés sur le LIBOR ou de futures ou de contrats sur options entre 2006 et 2009. Un complément de précision est fourni en pages suivantes.

30 Questions réglementaires et de concurrence

La présente note met en relief certaines des principales difficultés d'ordre réglementaire et relatives à la concurrence auxquelles Barclays est confrontée, dont beaucoup échappe à son contrôle. La portée de l'impact de ces affaires sur Barclays ne peut pas toujours être prédite, mais celles-ci peuvent avoir des effets importants sur nos activités et leurs bénéfices.

Changements affectant les réglementations

L'échelle des changements réglementaires reste ambitieuse et comporte d'importants resserrements de la réglementation ainsi que des changements apportés aux structures réglementaires dans le monde entier, concernant en particulier les banques réputées être d'importance systémique. Parallèlement, le fonctionnement des secteurs bancaires et du crédit à la consommation fait l'objet d'une surveillance attentive exercée en permanence par les instances politiques et réglementaires. Dans certains cas, cette attention conduit à augmenter ou à modifier la réglementation, ce qui a une incidence importante sur le secteur. Un exemple en est fourni par Bâle 3, les nouvelles propositions sur les régimes de démantèlement des banques et les propositions concernant la compensation des dérivés échangés de gré à gré et les banques systématiquement importantes.

Au Royaume-Uni, les missions actuelles de la FSA (Financial Services Authority) seront réparties entre l'Autorité Prudentielle de Régulation (Prudential Regulatory Authority, une filiale de la Banque d'Angleterre) et une nouvelle Autorité de Déontologie Financière (Financial Conduct Authority). En outre, la Commission indépendante sur l'activité bancaire (Independent Commission on Banking - ICB) a fini de passer en revue le système bancaire du Royaume-Uni et a publié son rapport définitif le 12 septembre 2011. L'ICB recommande (entre autres) que : (i) les activités bancaires menées au Royaume-Uni et dans l'espace économique européen par une banque européenne ou une institution financière issue des anciennes sociétés de crédit immobilier (building society) soient placées au sein d'une entité juridiquement distincte, économiquement indépendante et opérationnellement séparée (organisation dite de « l'isolement » - « ring-fencing ») ; et (ii) que la capacité d'absorption des pertes propre aux banques isolées et aux banques internationales systématiquement importantes dont le quartier général est au Royaume-Uni (telles que Barclays Bank PLC) soit rehaussée à des niveaux supérieurs aux propositions de Bâle 3. Le Gouvernement britannique a publié sa réponse aux recommandations d'ICB au mois de décembre 2011 et a indiqué que la législation primaire et secondaire relative à l'isolement serait achevée pour mai 2015, en escomptant que les banques et les Building Societies se mettront en conformité sans tarder ensuite et que les exigences relatives à l'accroissement de la capacité d'absorption des pertes des banques isolées et des banques internationales systématiquement importantes dont le quartier général est au Royaume-Uni seront applicables à compter du 1er janvier 2019.

La Loi américaine Dodd-Frank sur la réforme de Wall Street et la protection des consommateurs (US Dodd-Frank Wall Street reform and Consumer Protection Act) contient une réforme réglementaire de grande envergure. Son incidence sur les activités et les marchés de Barclays ne sera pas connue avant que les principales règles de mise en oeuvre soient adoptées sous leur forme définitive par les instances publiques, une procédure qui est en cours et qui est appelée à se dérouler sur plusieurs années.

Assurance de protection des paiements (Payment Protection Insurance - PPI)

Voir Note 27.

Interchange (compensation de factures)

L'office de la Concurrence (Office of Fair Trading - OFT) ainsi que d'autres autorités de la concurrence ailleurs en Europe, continuent de mener des enquêtes sur les taux d'interchange des cartes de débit et de crédit Visa et MasterCard. Ces enquêtes peuvent avoir un impact sur le secteur du crédit à la consommation et déboucher sur l'imposition éventuelle d'amendes. Le calendrier de ces affaires est incertain mais leurs résultats seront vraisemblablement connus dans les 2-4 prochaines années.

London Interbank Offered Rate (LIBOR)

L'Autorité des Services Financiers britannique (FSA), La Commission américaine de négociation des contrats à terme sur matières premières (US Commodity Futures Trading Commission), la Commission américaine des opérations en bourse (Securities exchange Commission), le Ministère américain de la Justice, Section des fraudes de la Division pénale et de la Division Antitrust et la Commission européenne figurent parmi les diverses autorités qui mènent des enquêtes sur les soumissions faites par Barclays et d'autres membres du panel à des organes en charge de fixer les divers taux interbancaires offerts. Barclays coopère aux enquêtes pertinentes et tient les organes de réglementation informés. En outre, Barclays est impliqué en tant que défendeur dans un certain nombre d'actions judiciaires collectives dont les tribunaux fédéraux américains sont saisis, fondées sur les prétentions de catégories putatives d'acquéreurs et de vendeurs de produits dérivés basés sur le LIBOR ou sur des options ou contrats à terme sur l'Eurodollar entre 2006 et 2009. Les plaintes sont largement semblables et allèguent, entre autres, que Barclays et d'autres banques ont violé individuellement et collectivement les lois américaines antitrust et sur les matières premières et le Common Law des états en supprimant les taux LIBOR pendant la période considérée. Barclays a été informé par certaines des autorités instruisant ces affaires qu'un procès à l'encontre de Barclays sera le cas échéant recommandé concernant certains aspects des affaires objet de ces enquêtes, et Barclays a entamé des pourparlers avec ces autorités sur la possibilité d'un règlement de ces affaires. Il n'est pas possible pour l'instant de prédire quel sera en dernier ressort le règlement de questions qui sont l'objet de diverses enquêtes et poursuites, et notamment le calendrier et l'impact possible de tout règlement sur le Groupe.

Instruments de capitaux propres, fonds propres et réserves

La présente section présente en détail les informations concernant les capitaux d'emprunt et les fonds propres du Groupe, comprenant le capital social émis, les bénéfices non distribués, d'autres soldes de fonds propres et les participations minoritaires dans nos entités filiales. Pour un complément d'informations sur le capital et la gestion du capital et sur la méthode suivie par le Groupe pour maintenir un capital suffisant permettant de répondre aux exigences réglementaires, cf. page 77.

31 Passifs subordonnés

Comptabilisation des dettes subordonnées

Les dettes subordonnées sont mesurées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif selon la norme IAS 39. Cf. Produits nets d'intérêt (Note 3).

Les passifs subordonnés incluent les intérêts courus et comprennent les capitaux d'emprunt datés et non datés comme suit:

	Groupe		Banque	
	2011 m£	2010 m£	2011 m£	2010 m£
Capitaux d'emprunt non datés	6.741	9.094	9.749	8.923
Capitaux d'emprunt datés	18.129	19.405	17.015	18.071
Total passifs subordonnés	24.870	28.499	26.764	26.994

Capitaux d'emprunt non datés	Date initiale d'appel	Groupe		Banque	
		2011 m£	2010 m£	2011 m£	2010 m£
Non-convertible					
Barclays Bank PLC					
Notes Tier One (TONs)					
Obligations perpétuelles remboursables par anticipation lier One à 6%	2032	103	453	501	453
Obligations perpétuelles remboursables par anticipation lier One à 6,86% (1.000m US\$)	2032	753	866	1.105	866
Instruments de capitaux de réserves (Reserve Capital Instruments- RCI)					
Actions préférentielles RCI perpétuelles à taux croissant remb. par ant. à 5,926% (US\$1,350m)	2016	414	1.010	1.048	1.010
Actions préférentielles Rel perpétuelles à taux croissant remb. par ant à 6,3688%	2019	122	608	629	608
Actions préférentielles RCI perpétuelles à taux croissant remb. par ant à 7,434% (1.250m US\$)	2017	273	950	990	950
Actions préférentielles RCI perpétuelles à taux croissant remb. par ant à 14%	2019	3.210	2.887	3.210	2.887
Actions préférentielles RCI perpétuelles à taux croissant remb. par ant à 5,3304%	2036	120	599	696	599
Non datés					
Obligations subordonnées non datés à 6,875%	2015	158	156	158	156
Obligations subordonnées non datés à 6,375%	2017	157	150	157	150
Obligations subordonnées non datés à 7,7% (99m US\$)	2018	75	69	75	69
Obligations subordonnées non datés à 8,25%	2018	166	156	166	156
Obligations subordonnées non datés à 7,125%	2020	214	190	214	190
Obligations subordonnées non datés à 6,125%	2027	233	234	233	234
Obligations subordonnées non datés à taux variable (121 m US\$)	Sans date de paiement	78	78	141	139
obligations privilégiées non datés à taux variable Séries 3	Sans date de paiement	146	145	146	145
Obligations					
Obligations perpétuelles subordonnées à 9,25% (ex-Woolwich PLC)	2021	99	96	99	96
Emprunts obligataires à taux d'intérêt permanent de 9%	Sans date de paiement	46	41	46	41
Prêts					
Prêts subord. non datés en 2 devises à 5,03% (8000 mYens)	2028	53	70	53	70
Prêts subord. non datés en 2 devises à 5% 12.000mYens)	2028	82	104	82	104
Barclays SLCSM Funding B.V. garanti par la Banque					
Obligations perpétuelles subordonnées garanties à taux fixe de 6,140 %	2015	239	232	-	-
Capitaux d'emprunt non datés - non convertibles		6.741	9.094	9.749	8.923

Capitaux d'emprunt non datés

Les capitaux d'emprunt non datés sont émis par la Banque et par ses filiales pour développer et donner de l'expansion à leur activité et renforcer leur capitaux. Les principales définitions et modalités des capitaux d'emprunt non datés sont décrits ci-après :

Subordination

Tous les capitaux d'emprunt non datés se rangent derrière les créances des déposants et celles d'autres créanciers non garantis non subordonnés et celles des détenteurs de capitaux d'emprunt datés dans l'ordre suivant : obligations non datées à taux variable de second rang (junior) ; autres émissions d'obligations non datées, bons et crédits de même rang entre eux, suivis par les TON et RCI de même rang entre eux.

Intérêts

Tous les capitaux d'emprunt non datés portent un intérêt à taux fixe jusqu'à la date initiale de remboursement par anticipation à l'exception des Obligations à 9 % dont le taux d'intérêt reste fixe pour la durée de vie de l'émission, et des obligations non datées junior et de la Série 2 qui sont à taux variable.

Après la date initiale de remboursement par anticipation, si elles n'ont pas été remboursées, les obligations non datées à 6.875%, 6.375%, 7.125%, 6.125%, les Bons à 9.25 % et les obligations perpétuelles à 6.140% porteront intérêt à des taux fixés périodiquement à l'avance pour des périodes quinquennales, en fonction des taux du marché. Tous les autres capitaux d'emprunt non datés hormis les deux obligations non datées à taux variable portent actuellement intérêt à des taux fixés périodiquement à l'avance en fonction des taux interbancaires de Londres.

Paiement des intérêts

Barclays Bank PLC n'a pas l'obligation de payer des intérêts sur ses obligations, bons et emprunts non datés à l'exclusion des Obligations non datées à 7.7%, obligations non datées à 8.25%, les Bons à 9.25 % et Obligations perpétuelles à 6.140%, si, au cours des six mois précédents, aucun dividende n'a été versé ou déclaré sur les actions de toute catégorie de Barclays PLC, ou dans certains cas, sur les actions privilégiées de toutes catégories de la Banque. La Banque n'a pas l'obligation de payer des intérêts sur ses Obligations et emprunts non datés, sauf pour les Obligations perpétuelles subordonnées à 9.25%, si aucun dividende n'a été versé ou déclaré au cours de la période d'intérêt des 12 mois précédents sur ses actions de toutes catégories. Toutefois l'intérêt non versé devient payable en cas de versement ultérieur d'un dividende ou dans certaines autres circonstances. Au cours de l'exercice, la Banque a déclaré et versé des dividendes sur ses actions ordinaires et sur toutes ses catégories d'actions privilégiées.

Aucun paiement du principal ou des intérêts ne peut être effectué tant que les résultats du test de solvabilité réalisé par la Banque n'est pas satisfaisant.

La Banque peut différer le paiement des intérêts sur les Obligations non datés à 7.7% et à 8.25%. Tant que les intérêts différés n'ont pas été intégralement versés, ni la Banque ni Barclays PLC ne peuvent déclarer ou verser un dividende sur leurs actions ordinaires, leurs actions privilégiées ou sur d'autres titres de leur capital, ni payer des intérêts ou des coupons sur certaines autres obligations subordonnées, sauf dans certains cas particuliers.

L'émetteur et la banque peuvent opter pour différer tout paiement d'intérêt sur les Obligations Perpétuelles à 6,140 %. Toutefois, tout intérêt différé deviendra immédiatement dû et payable à la première des trois dates suivantes : (i) la date à laquelle tout dividende ou autre distribution ou intérêt est payé ou tout autre paiement est effectué au titre de toutes obligations de rang égal ou de rang inférieur, ou à la date à laquelle des obligations de rang égal ou de rang inférieur sont acquises ; (ii) la date de rachat ou d'achat des Obligations Perpétuelles à 6,140 % et (iii) la date de certaines autres circonstances telles qu'une faillite ou la liquidation de l'émetteur ou de la Banque.

La Banque peut choisir de différer tout paiement d'intérêt sur les instruments de réserve en capital (RCI). Tout paiement d'intérêt différé de cet ordre doit être payé à la première des trois dates suivantes : (i) la date de rachat des RCI ; (ii) la date de paiement du taux nominal correspondant au, ou la plus proche du, dixième anniversaire du report du paiement d'intérêt considéré ; et (iii) s'agissant des seuls RCI à 14 %, à la substitution. Aussi longtemps que le report se poursuit, ni la Banque ni Barclays PLC ne peut déclarer ou payer un dividende sur tout ou partie de ses actions ordinaires ou privilégiées sous réserve de certaines exceptions.

La Banque peut différer le paiement des intérêts sur les TON si elle considère que leur versement pourrait entraîner une insuffisance de capitaux au regard des exigences et des politiques établies par l'Autorité britannique des Marchés financiers (FSA). Ces intérêts différés ne seront payables qu'à la date de remboursement des TON. Jusqu'à cette date, ni la Banque ni Barclays PLC ne pourront (i) déclarer ou verser un dividende sur leurs actions ordinaires ou privilégiées de toutes catégories, sauf dans certains cas particuliers, ni régler aucun intérêt sur les actions préférentielles RCI de la Banque (ii) certaines restrictions s'appliqueront au remboursement, à l'acquisition ou à la réduction de leurs actions et de leur capital en actions ou de certains autres titres.

Remboursement

Tous les capitaux d'emprunt non datés sont remboursables, au gré de la Banque, généralement en totalité à la date initiale de remboursement par anticipation et à toute date ultérieure de paiement d'intérêt ou de coupon ou, dans le cas des obligations non datées à 6.875%, 6.375%, 7.125%, 6.125 %, des Bons à 9.25% et des Obligations Perpétuelles à 6.140% à tout cinquième anniversaire suivant la date initiale de remboursement anticipé. De plus, chaque émission de capitaux d'emprunt non datés est remboursable, au gré de la Banque, en totalité pour certaines raisons fiscales, soit à tout moment soit à une date de paiement d'intérêt. Il n'existe aucun événement de déchéance sauf le défaut de paiement du principal ou d'intérêts obligatoires. Tous les remboursements doivent être effectués après avoir notifié la FSA

Tous les capitaux d'emprunt non datés ont été émis sur le marché des eurodevises et/ou conformément à la Réglementation 144A; aucune émission n'a été enregistrée en vertu de la Loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933.

Capitaux d'emprunt datés			Groupe		Banque	
			2011 m£	2010 m£	2011 m£	2010 m£
Barclays Bank PLC						
Obligations subordonnées à 5,75% (1000 m€)		2011	-	836	-	836
Obligations subordonnées 5,25% (250 m€) (ex-Woolwich plc)		2011	-	221	-	221
Obligations subordonnées rembours. par ant à taux croissant (750 m\$US)	2011	2016	-	484	-	484
Obligations subordonnées à taux variable (1 250 m€)	2011	2016	-	1.082	-	1.082
Obligations subordonnées à taux variable (500 m\$US)	2012	2017	324	323	324	323
Obligations subordonnées à 10,125% (ex-Woolwich plc)	2012	2017	102	105	102	105

Obligations subordonnées rembours. par ant à taux croissant (1500 m\$US)	2012	2017	972	969	972	969
Obligations subordonnées rembours. par ant à taux croissant (1.500 m€)	2012	2017	1.259	1.296	1.259	1.296
Obligations subordonnées à 5,015% (150 m\$US)		2013	103	104	103	104
Obligations subordonnées à 4,875% (750 m€)		2013	659	670	659	670
Obligations subordonnées à taux fixe/variable remb.par ant.(1.000 m€)	2014	2019	900	904	900	904
Obligations subordonnées à taux fixe de 4,38% (75 m\$US)		2015	55	55	55	55
Obligations subordonnées à taux fixe de 4,75% (150 m\$US)		2015		55		55
Obligations subordonnées remboursables à 5.14%(1.250mUS\$)	2015	2020	900	791	900	791
Obligations subordonnées à taux fixe de 6,05% (2 250 m\$US)		2017	1.723	1.662	1.723	1.662
Obligations subordonnées à taux variable (40 m€)		2018	34	35	34	35
Obligations subordonnées à taux fixe de 6% (1 750 m€)		2018	1.556	1.596	1.556	1.596
Obligations subordonnées CMS-Linked (100 m€)		2018	88	90	88	90
Obligations subordonnées CMS-Linked (135 m€)		2018	117	121	117	121
Obligations subordonnées à taux fixe/variable remb.par ant.	2018	2023	621	590	621	590
Obligations subordonnées à taux variable (50 m€)		2019	41	42	41	42
Obligations subordonnées à taux fixe de 6% (1.500m€)		2021	1.333	1.316	1.333	1.316
Obligations subordonnées à 9,5% (ex-Woolwich plc)		2021	344	292	344	292
Obligations subordonnées à taux variable (100 m€)		2021	83	85	83	85
Obligations subordonnées à taux fixe de 10%		2021	2.389	2.160	2.389	2.160
Obligations subordonnées à taux fixe de 10,179% (1.521 m\$US)		2021	1.174	1.040	1.174	1.040
Obligations subordonnées à taux variable (50 m€)		2022	42	43	42	43
Obligations subordonnées à taux fixe de 6.625% (1.000 m€)		2022	954		954	
Obligations subordonnées à taux variable (50 m€)		2023	42	43	42	43
Obligations subordonnées à taux fixe de 5,75%		2026	781	675	781	675
Prêts subordonnés en 2 devises à 5,4% (15000 mYens)		2027	104	132	104	132
Obligations subordonnées à 6,33%		2032	62	53	62	53
Obligations subordonnées à taux variable (100 m€)		2040	84	86	84	86
Autres prêts de filiales			-	-	59	59
Absa Bank Limited					-	-
Obligations subordonnées remb. par ant. à 8,75% (1.500 mRAND)	2012	2017	124	154	-	-
Obligations subordonnées (1.886mRAND)	2013	2018	181	210	-	-
Obligations subordonnées à taux fixe 8,8% remb. par ant. (1.725 mRAND)	2014	2019	148	178	-	-
Obligations subordonnées (3.000mRAND)	2014	2019	286	331	-	-
Obligations subordonnées remb. par ant. à 8,1 % (2.000 mRAND)	2015	2020	167	200	-	-
Obligations subordonnées remb. par ant. à 10,28% (600mRAND)	2017	2022	49	60	-	-
Obligations subordonnées (400mRAND)	2017	2022	32	41	-	-
Obligations subordonnées (1.500mRAND)	2023	2028	135	156		
Autres oblig. émises par Barclays Esp. Ghana. Kenya Botswana et Zambie		2011 - 2016	51	63		
Total capitaux d'emprunt datés			18.129	19.405	17.015	18.071

Capitaux d'emprunt datés

Les capitaux d'emprunt datés émis par la Banque en vue de développer et accroître les activités du Groupe tout en renforçant sa base de capital, ainsi que par Barclays Bank Spain SA (Barclays Spain), Barclays Bank of Botswana Ltd (BBB), Barclays Bank Zambia PLC (Barclays Zambia) et Barclays Bank of Kenya (Barclays Kenya) afin d'augmenter leurs capitaux, et par Absa et Barclays Bank of Ghana Ltd (BBG) dans l'intérêt général de l'entreprise. Les principaux termes des capitaux d'emprunt sont décrits ci-après :

Subordination

Tous les capitaux d'emprunt datés se rangent après les créances sur la banque des déposants et celles des autres créanciers non garantis non subordonnés mais avant les créances des capitaux d'emprunt non datés et des détenteurs de leurs titres. Les capitaux d'emprunt émis par les filiales sont subordonnés de la même façon.

Intérêts

Les intérêts sur les Obligations à taux variable sont fixés à intervalles périodiques à l'avance. en fonction des taux interbancaires ou locaux des banques centrales.

Toutes les autres Obligations non-convertibles sauf les Obligations Subordonnées à 10.125 % 2017 sont en règle générale à taux fixe pendant la durée de vie de l'émission. mais certaines sont remises à un taux variable écoulé un délai fixé. avec des termes concernant les taux d'intérêt qui peuvent varier. Les Obligations Subordonnées à 10.125 % 2017. si elles ne sont pas remboursées par anticipation en 2012. porteront intérêt à un taux fixé à l'avance pendant une période supplémentaire ultérieure de cinq ans.

Les Obligations subordonnées remboursables à 5.14% (Lower Tier 2 Notes) ont été enregistrées aux termes de la Loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières (Securities Act of 1933). Toutes les autres émissions de capitaux d'emprunt datés ont été faites sur le marché de la devise euro. sur les marchés locaux et/ou ceux régis par la Règle 144A.

Conditions de remboursement

Les Obligations ayant une date d'appel sont remboursables au gré de l'émetteur aux conditions régissant les dettes obligataires considérées. certaines en totalité ou en partie et certaines en totalité seulement. Les capitaux d'emprunt datés en circulation au 31 décembre 2010 sont rachetables à leur échéance seulement. sous réserve. dans certains cas particuliers. de dispositions permettant un rachat anticipé en cas de modifications apportées au droit fiscal ou. dans le cas de Barclays Botswana et de Barclays Zambia. sous réserve de certains changements intervenus dans la législation ou les réglementations.

Tous les remboursements anticipés de la Banque doivent être notifiés au préalable à la FSA ou. dans le cas d'émissions à l'étranger. ils doivent recevoir l'approbation de l'organe de réglementation local compétent pour la juridiction considérée.

Il n'existe à la date du bilan aucune facilité de crédit qui permettrait de refinancer la dette au-delà de la date d'échéance.

Les autres capitaux émis par Barclays Espagne. Ghana. Kenya. Botswana et Zambie incluent des montants de 26m£ (2010 : 26m£) émis par Barclays Botswana et Zambie, qui sont convertibles. Ils sont remboursables, avant l'échéance au gré de l'émetteur, aux conditions régissant les dettes obligataires correspondantes, certains en totalité ou en partie et d'autres en totalité seulement

32 Actions ordinaires, primes d'émission et autres titres

Actions ordinaires

Les actions ordinaires émises représentant le capital de Barclays Bank PLC, telles qu'au 31 décembre 2011, comprenaient 2 342 millions d'actions ordinaires d'une livre chacune (2010 : 2 342 millions).

Actions privilégiées

Les actions privilégiées émises représentant le capital de Barclays Bank PLC, telles qu'au 31 décembre 2011, comprenaient 1 000 actions privilégiées en livres sterling d'une livre chacune (2010 : 1 000) ; 240 000 actions privilégiées en euros de 100 € chacune (2010 : 240 000) ; 75 000 actions privilégiées en livre sterling de 100 livres chacune (2010 : 75 000) ; 10 000 actions privilégiées en dollars des Etats-Unis de 100 USD chacune (2010 : 100 000) ; 237 millions d'actions privilégiées en dollars des Etats-Unis de 0,25 USD chacune (2010 : 237 millions).

Capital appelé	2011 m£	2010 m£
Capital actions ordinaires appelé, attribué et entièrement versé		
Au 1er janvier	2.342	2.342
Au 31 décembre	2.342	2.342
Capital actions privilégiées appelé, attribué et entièrement versé durant l'exercice	60	60
Capital appelé	2.402	2.402

Prime d'émission	2011 m£	2010 m£
Au 1er janvier	12.092	12.092
Au 31 décembre	12.092	12.092

Actions privilégiées de 1£

1 000 actions privilégiées à dividende cumulatif remboursables par anticipation d'1£ chacune ont été émises le 31 décembre 2004 sans prime d'émission (ci-après 'les Actions privilégiées de 1£').

Les Actions privilégiées de 1£ confèrent à leurs titulaires le droit de recevoir chaque semestre un dividende cumulatif en livres sterling sur les bénéfices distribuables de Barclays Bank PLC, à un taux réévalué chaque semestre, égal au taux interbancaire offert pour les dépôts en livres sterling sur six mois.

Barclays Bank PLC sera tenue de payer ces dividendes si : (1) elle a des bénéfices à distribuer aux termes de la Loi sur les Sociétés de 2006 à chaque date de paiement des dividendes ; et (2) elle est solvable à la date de paiement des dividendes considérée, à la condition qu'une condition de la réglementation du besoin en fonds de roulement soit satisfaite à la date de paiement des dividendes considérée. Les dividendes ne seront dus et exigibles à la date considérée de paiement des dividendes que dans la mesure où Barclays Bank PLC pourra effectuer ce paiement et rester solvable immédiatement après. Barclays Bank PLC sera considérée solvable quelle que soit la date si : (1) elle et en mesure de payer ses dettes à échéance à ses créanciers prioritaires ; et (2) ses commissaires aux comptes ont constaté au cours des six mois précédents des actifs supérieurs aux passifs. Si Barclays Bank PLC ne paie pas, ou paie seulement partiellement, un dividende dans un délai de sept jours ou plus à compter de la date d'échéance, les détenteurs des Actions privilégiées de 1 £ pourront engager des poursuites en vue de la liquidation de Barclays Bank PLC. Le porteur d'Actions privilégiées de 1 £ ne disposera d'aucun autre recours à l'encontre de Barclays Bank PLC pour le recouvrement des montants dus au titre des Actions privilégiées que l'engagement de poursuites en vue de la liquidation de Barclays Bank PLC et/ou affirmer sa créance dans cette liquidation.

Lors d'une liquidation ou autre remboursement de capital (autre qu'un remboursement ou un achat par Barclays Bank PLC de l'une de ses actions émises, ou une réduction du capital action, autorisé par les Statuts de Barclays Bank PLC et selon la loi applicable), les actifs de Barclays Bank PLC disponibles pour les actionnaires seront utilisés en priorité pour le paiement aux détenteurs d'actions ordinaires et toute autre classe d'actions du capital de Barclays Bank PLC alors émises, allant des actions secondaires aux Actions privilégiées de 1 £ sur ces remboursements de capital et à rang égal sur les remboursements de capital pour les détenteurs de toute autre classe d'actions du capital de Barclays Bank PLC alors émises (autres que toute classe d'actions du capital de Barclays Bank PLC alors émises avec en priorité les Actions privilégiées de 1 £ en cas de liquidation ou autre remboursement de capital), en paiement aux détenteurs des Actions privilégiées de 1 £ d'une somme égale au total de : (1) un montant égal aux dividendes cumulés ensuite pour la période de dividendes actuelle à ce moment-là (et tout arriéré cumulé de ceux-ci) à la date de commencement de la liquidation ou de tout autre remboursement de capital ; et (2) un montant égal à 1 £ par action privilégiée de 1 £. Après le paiement du montant total des distributions de liquidation auxquelles ils ont droit, les détenteurs des Actions privilégiées de 1 £ ne disposeront d'aucun droit ni ne pourront faire aucune réclamation concernant l'un de actifs restants de Barclays Bank PLC et n'auront aucun droit de participer davantage à ce remboursement de capital.

Les Actions privilégiées de 1 £ sont remboursables au choix de Barclays Bank PLC, en totalité, mais pas en partie uniquement, sous réserve de la Loi sur les Sociétés de 2006 et de ses Statuts

Actions privilégiées en Euro

100 000 actions privilégiées en euros remboursables par anticipation, à dividende non cumulatif de 4,875%, d'une valeur de 100€ chacune (ci-après 'les Actions privilégiées à 4,875%') ont été émises le 8 décembre 2004 pour la somme de 993,6 m€ (688,4 m£), soit une valeur nominale de 10 m€ plus la prime d'émission. Les Actions privilégiées à 4,875% confèrent à leurs titulaires le droit de recevoir chaque année des dividendes en espèces non cumulatifs en euros sur les bénéfices distribuables de Barclays Bank PLC, au taux fixe de 4,875% par an sur le montant de 10 000€ par action privilégiée jusqu'au 15 décembre 2014, et ensuite chaque trimestre à un taux réévalué trimestriellement égal à 1,05% par an de plus que le taux annuel de rémunération interbancaire des dépôts de la zone euro (EURIBOR) à trois mois.

Les Actions privilégiées à 4,875% sont amortissables en totalité mais pas en partie seulement le 15 décembre 2014, au gré de Barclays Bank PLC, et par la suite à chaque date de paiement de dividende, au prix de 10 000€ par action plus tous les dividendes payables pour la période en cours jusqu'à la date fixée pour l'amortissement.

140 000 actions privilégiées en euros remboursables par anticipation, à dividende non cumulatif de 4,75%, d'une valeur de 100€ chacune (ci-après 'les Actions privilégiées à 4,75%') ont été émises le 15 mars 2005 pour la somme de 1 383,3 m€ (966,7 m£), soit une valeur nominale de 14 m€ plus la prime d'émission. Les Actions privilégiées à 4,75% confèrent à leurs titulaires le droit de recevoir chaque année des dividendes en espèces non cumulatifs en euros sur les bénéfices distribuables de Barclays Bank PLC, au taux fixe de 4,75% par an, sur le montant de 10 000€ par action privilégiée jusqu'au 15 mars 2020, et ensuite chaque trimestre à un taux réévalué trimestriellement égal à 0,71% par an de plus que le taux EURIBOR pour les dépôts à trois mois.

Les Actions privilégiées à 4,75% sont amortissables en totalité mais pas en partie seulement le 15 mars 2020, au gré de Barclays Bank PLC, et par la suite à chaque date de paiement de dividende, au prix de 10 000€ par action plus tous les dividendes payables pour la période en cours jusqu'à la date fixée pour l'amortissement.

Actions privilégiées en livres sterling

75 000 actions privilégiées en livres sterling remboursables par anticipation, à dividende non cumulatif de 6,0% d'une valeur de 100£ chacune (ci-après 'les Actions privilégiées à 6,0%') ont été émises le 22 juin 2005 pour la somme de 743,7 m£, soit une valeur nominale de 7,5 m£ plus la prime d'émission. Les Actions privilégiées à 6,0% confèrent à leurs titulaires le droit de recevoir chaque année des dividendes en espèces non cumulatifs en livres sterling sur les bénéfices distribuables de Barclays Bank PLC, au taux fixe de 6,0% par an sur le montant de 10 000£ par action privilégiée jusqu'au 15 décembre 2017, et ensuite chaque trimestre à un taux réévalué trimestriellement égal à 1,42% par an de plus que le taux LIBOR pour les dépôts en livres sterling à trois mois.

Les Actions privilégiées à 6,0% sont amortissables en totalité mais pas en partie seulement le 15 décembre 2017, au gré de Barclays Bank PLC, et par la suite à chaque date de paiement de dividende, au prix de 10 000£ par action plus tous les dividendes payables pour la période en cours jusqu'à la date fixée pour l'amortissement.

Actions privilégiées en dollars US

100 000 actions privilégiées en dollars US remboursables par anticipation, à dividende non cumulatif de 6,278%, d'une valeur de 100\$ chacune (ci-après 'les Actions privilégiées à 6,278%'), représentées par 100 000 "Actions de Dépositaires Américains" (ADS), Série 1, ont été émises le 8 juin 2005 pour la somme de 995,4 m\$ (548,1 m£), soit une valeur nominale de 10 m\$ plus la prime d'émission. Les Actions privilégiées à 6,278% confèrent à leurs titulaires le droit de recevoir chaque semestre des dividendes en espèces non cumulatifs en dollars sur les bénéfices distribuables de Barclays Bank PLC, au taux fixe de 6,278% par an, sur le montant de 10 000\$ par action privilégiée jusqu'au 15 décembre 2034, et ensuite chaque trimestre à un taux réévalué trimestriellement égal à 1,55% par an de plus que le taux LIBOR pour les dépôts en dollars à trois mois.

Les Actions privilégiées à 6,278% sont amortissables en totalité mais pas en partie seulement le 15 décembre 2034, au gré de Barclays Bank PLC, et par la suite à chaque date de paiement de dividende, au prix de 10 000\$ par action plus tous les dividendes payables pour la période en cours jusqu'à la date fixée pour l'amortissement.

30 millions d'actions privilégiées en dollars US remboursables par anticipation, à dividende non cumulatif de 6,625%, d'une valeur de 0,25\$ chacune (ci-après 'les Actions privilégiées à 6,625%'), représentées par 30 millions d'Actions ADS, Série 2, ont été émises le 25 et le 28 avril 2006 pour la somme de 727 m\$ (406 m£), soit une valeur nominale de 7,5 m\$ plus la prime d'émission. Les Actions privilégiées à 6,625% confèrent à leurs titulaires le droit de recevoir chaque trimestre des dividendes en espèces non cumulatifs en dollars sur les bénéfices distribuables de Barclays Bank PLC, au taux fixe de 6,625% par an sur le montant de 25\$ par action privilégiée.

Les Actions privilégiées à 6,625% sont amortissables en totalité mais pas en partie seulement le 15 septembre 2011, au gré de Barclays Bank PLC, et par la suite à chaque date de paiement de dividende, au prix de 25\$ par action plus tous les dividendes payables pour la période en cours jusqu'à la date fixée pour l'amortissement.

55 millions d'actions privilégiées en dollars US remboursables par anticipation, à dividende non cumulatif de 7,1%, d'une valeur de 0,25\$ chacune (ci-après 'les Actions privilégiées à 7,1%'), représentées par 55 millions d'Actions ADS, Série 3, ont été émises le 13 septembre 2007 pour la somme de 1 335 m\$ (657 m£), soit une valeur nominale de 13,75 m\$ plus la prime d'émission. Les Actions privilégiées à 7,1% confèrent à leurs titulaires le droit de recevoir chaque trimestre des dividendes en espèces non cumulatifs en dollars sur les bénéfices distribuables de Barclays Bank PLC, au taux fixe de 7,1% par an, sur la somme de 25\$ par action privilégiée.

Les Actions privilégiées à 7,1% sont amortissables en totalité ou en partie le 15 décembre 2012, au gré de Barclays Bank PLC, et par la suite à chaque date de paiement de dividende, au prix de 25\$ par action plus tous les dividendes payables pour la période en cours jusqu'à la date fixée pour l'amortissement.

46 millions d'actions privilégiées en dollars US remboursables par anticipation, à dividende non cumulatif de 7,75%, d'une valeur de 0,25\$ chacune (ci-après 'les Actions privilégiées à 7,75%'), représentées par 46 millions d'ADS, Série 4, ont été émises le 7 décembre 2007 pour la somme de 1 116 m\$ (550 m£), soit une valeur nominale de 11,5 m\$ plus la prime d'émission. Les Actions privilégiées à 7,75% confèrent à leurs titulaires le droit de recevoir chaque trimestre des dividendes en espèces non cumulatifs en dollars sur les bénéfices distribuables de Barclays Bank PLC, au taux fixe de 7,75% par an sur la somme de 25\$ par action privilégiée.

Les Actions privilégiées à 7,75% sont amortissables en totalité ou en partie le 15 décembre 2013, au gré de Barclays Bank PLC, et par la suite à chaque date de paiement de dividende, au prix de 25\$ par action plus tous les dividendes payables pour la période en cours jusqu'à la date fixée pour l'amortissement.

106 millions d'actions privilégiées en dollars US remboursables par anticipation, à dividende non cumulatif de 8,125%, d'une valeur de 0,25\$ chacune (ci-après 'les Actions privilégiées à 8,125%'), représentées par 106 millions d'ADS, Série 5, ont été émises le 11 et le 25 avril 2008 pour la somme totale de 2 650 m\$ (1 345 m£), soit une valeur nominale de 26,5 m\$ plus la prime d'émission. Les Actions privilégiées à 8,125% confèrent à leurs titulaires le droit de recevoir chaque trimestre des dividendes en espèces non cumulatifs en dollars sur les bénéfices distribuables de Barclays Bank PLC, au taux fixe de 8,125% par an sur la somme de 25\$ par action privilégiée.

Les Actions privilégiées à 8,125% sont amortissables en totalité ou en partie le 15 juin 2013, au gré de Barclays Bank PLC, et par la suite à chaque date de paiement de dividende, au prix de 25\$ par action plus tous les dividendes payables pour la période en cours jusqu'à la date fixée pour l'amortissement.

Barclays Bank PLC n'est pas autorisée à acquérir ou amortir les Actions privilégiées à 4,875%, à 4,75%, à 6,%, à 6,278%, à 6,625%, à 7,1%, à 7,75% ou à 8,125% (ci-après dénommées globalement 'les Actions privilégiées') sans avoir notifié au préalable la FSA, par ailleurs, tout amortissement de ces actions privilégiées doit être effectué dans les conditions prévues par la Loi sur les Sociétés et dans les statuts de Barclays Bank PLC.

A la liquidation de Barclays Bank PLC ou lors de tout autre remboursement de capital (sauf l'amortissement ou l'acquisition d'actions de Barclays Bank PLC, ou une réduction de son capital), les titulaires d'Actions privilégiées seront placés lors de l'affectation des actifs aux actionnaires (1) après les titulaires d'actions en circulation de Barclays Bank PLC qui ont priorité sur les Actions privilégiées, (2) à égalité de rang en tout point avec les porteurs d'autres actions privilégiées et des autres actions en circulation de Barclays Bank PLC à égalité de rang avec les Actions privilégiées, et (3) en priorité avant les titulaires d'actions ordinaires et de toutes les autres actions en circulation de Barclays Bank PLC sur lesquelles les Actions privilégiées ont priorité.

Les titulaires d'Obligations perpétuelles remboursables par anticipation à 6% Tier One d'un montant de 91 m£, et des Obligations perpétuelles remboursables par anticipation à 6,86% Tier One de Barclays Bank PLC d'un montant de 681 m\$US (ci-après 'les TON'), de RCI perpétuels à taux croissant remboursables par anticipation à 5,3304% d'un montant de 81 m£ de RCI perpétuels à taux croissant remboursables par anticipation à 5,926% d'un montant de 533 m\$US, de RCI perpétuels à taux croissant remboursables par anticipation à 6,3688% d'un montant de 95m£, de RCI perpétuels à taux croissant remboursables par anticipation à 7,434% d'un montant de 347 m\$US, de RCI perpétuels à taux croissant remboursables par anticipation à 14% d'un montant de 3.000 m£, seraient à égalité de rang avec les porteurs d'actions privilégiées du plus haut rang ou avec les catégories d'actions privilégiées en circulation lors du calcul des sommes payables sur ces titres à la liquidation de Barclays Bank PLC, avec certaines exceptions et uniquement pour les TON et les RCI du capital de Barclays en circulation à cette date. Par conséquent les titulaires d'actions privilégiées seraient à égalité de rang avec les titulaires de ces TON et RCI à la liquidation de Barclays Bank PLC (sauf si une ou plusieurs catégories d'actions de Barclays Bank PLC prioritaires par rapport aux actions privilégiées en circulation à cette date ont été émises, auquel cas les porteurs des TON et des RCI seraient à égalité de rang avec les porteurs de ces actions, mais auraient priorité sur les titulaires d'actions privilégiées)

Sous réserve de respecter cet ordre de priorité, en cas de liquidation les titulaires d'actions privilégiées percevront sur les actifs de Barclays Bank PLC distribuables aux actionnaires le montant de 10 000€ par Action privilégiée à 4,875%, 10 000€ par Action privilégiée à 4,75%, 10 000£ par Action privilégiée à 6,0%, le montant de 10 000\$US par Action privilégiée à 6,278%, le montant de 25\$US par Action privilégiée à 6,625%, le montant de 25\$US par Action privilégiée à 7,1%, le montant de 25\$US par Action privilégiée à 7,75% et le montant de 0,25\$US par Action privilégiée à 8,125%, plus dans chaque cas, une somme égale au dividende payable pour la période en cours jusqu'à la date de début de la liquidation ou de dissolution du capital. Si un dividende n'est pas payé en totalité sur des actions privilégiées à la date de paiement prévue, une restriction de dividende sera appliquée

En cas de restriction de dividende, ni Barclays Bank PLC ni Barclays PLC ne sont autorisées (a) à déclarer ou régler un dividende (sauf le dividende final déclaré par les actionnaires et versé par Barclays PLC avant la date de paiement du dividende, ou le dividende distribué par Barclays Bank PLC à Barclays PLC ou à une filiale à 100%) sur leurs actions ordinaires respectives, sur d'autres actions privilégiées ou d'autres actions du capital, ni (b) amortir, acquérir, réduire ou racheter autrement leur part de capital, sauf les actions de Barclays Bank PLC détenues par Barclays PLC ou par une filiale à 100%, jusqu'à la date qui se produira en premier entre (1) la date à laquelle Barclays Bank PLC déclare et règle intégralement le prochain dividende sur une action privilégiée, et (2) la date à laquelle toutes les actions privilégiées sont amorties intégralement ou rachetées par Barclays Bank PLC. Les titulaires d'actions privilégiées ne reçoivent pas de convocation aux assemblées générales de Barclays Bank PLC, et ne sont pas autorisées à y assister ou à y voter. Barclays Bank PLC ne peut créer une catégorie d'actions qui aurait priorité sur les actions privilégiées en termes de participation aux bénéfices ou de répartition des actifs de Barclays Bank PLC, sauf si une résolution spéciale est adoptée à une assemblée générale extraordinaire des actionnaires titulaires des actions privilégiées (à la majorité d'au moins les trois quarts d'entre eux habilités à voter à cette assemblée), ou avec le consentement écrit des titulaires des 3/4 des actions privilégiées.

Sauf dans les circonstances décrites ci-dessus, les titulaires d'actions privilégiées ne peuvent recevoir une part des excédents d'actifs de Barclays Bank PLC.

	Groupe m£	Banque m£
Au 1er janvier 2011	2.069	2.133
Crédit d'impôts	18	18
Autres mouvements	-24	-24
Rachats	-1.415	-1.415
Au 31 décembre 2011	648	712

Au 1er janvier 2010	2.559	2.623
Crédit d'impôts	45	45
Autres mouvements	-48	-48
Rachats	-487	-487
Au 31 décembre 2010	2.069	2.133

Les autres capitaux propres incluent:

Les émissions de titres obligataires qui produisant un intérêt déterminé périodiquement à l'avance sur la base des taux LIBOR. Ces titres sont remboursables intégralement dans chaque cas, au gré de la Banque, à n'importe quelle date de paiement des intérêts. La Banque n'est pas dans l'obligation de verser des intérêts sur les titres obligataires si elle n'a pas déclaré ou réalisé la distribution de dividende sur les actions dans toutes catégories de Barclays PLC au cours des six mois précédents.

Les instruments de réserve en capital (RCI) restants constatés en fonds propres ont été rachetés en totalité en 2011, ce qui a eu pour résultat une diminution d'Autres avoirs des actionnaires, de 1 415m£.

33 Réserves

Réserve pour conversion de devises

La réserve pour conversion de devises représente le cumul des gains et pertes sur la reconversion de l'investissement net du Groupe dans les opérations étrangères, net des effets de la couverture. Les mouvements dus à la conversion de devises en 2011, de 1 607m£ (2010 : 1 177m£), dont 598m£ (2010 : 435m£) associés à des participations minoritaires, sont dus en grande part à la dépréciation du Rand, de l'euro et de la roupie indienne par rapport à la livre sterling.

L'incidence de la réserve pour conversion de devises comptabilisée dans le compte de résultat pendant l'exercice a été de zéro (2010 : 279m£) car la perte de 23m£ sur la cession de Barclays Bank Russie a été compensée par d'autres mouvements.

Réserve disponible à la vente

La réserve disponible à la vente correspond au changement non réalisé de la juste valeur des investissements disponibles à la vente depuis leur constatation initiale. La réserve disponible à la vente a augmenté de 1 218m£ (2010 : diminuée à 1 264m£), en grande part en raison de plus-values de 2 581m£ dues à des changements de la juste valeur, compensées par 1 557m£ de plus-values nettes transférées vers le compte de résultat après constatation de la dépréciation sur l'investissement du Groupe dans BlackRock. Inc..

Réserve de couverture de la trésorerie

La réserve de couverture de la trésorerie correspond aux gains et pertes cumulés sur les instruments de couverture effective, qui seront recyclés vers le compte de résultat quand les transactions couvertes affecteront le profit ou la perte. Les mouvements de la réserve de couverture de trésorerie correspondent essentiellement à des augmentations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt détenus à des fins de couverture, plus que compensés par les gains correspondants, transférés au bénéfice net.

34 Participations minoritaires

	Bénéfices attribuables aux participations minoritaires		Capitaux propres attribuables aux participations minorit.	
	2011 m£	2010 m£	2011 m£	2010 m£
Absa Group	401	362	2.861	3.208
Autres participations minoritaires	29	29	231	259
Total	430	391	3.092	3.467

La diminution des fonds propres du Groupe Absa imputable à une participation minoritaire, à 2 861m£ (2010 : 3 208m£), est due essentiellement à la dépréciation de devises africaines, de 583m£, par rapport à la livre sterling et à 162m£ de dividendes payés, compensée par des bénéfices non-distribués de 401m£.

Avantages sociaux

Les Avantages sociaux sont les charges et engagements associés à l'emploi de notre personnel

35 Frais de personnel

Comptabilisation des charges de personnel

Le Groupe applique la norme IAS 19 Avantages sociaux, dans sa comptabilité pour la plupart des composantes des charges de personnel.

Les avantages sociaux - salaires à court terme, les coûts de performances, les charges de sécurité sociale, la taxe anglaise sur les Rémunérations en bonus sont comptabilisés sur l'exercice pendant lequel l'employé a travaillé.

Coûts de performance – constatés dans la mesure où le Groupe a une obligation vis-à-vis de son personnel, qui peut être calculée avec fiabilité. Ils sont comptabilisés sur la période sur laquelle les employés sont tenus de travailler pour pouvoir bénéficier de ces rémunérations.

Des primes différées payables en espèces et des primes différées payables en actions sont attribuées au personnel pour inciter à de bonnes performances sur la période d'acquisition. Pour pouvoir bénéficier du paiement des primes différées attribuées, les membres du personnel doivent rester employés sur la période d'acquisition qui est en règle générale de trois ans à compter de la date d'attribution. La période sur laquelle la charge correspondant aux

primes différées attribuées en espèces et en actions est comptabilisée se fonde sur une entente acceptée d'un commun accord entre le personnel et le Groupe et sur les termes et conditions de l'attribution. Le Groupe estime qu'il est bien-fondé de constater les primes sur la période allant de la date de leur attribution jusqu'à la date à laquelle celles-ci sont acquises car cette période est celle sur laquelle les membres du personnel doivent rester en service pour se voir octroyer les primes attribuées. Aucune dépense n'a été constatée en 2011 au titre des primes différées attribuées en mars 2012 car leur acquisition dépend des performances futures et non des performances accomplies en 2011. En revanche, une charge est appelée à être constatée à ce titre au Compte de résultat en 2012 (48 %), 2013 (35 %), 2014 (15 %) et en 2015 (2 %) sous réserve que toutes les conditions de performances soient remplies.

Les règles et principes comptables applicables aux Paiements fondés sur des actions et aux Pensions et autres avantages postérieurs au départ en retraite, sont présentées dans la Note 36 et la Note 37 respectivement

	2011 m£	2010 m£
Primes cumulés	2.527	3.350
Salaires	6.277	6.151
Autres paiements en actions	167	168
Charges de sécurité sociale	716	719
Prestations postérieures au départ en retraite	727	528
Charges totales de rémunération	10.414	10.916
Taxes sur les salaires des banques	76	96
Autres	917	904
Charges hors rémunération	993	1.000
Frais de personnel	11.407	11.916

Les frais de personnel ci-dessus ne concernent que les activités poursuivies. Les frais de personnel dus aux activités abandonnées en 2011 et 2010 se sont élevés au total à 0m£. L'effectif total moyen du Groupe, y compris les activités poursuivies et les activités abandonnées, a été de 149.700 personnes (2010 : 151.300)

Le gouvernement du Royaume-Uni a appliqué une taxe sur les salaires des banques de 50 % sur toutes les primes discrétionnaires supérieures à 25 000 £ accordées aux salariés des banques du Royaume-Uni entre le 9 décembre 2009 et le 5 avril 2010. Le total de la taxe sur les salaires des banques acquittée s'est élevé à 437m£ dont 321m£ ont été constatées en 2009 et 2010. Pour 2011 une charge de 76m£ a été constatée au titre de paiements différés reportés de l'exercice précédent, Le solde de 40m£ a été constaté sur la période de 2011 à 2013

Il est actuellement prévu que les primes différées soient passées en charges dans le compte de résultat au cours des années suivantes:

Exercice sur lequel la charge du Compte de résultat est prévue dans les Primes différées	Réel		Escompté	
	2010	2011	2012	2013 et au delà
	m£	m£	m£	m£
Primes différées provenant de l'enveloppe de primes de 2009 et de celles antérieures	904	405	139	23
Primes différées provenant de l'enveloppe de primes de 2010	-	590	387	205
Primes différées provenant de l'enveloppe de primes de 2011	-	-	601	651
Charge du compte de résultat pour l'attribution de primes	904	995	1.127	879

36 Paiement en actions

Comptabilisation des paiements en actions

Le Groupe applique la norme IFRS 2, Paiements en actions pour comptabiliser les rémunérations de ses employés.

Les formules d'intéressement du personnel comprennent des attributions d'actions et d'options sur actions ainsi que l'offre d'achat d'actions à des conditions favorables. Le coût des services reçus de membres du personnel en échange d'actions ou d'options sur actions attribuées est constaté dans le compte de résultat sur la période pendant laquelle ces membres du personnel ont travaillé, généralement la période allant de la date d'attribution à la date d'acquisition des actions ou des options sur actions. Le coût global de l'attribution est calculé en utilisant le nombre d'actions et d'options sur actions dont l'acquisition est escomptée et la juste valeur des actions ou des options sur actions à la date d'attribution.

Le nombre d'actions et d'options sur actions dont l'acquisition est escomptée prend en compte la probabilité que les conditions de performances et de service prévues aux termes des documents d'attribution seront remplies. Un manquement à remplir une condition de non-acquisition est traitée comme une annulation qui provoque une accélération de la constatation du coût des services de l'employé.

La juste valeur des actions est le prix du marché prévalant à la date d'attribution, parfois ajustée pour tenir compte des restrictions limitant le transfert. La juste valeur des options sur actions attribuées est déterminée en utilisant des modèles de détermination des cours d'options pour estimer le nombre d'actions susceptibles d'être acquises. Ceux-ci tiennent compte du cours d'exercice de l'option, du cours de l'action actuel, du taux d'intérêt sans risque, de la volatilité escomptée du cours de l'action sur la durée de vie de l'option et d'autres facteurs pertinents. Les conditions du marché qui doivent être remplies pour que l'attribution soit acquise sont également prises en compte dans la juste valeur de l'attribution comme le sont aussi toutes autres conditions de non-acquisition, telles que la poursuite de paiements effectués à un plan d'épargne fondé sur des actions

La charge pour l'exercice correspondant aux régimes de paiement en actions a été la suivante:

	Charges de l'exercice	
	2011 m£	2010 m£
Paiement en actions	634	361
Plan d'attribution d'actions pour le personnel de direction	101	304
Autres	137	172
Total réglé en actions	872	837
Total réglé en espèces	34	23
Total activités poursuivies	906	860
Total activités abandonnées	-	-
Total paiements fondés sur des actions	906	860

Les termes des principaux plans en vigueur sont les suivants:

Share value plan - Plan à la valeur des actions (SVP)

Le Plan à la valeur des actions (Share Value Plan – SVP) a été introduit au mois de mars 2010 et approuvé par les actionnaires (pour une participation des Directeurs généraux et une utilisation des nouvelles émissions d'actions) à l'Assemblée générale des actionnaires du mois d'avril 2011. Les attributions au titre du Plan SVP sont faites en faveur des participants sous la forme d'un droit conditionnel à recevoir des actions Barclays (les attributions faites avant le mois de mai 2011 ont été accordées à titre d'allocations provisoires d'actions Barclays) qui s'acquiert sur une période de trois ans par tranches annuelles égales entre elles. Les participants ne payent rien pour recevoir une attribution ou les actions libérées. Il est permis à l'entreprise qui attribue ces actions de faire un paiement équivalent à un dividende aux participants à l'occasion de l'acquisition d'une attribution SVP. Des attributions SVP sont également faites en faveur de membres du personnel éligibles, à des fins de recrutement aux termes de l'annexe 1 au document du SVP. À compter de 2010, la part de l'attribution faite par une Unité opérationnelle en application d'un LTIP (long term incentive plan – plan d'intéressement à long terme) qui était précédemment octroyée en application d'un Plan d'attribution d'actions au personnel de direction (ESAS) est effectuée normalement aux termes du SVP. Toutes les attributions sont sous réserve d'une éventuelle confiscation dans certaines circonstances où l'employé quitte la société.

Plan d'attribution d'actions pour le personnel de direction (ESAS)

Certains salariés du Groupe perçoivent un élément de leur bonus annuel sous forme d'attribution différée d'une dotation provisionnelle d'actions de Barclays PLC en vertu de l'ESAS. La valeur totale du bonus accordé au salarié, dont l'ESAS est un élément, dépend de la business unit, du Groupe et des performances individuelles. L'élément ESAS du bonus annuel doit normalement être conservé pendant trois ans au minimum. Des actions gratuites supplémentaires sont par la suite accordées aux bénéficiaires d'une dotation provisionnelle ; ce droit leur est conféré par l'ancienneté, au bout de trois ans et cinq ans de service ininterrompu, à compter de la date d'attribution de l'ESAS. Des attributions d'ESAS sont également accordées à des salariés admissibles à des fins de recrutement. Toutes les attributions peuvent être éventuellement perdues en cas de démission du salarié et de prise de fonction dans une entreprise concurrente. Les Plans LTIP sont des plans dans lesquels la performance est rémunérée en espèces et en actions qui, écoulé le délai de 3 ans (en fonction de la performance), payent une moitié en espèces et le solde restant payé en action est placé dans un plan ESAS pour une année supplémentaire ou deux.

Autres régimes

S'ajoutant aux régimes ci-dessus, le Groupe exploite un certain nombre d'autres régimes dont des régimes exploités par des entreprises filiales et réglés en actions de celles-ci, dont aucun n'a individuellement ou cumulé avec les autres une véritable importance au plan de la charge pour l'exercice ou du nombre d'actions émises. Parmi les autres plans figurent le Performance Share Plan (Plan d'attribution d'actions au titre de la performance), Incentive Share Plan (Plan d'intéressement par attribution d'actions), Sharesave (Plan d'épargne en actions), Sharepurchase (Plan d'achat d'actions), et Barclays Long Term Incentive Plan (Plan d'intéressement à long terme de Barclays) qui a été introduit et approuvé à l'Assemblée générale des actionnaires d'avril 2011.

Options sur actions et plans d'attribution

La juste valeur pondérée par attribution faite et le cours moyen pondéré de l'action à la date d'exercice/de libération des actions pendant l'exercice a été de:

	Juste valeur pondérée par attribution sur l'année		Cours moyen pondéré de l'action à la date d'exercice libération sur l'année	
	2011 m£	2010 m£	2011 m£	2010 m£
SVP (a).(b)	2.80	3.54	3.08	3.10
ESAS (a).(c)	2.84	2.88	2.87	3.39
Autres (a)	0.65 - 2.77	1.29 - 3.55	2.18 - 3.03	3.02 - 3.46

Les plans SVP et ESAS sont des attributions gratuites et des options gratuites respectivement, dans lesquels les conditions de performance sont en grande part remplies à la date d'attribution. En conséquence la juste valeur de ces attributions/options se fonde sur la valeur du marché à ladite date.

Comme cela est décrit plus haut, les termes du Plan ESAS imposent que les actions soient détenues pendant un certain nombre d'années fixé au départ, comptées à partir de la date d'acquisition. Le calcul de la juste valeur à la date d'acquisition de ces attributions comporte une réduction pour tenir compte de cette restriction imposée après l'acquisition. Cette décote est déterminée en calculant combien un participant au marché disposé à faire cette transaction

paierait rationnellement pour lever la restriction en utilisant le modèle de détermination des cours Black-Scholes. La décote totale nécessaire en 2011 est de zéro (2010 : 22m£).

Mouvements dans les options et attributions

L'évolution du nombre d'options et d'attributions pour les principaux plans et le cours d'exercice moyen des options ont été de:

	SVP (a) (b)		ESAS (a) (c)		Autres (a) (d)			
	Nombre en (milliers)		Nombre en (milliers)		Nombre en (milliers)		Prix moyen d'exerc. Pondéré (£)	
	m£	m£	m£	m£	m£	m£	m£	m£
Ouvertes en début d'exercice/à la date d'acquisition	226.842	-	383.483	464.511	175.253	189.871	2.80	3.01
Attribuées au cours de l'exercice	255.592	241.931	11.267	85.489	111.374	32.763	1.52	2.46
Exercées/levées au cours de l'exercice	-77.315	-4.932	-117.126	-139.220	-18.164	-11.211	2.03	2.67
Moins : rachats en cours d'exercice	-12.481	-10.157	-25.596	-27.297	-46.480	-36.170	2.59	3.42
Moins : expirées en cours d'exercice	-	-	-	-	-7.620	-	3.94	-
Déduction options expirant au cours de l'exercice	392.638	226.842	252.028	383.483	214.363	175.253	1.93	2.80
Ouvertes en fin d'exercice	-	-	25.025	5.220	20.424	8.383	2.78	4.35

Parmi les plans d'option d'achat d'actions du Groupe, certains permettent à certains administrateurs et membres du personnel de souscrire de nouvelles actions ordinaires émises par Barclays PLC entre 2011 et 2019.

Notes

a Options/distributions attribuées sur les actions de Barclays PLC

b Attribution gratuite et, de ce fait, le cours moyen pondéré d'exercice a été de zéro.

c Options gratuite et, de ce fait, il n'y a pas de cours moyen pondéré d'exercice.

d Le nombre d'attributions au sein de Autres à la fin de l'exercice correspond essentiellement à Sharesave (le nombre d'attributions exerçables à la fin de l'exercice était de 15 825 000). Le cours d'exercice moyen pondéré correspond à Sharesave. Le cours d'exercice moyen pondéré pour les autres plans a été de zéro.

La durée de vie contractuelle restante en moyenne pondérée et le nombre d'options et d'attributions en circulation (y compris celles exerçables) étaient, à la date du bilan:

	2011		2010	
	Rée rest. Contract. moyenne pondérée en années	Nombre d'options/attributions ouvertes (milliers)	Rée rest. Contract. moyenne pondérée en années	Nombre d'options/attributions ouvertes (milliers)
SVP (a).(b)	2	392.638	2	226.842
ESAS (a).(c)	2	252.028	3	383.483
Autres (a)	0 - 4	214.362	0 - 4	175.252

Aucun changement n'est intervenu dans les dispositifs de paiements en actions au cours des exercices 2011 et 2010.

Au 31 décembre 2011, le total du passif correspondant à des transactions de paiement fondées sur des actions était de 12m£ (2010 : 23m£).

Détentions d'actions Barclays PLC

Le Groupe, par le biais de diverses fiducies de prestations sociales, détient des actions de Barclays PLC afin de remplir les obligations qui lui incombent aux termes des régimes de paiement fondés sur des actions. Le nombre total d'actions Barclays détenues dans les fiducies de prestations sociales du Groupe au 31 décembre 2011 était de 3.9m£ (2010 : 259,0m£). La diminution est due à un changement apporté au mode de financement par l'administrateur, tel que les actions propres détenues qui ont été remplacées par des instruments couvrant l'exposition économique aux fluctuations du cours de l'action Barclays. Les droits aux dividendes n'ont été abandonnés sur aucune (2010 : aucune) de ces actions. La valeur marchande totale des actions détenues en fiducie, fondée sur le cours de fin d'exercice de l'action de 1.74 £ (2010 : 2.61£), était de 6.8m£ (2010 : 676m£).

Notes

a Options/attribution faite sur des actions Barclays

b attribution gratuite (nil cost).

c options gratuites (nil cost).

37 Pensions et prestations complémentaires de retraite

Comptabilisation des pensions de retraite et avantages sociaux postérieurs à celle-ci

Le Groupe compte un certain nombre de Plans de retraite à cotisations déterminées, à prestations déterminées et à prestations postérieures à l'emploi.

Plan à cotisations déterminées - Le Groupe constate les cotisations dues au titre de l'exercice comptable dans le compte de résultat. Toutes cotisations imputées à la date du bilan sont incluses sous la forme d'un passif.

Plans à prestations déterminées - Le Groupe constate son obligation vis-à-vis des adhérents au plan à la fin de la période, minorée de la juste valeur des actifs du Plan et des plus-values et moins-values actuarielles non comptabilisées. Les obligations sont calculées pour chaque plan en utilisant la méthode de répartition des prestations au prorata des services, appliquée aux hypothèses décrites dans la note ci-dessous. Les actifs du plan sont imputés à la juste valeur telle qu'à la fin de la période.

Le Groupe se sert de l'option que prévoit IAS 19 Avantages sociaux, autorisant à différer les plus-values et moins-values actuarielles sur la durée de vie en service restante du salarié. Les plus-values et moins-values actuarielles comprennent les ajustements dictés par l'expérience (à savoir les différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et ce qui s'est effectivement produit) et les effets des changements apportés aux hypothèses actuarielles. Dans la mesure où les plus-values et moins-values actuarielles sont supérieures à la valeur la plus forte entre : 10 % de la juste valeur des actifs du Plan ou 10 % de la valeur actuelle de l'obligation à prestations déterminées, elles sont différées et l'excédent est amorti dans le compte de résultat sur la moyenne des durées de vie en service des adhérents au régime. Les plus-values et moins-values sur les compressions sont constatées quand la compression se produit, à savoir quand un engagement démontrable à une réduction des prestations ou à une réduction des salariés éligibles se produit. La plus-value ou la moins-value comporte tout changement intervenu dans la valeur actuelle de l'obligation, dans la juste valeur des actifs et toute plus-value ou moins-value associée non constatée et dans les coûts des services passés.

Quand des actifs d'un plan et ses moins-values actuarielles non constatées surpassent son obligation, un actif est constaté dans la mesure où celui-ci ne dépasse pas la valeur actuelle de futures pauses de cotisations ou de remboursements de cotisations.

Prestations postérieures à l'emploi – le coût à encourir pour dispenser des soins aux salariés après leur départ en retraite est constaté à l'avance en charges au passif dans les états financiers sur la période pendant laquelle le salarié fournit ses services au Groupe, en utilisant une méthode semblable à celle suivie pour les régimes de retraite à prestations déterminées.

Evolution comptable future

À compter du 1er janvier 2013, conformément à l'amendement de la norme IAS 19, le bilan du Groupe fera apparaître dans sa totalité le passif ou l'actif de pensions de retraite, y compris toutes plus-values ou moins-values actuarielles non-constatées. Au 31 décembre 2011, les moins-values actuarielles non constatées étaient de 1,7mdf. De plus, le Groupe constatera des frais ou des produits d'intérêts sur le passif ou l'actif net de retraite et non plus le rendement escompté des actifs du Plan et les frais d'intérêts sur l'obligation de prestations du Plan. Le Groupe ne comptabilisera plus l'amortissement des plus-values et moins-values actuarielles non constatées, qui a donné lieu en 2011 à une charge de 0,1mdf. Compte tenu de ces amendements, la charge aurait été en 2011 de 0,1mdf supérieure aux termes de la norme amendée, et une charge de 1,7mdf aurait été constatée dans Autre résultat global.

Engagements de Retraite

Le UK Retirement Fund (UKRF), qui est le principal fonds de retraite du Groupe puisqu'il représente 93% de la totalité des engagements, se compose de dix sections différentes:

- Afterwork : se compose d'un élément à cotisations déterminées volontaires et d'un élément à prestations déterminées au titre d'un régime contributif à solde de caisse. L'élément à solde de caisse est revalorisé jusqu'à l'Age Normal de Retraite en fonction de l'augmentation de l'indice des prix au détail (à concurrence d'un maximum de 5 %). Une augmentation en fonction de l'investissement à concurrence de 2 % par an pourra le cas échéant être ajoutée également à la discrétion de Barclays. Depuis le 1er octobre 2003, la majorité des nouveaux salariés hors Barclays Capital ont été éligibles.

- Le Plan de retraite par capitalisation à cotisations déterminées (PIP) a été mis en place le 1er juillet 2001 au profit des salariés de Barclays Capital.

- Le régime de retraite 1964 La majeure partie des salariés embauchés avant juillet 1997 bénéficie de ce régime de retraite à prestations déterminées financé par l'entreprise. Les pensions sont calculées en fonction des années de travail et de la rémunération ouvrant droit à pension, et font en général l'objet d'une déduction à compter de l'âge légal de la retraite. Depuis le 1er avril 2010 les adhérents sont éligibles à l'acquisition de prestations sur les services futurs au sein de Afterwork comme de PIP (Pension Investment Plan – Plan d'Investissement Retraite).

Le coût des prestations dans le cas d'un départ en retraite à la suite d'une maladie et dans celui d'un décès en service sont généralement à la charge de l'UKRF.

Gestion

L'UKRF est régi par la loi fiduciaire et est géré et administré au nom des membres adhérents conformément aux conditions de l'Acte de fiducie et de toutes les législations applicables. Le Corporate Trustee est Barclays Pension Funds Trustees Limited (BPFTL), une société à responsabilité limitée créée le 20 décembre 1990, filiale à part entière de Barclays Bank PLC. Le Trustee est légalement propriétaire des actifs de l'UKRF qui sont détenus séparément des actifs du Groupe.

Le conseil du Trustee comporte six Directeurs de Gestion sélectionnés par Barclays, dont trois sont des Directeurs indépendants sans aucune relation avec Barclays ou l'UKRF, plus trois Administrateurs nommés par les adhérents parmi les membres du personnel en activité et les retraités candidats à cette fonction.

Les mêmes principes de gouvernance des retraites s'appliquent aux autres régimes de retraite du Groupe, bien que les législations régissant les régimes étrangers soient différentes, là où le Groupe a le pouvoir de déterminer le taux de financement.

Montants comptabilisés

Les tableaux suivants font apparaître : les montants constatés dans le compte de résultat, une analyse des obligations de prestations et une analyse des actifs du plan pour tous les Plans du Groupe. La position nette est rapprochée des actifs et passifs constatés dans le bilan. Le fonds UKRF (UK Retirement Fund) est comptabilisé au sein des succursales du Royaume-Uni et, en conséquence, dans toute la présente note, les chiffres divulgués pour le fonds UKRF sont les mêmes pour la Banque que pour le Groupe consolidé. Les tableaux font apparaître les prestations postérieures au départ en retraite financées et non financées.

Revenu total des charges	2011 m£	2010 m£
Coût de charges actuel	348	349
Coût financier	1.154	1.146
Rendement attendu des actifs de fond de retraite	-1.176	-1.122
Pertes actuariels comptabilisés	57	75
Coût de charges antérieur	23	-233
Réductions ou liquidations	3	16

Total	409	231
-------	-----	-----

Rapprochement du bilan	2011			2010		
	Groupe	Total Banque	Liés à UKRF	Groupe Total	Banque Total	Total liés à UKRF
	m£	m£	m£	m£	m£	m£
Engagement de retraite en début d'exercice	-21.801	-20.535	-20.173	-20.646	-19.524	-19.209
Coût de charges actuel	-348	-309	-300	-349	-304	-293
Coûts financiers	-1.154	-1.071	-1.053	-1.146	-1.068	-1.049
Coût de charges antérieur	-23	-	-	238	238	240
Pertes actuarielles	-569	-460	-418	-590	-534	-522
Prestations versées	802	697	684	779	688	678
Ajust. de change et autres mouv.	99	-1	-3	-87	-31	-18
Engagement de retraite en fin d'exercice	-22.994	-21.679	-21.263	-21.801	-20.535	-20.173
Juste valeur des actifs des plans en début d'exercice	18.905	17.783	17.621	16.700	15.810	15.675
Rendement attendu des actifs des plans	1.176	1.105	1.094	1.122	1.042	1.031
Contribution de l'employeur	2.220	2.162	2.128	728	676	666
Gains actuariels	1.419	1.476	1.470	1.012	999	995
Prestations versées	-802	-697	-684	-779	-688	-678
Ajust. de change et autres mouv.	-170	-67	-89	122	-56	-68
Juste valeur des actifs des plans en fin d'exercice	22.748	21.762	21.540	18.905	17.783	17.621
Actif(perte) net	-246	83	277	-2.896	-2.752	-2.552
Pertes non comptabilisées	1.728	1.516	1.403	2.657	2.593	2.501
Passif/actif net comptabilisé	1.482	1.599	1.680	-239	-159	-51
Actifs comptabilisés	1.803	1.708	1.680	126	9	-
Passifs comptabilisés	-321	-109	-	-365	-168	-51
Passif/actif net comptabilisé	1.482	1.599	1.680	-239	-159	-51

Au 31 décembre 2011, les actifs du fonds UKRF conformément à la norme IAS 19 dépassaient les obligations de 277m£ (2010 : Déficit de 2 552m£). Les causes majeures de ce changement regroupent les performances favorables des actifs et le paiement sur l'exercice de cotisations d'apurement du déficit.

Sont inclus au sein de l'obligation de prestations du Groupe 1 560m£ (2010 : 1 470m£) correspondant à des pensions versées à l'étranger et 171m£ (2010 : 158m£) correspondant à d'autres prestations postérieures au départ en retraite. Sont inclus au sein de l'obligation de prestations de la Banque 345m£ (2010 : 294m£) correspondant à des pensions versées à l'étranger et 71m£ (2010 : 68m£) correspondant à d'autres prestations postérieures au départ en retraite. Sur les obligations de prestations de retraite de 22.994m£ (2010 : 21.801m£), 334m£ (2010 : £258m) étaient entièrement non-financées. Sur les obligations de prestations de la Banque 21.679m£ (2010 : 20 535m£), 150m£ (2010 : 88m£) étaient entièrement non financées. Sur l'obligation de prestations de la Banque, de 21 679m£ (2010 : 20 535m£), 150m£ (2010 : 88m£) n'étaient pas entièrement financés.

Estimations comptables cruciales et avis

L'évaluation actuarielle de l'obligation constituée par les Plans dépend d'une série d'hypothèses. Est incluse ci-après une synthèse des principales hypothèses financières et démographiques, correspondant au Fonds UKRF (Fond de retraite UK):

Hypothèses financières correspondant au fonds UKRF	2011 % p.a.	2010 % p.a.
Taux d'actualisation	4.74	5.31
Taux d'augmentation des salaires	3.54	4.00
Taux d'inflation	3.04	3.50
Taux d'augmentation des pensions versées	2.94	3.35
Taux d'augmentation des pensions différées	2.94	3.50
Taux d'augmentation Afterwork (a)	3.47	3.97
Rendement attendu des actifs des plans	5.00	6.30

Pour les régimes britanniques, les hypothèses concernant les taux d'actualisation ont été déterminées en se référant au taux pondéré du passif calculé selon la courbe de rendement des obligations AA et l'hypothèse d'inflation correspond aux Indices des prix au détail escomptés à long terme.

Les hypothèses de mortalité après le départ en retraite se fondent pour le fonds UKRF sur la meilleure estimation issue d'une analyse faite en 2011 du propre taux de mortalité effective après le départ en retraite enregistré par Barclays. Cette analyse a été réalisée au moment de la dernière valorisation triennale du financement Barclays et en prenant en compte les preuves récentes publiées dans des études de mortalité. Les améliorations futures de la mortalité ont été prises en compte sur la base des projections de cohortes à moyen terme, publiées par le Continuous Mortality Investigation Bureau (Bureau de recherches sur les taux de mortalité) sous réserve d'un plancher de 1 % par an sur les futures améliorations.

Les tableaux ci-après font apparaître comment l'espérance de vie présumée de 60 ans, pour les adhérents du fonds UKRF, a varié sur les cinq dernières années:

Espérance de vie	2011	2010	2009	2008	2007
Espérance de vie à 60 ans pour les retraités actuels (en années)					
- Hommes	27.7	27.6	27.5	27.4	26.7
- Femmes	28.8	28.7	28.7	28.5	27.9
Espérance de vie à 60 ans pour les futurs retraités âgés actuellement de 40 ans (en années)					
- Hommes	29.1	29.7	29.6	29.5	28.0
- Femmes	30.4	30.7	30.6	30.5	29.1

Analyse de sensibilité

Le tableau ci-après fait apparaître une analyse de la sensibilité aux hypothèses les plus importantes d'obligation de prestations au titre du fonds UKRF:

Sensibilité	Impact sur les engagements de l'UKFR	
	(Diminut.)/Augment. m€	(Diminut.)/Augment. m€
Augmentation de 0,5% du:		
- Taux d'actualisation	- 8.7	- 1.8
- Taux d'inflation	9.1	1.9
Augmentation d'1 an de l'espérance de vie à 60 ans	2.5	0.5

Note

a Cette hypothèse est celle appliquée à l'élément solde de caisse du plan Afterwork.

Actifs

Une stratégie à long terme a été définie pour la répartition des actifs du fonds UKRF qui comprend un mix d'actions, d'obligations, de biens immeubles et d'autres actifs appropriés. Elle reconnaît que ces différentes catégories d'actifs sont susceptibles de générer des rendements à long terme également différents et que certaines catégories d'actifs seront le cas échéant plus volatiles que d'autres. La stratégie à long terme assure une diversification adéquate des investissements. Une certaine souplesse est laissée aux gestionnaires de ces avoirs pour modifier la répartition des actifs par rapport à celle prévue par la stratégie à long terme dans des fourchettes de contrôle le cas échéant convenues avec l'Administrateur.

Le fonds UKRF a également recours à des instruments dérivés quand cela convient pour parvenir à l'exposition ou au rendement souhaité(e) ou pour que les actifs et les passifs coïncident plus étroitement. La valeur des actifs telle qu'elle apparaît correspond à celle des actifs physiques réels détenus par le plan, tous dérivés détenus apparaissant à leur valeur du marché.

La valeur des actifs des Plans, le pourcentage que ceux-ci représentent par rapport au total des actifs des Plans et leur taux de rendement escompté ont été les suivants :

Analyse des actifs des plans	Total Groupe			Total Banque			Impact sur l'UKRF		
	Valeur m€	% de juste valeur totale des actifs des plans %	Taux de rendement attendu %	Valeur m€	% de juste valeur totale des actifs des plans %	Taux de rendement attendu %	Valeur m€	% de juste valeur totale des actifs des plans %	Taux de rendement attendu %
Au 31 décembre 2011									
Actions	4.979	21,9	7,8	4.534	20,8	7,7	4.452	20,7	7,7
Obligations	11.246	49,4	3,8	10.971	50,4	3,7	10.872	50,5	3,7
Biens immobiliers	1.389	6,1	6,2	1.357	6,2	6,1	1.356	6,3	6,1
Produits dérivés	1.296	5,7	-	1.296	6,0	-	1.296	6,0	-
Trésorerie	3.253	14,3	0,6	3.173	14,6	0,5	3.167	14,7	0,5
Autres	585	2,6	4,4	431	2,0	3,1	397	1,8	2,5
Juste valeur des actifs des plans	22.748	100	5,1	21.762	100	4,9	21.540	100	5,0
Au 31 décembre 2010									
Actions	5.865	31,0	8,3	5.409	30,4	8,4	5.349	30,4	8,4
Obligations	9.641	51,0	4,7	9.237	51,9	4,6	9.164	52,0	4,6
Biens immobiliers	1.297	6,9	6,9	1.277	7,2	6,8	1.277	7,2	6,8
Produits dérivés	410	2,2	-	410	2,3	-	410	2,3	-

Trésorerie	1.215	6,4	1,2	1.060	6,0	0,5	1.057	6,0	0,5
Autres	477	2,5	5,6	390	2,2	4,7	364	2,1	4,3
Juste valeur des actifs des plans	18.905	100	6,3	17.783	100	6,3	17.621	100	6,3

Sont inclus dans la juste valeur des actifs des plans : 15m£ (2010 : 14m£) correspondant à des actions du Groupe Barclays, 12m£ (2010 : 13m£) correspondant à des obligations émises par le Groupe Barclays et 12m£ (2010 : 10m£) correspondant à des immeubles occupés par des Sociétés du Groupe. Le fonds UKRF investit également dans des structures en gestion commune qui peuvent détenir des actions ou des emprunts émis par le Groupe Barclays. Les montants inclus dans la juste valeur des actifs du plan de la Banque comportent 1m£ (2010 : zéro) correspondant à des immeubles occupés par les sociétés de la Banque. Les actifs du fonds UKRF incluent également 50m£ (2010 : 58m£) correspondant à des participations dans des fonds communs de placement au Royaume-Uni et 1 342m£ (2010 : £1.128m£) correspondant à des participations dans des fonds communs de placement à l'étranger. Celles-ci sont divulguées ci-dessus dans Actions.

Le rendement attendu des actifs est déterminé en calculant le rendement total évalué sur la base des estimations des taux moyens pondérés pour chaque catégorie d'actifs. Les revenus des actifs par catégorie sont estimés sur la base de la conjoncture économique présente et future, notamment de facteurs comme l'inflation, les spreads de crédit et les primes de risque de fluctuation des capitaux propres. Le rendement réel des actifs des plans du Groupe a augmenté de 2.595m£ (2010: 2.134m£), et celui des actifs des plans de la Banque a augmenté de 2.581 m£ (2010: 2.041m£).

L'hypothèse de retour global escompté sur les actifs a reconnu qu'une part de la trésorerie détenue au 31 décembre 2011 était appelée à être réinvestie peu après la clôture de l'exercice, conformément à la stratégie à long terme. L'hypothèse de retour global escompté sur les actifs se fonde également sur le portefeuille d'actifs créés après avoir pris en compte l'incidence nette des dérivés sur le profil de risque et de rendement des titres détenus.

Profits et pertes actuariels

Les profits et les pertes actuariels découlant des plans d'engagements et actifs sont présentés ci-après

Total excédent/(déficit) actuariel (Groupe)	2011	2010	2009	2008	2007
	m£	m£	m£	m£	m£
Valeur actuelle des engagements	-22.994	-21.801	-20.646	-15.783	-17.634
Juste valeur des actifs des plans	22.748	18.905	16.700	14.496	18.027
Excédent/(déficit) net des plans	-246	-2.896	-3.946	-1.287	393
Écarts entre résultats et prévisions de passif des plans					
- montant	-57	-216	62	-177	-376
- en pourcentage de passif des plans	-	-1%		-1%	-2%
Différence entre rendements attendus et réels des actifs des plans					
- montant	1.419	1.012	1.416	-4.655	-343
- en pourcentage des actifs des plans	6%	5%	8%	-32%	-2%

Total excédent/(déficit) actuariel (Banque)	2011	2010	2009	2008	2007
	m£	m£	m£	m£	m£
Valeur actuelle des engagements	-21.679	-20.535	-19.524	-14.735	-16.851
Juste valeur des actifs des plans	21.762	17.783	15.810	13.697	17.372
Excédent/(déficit) net des plans	83	-2.752	-3.714	-1.038	521
Écarts entre résultats et prévisions de passif des plans					
- montant	-33	-209	102	-177	-308
- en pourcentage de passif des plans	-	-1%	1%	-1%	-2%
Différence entre rendements attendus et réels des actifs des plans					
- montant	1.476	999	1.411	-4.599	-334
- en pourcentage des actifs des plans	7%	6%	9%	-34%	-2%

Total excédent/(déficit) actuariel (UKRF)	2011	2010	2009	2008	2007
	m£	m£	m£	m£	m£
Valeur actuelle des engagements	-21.263	-20.173	-19.209	-14.395	-16.563
Juste valeur des actifs des plans	21.540	17.621	15.675	13.537	17.231
Excédent/(déficit) net des plans	277	-2.552	-3.534	-858	668
Écarts entre résultats et prévisions de passif des plans					
- montant	-34	-207	106	88	
- en pourcentage de passif des plans	-	-1%	1%	1%	

Différence entre rendements attendus et réels des actifs des plans					
- montant	1.470	995	1.424	-4.534	332
- en pourcentage des actifs des plans	7%	6%	9%	-33%	2%

Financement

La dernière évaluation triennale du financement du Fonds UKRF a été effectuée avec, pour date d'effet, le 30 septembre 2010, et a fait apparaître un déficit de 5,0md£. Conformément à la loi anglaise de 2004 sur les pensions de retraite (Pensions Act 2004), la Banque et l'Administrateur sont convenus d'un objectif de financement spécifique au Fonds, d'une déclaration de principe de financement, d'un calendrier des cotisations et d'un plan de récupération visant à éliminer le déficit du Fonds.

Le plan de récupération visant à éradiquer le déficit prévoit que la Banque paiera des cotisations d'apurement du déficit au Fonds jusqu'en 2021. Des cotisations d'apurement du déficit, de 1,8md£, ont été payées au Fonds en décembre 2011 et 0,5md£ supplémentaires seront payés en 2012. D'autres cotisations d'apurement du déficit sont payables de 2017 à 2021. Au départ de 0,65md£ en 2017 elles augmenteront ensuite d'environ 3,5 % par an jusqu'en 2021. Ces cotisations d'apurement du déficit s'ajoutent aux cotisations normales payables par le Groupe pour s'acquitter de sa part des coûts des prestations courus chaque année. Y compris les cotisations d'apurement du déficit, la contribution estimée du Groupe au Fonds UKRF en 2012 sera de 877m£. Hors Fonds UKRF, le Groupe est appelé à payer des cotisations d'environ 1m£ aux plans de retraite du Royaume-Uni et de 94m£ aux plans de retraite de l'étranger en 2012. La Banque est appelée à payer des cotisations d'environ 1m£ aux plans de retraite du Royaume-Uni et de 22m£ aux plans de retraite de l'étranger en 2012.

L'Actuaire du Régime établit une mise à jour annuelle de la position de financement au 30 septembre. La dernière mise à jour annuelle a été effectuée au 30 septembre 2011 et a fait apparaître un déficit de 6,4 md£, avant le paiement de 1,8md£ au mois de décembre 2011.

Les cotisations versées selon les engagements de UKRF sont présentées ci-dessous:

Cotisations versées	m£
2011	2.128
2010	666
2009	525

Etendue de la consolidation

La présente section fournit des informations sur les investissements du Groupe dans des filiales, coentreprises et société apparentées. Elle donne également des précisions sur les transactions de titrisation. Le Groupe a conclu des ententes extra-bilancielle.

38 Investissements dans les filiales

Les investissements dans les filiales, qui pour l'essentiel exercent des activités apparentées au secteur bancaire, sont enregistrés au bilan à leur coût historique, déduction faite de toute dépréciation. Au 31 décembre 2011, le coût historique des investissements dans les filiales était de 24.383m£ (2010 : 20 858m£), et les provisions pour dépréciation constatées sur ces investissements ont été de 2.310m£ (2010 : 1 825m£).

Les principales filiales du Groupe sont répertoriées ci-après. Cette liste a été révisée et comprend les filiales qui sont importantes dans le contexte de l'activité, des résultats ou de la situation financière du Groupe.

Pays d'immatriculation ou de constitution	Nom de la société	Nature des activités	Capital détenu (%)
Angleterre	Barclays Bank Trust Company Limited	Services bancaires, boursiers et de fiducie	100
Angleterre	Barclays Stockbrokers Limited	Agent de change	100
Angleterre	Barclays Capital Securities Limited	Négociation de titres	100
Angleterre	FIRSTPLUS Financial Group PLC	Montage de prêts garantis	100*
Angleterre	Gerrard Investment Management Limited	Gestion d'investissements	100
Ile de Man	Barclays Private Clients International Limited	Banque	100*
Japon	Barclays Capital Japan Limited	Négociation de titres	100
Kenya	Barclays Bank of Kenya Limited	Banque	68,5*
Afrique du Sud	Absa Group Limited	Banque	55,5*
Espagne	Barclays Bank SA	Banque	99,7*
USA	Barclays Capital Inc.	Négociation de titres	100*
USA	Barclays Delaware Holdings LLC	Holding pour émetteurs de cartes de crédit US	100*
USA	Barclays Group US Inc.	Société de portefeuille	100*

Le pays d'immatriculation ou de constitution est aussi la principale région où ces filiales exercent leur activité. Les participations dans ces filiales sont détenues directement par Barclays Bank PLC, sauf quand le chiffre est accompagné d'une *. Des informations complètes sur toutes les filiales sont présentées dans la Déclaration annuelle déposée au Registre des Sociétés.

Bien que dans certaines entités, la participation du Groupe dépasse 50 % des droits de vote attachés aux actions, ou que le Groupe ait éventuellement la faculté de nommer une majorité au Conseil d'Administration, ces entités sont exclues de la consolidation du fait que le Groupe n'oriente pas les politiques financières et de fonctionnement de ces entités, ou au motif qu'une autre entité a un droit de participation dans ces entités. En conséquence, ces entités ne sont pas réputées contrôlées par Barclays

Pays d'immatriculation ou de constitution	Nom	Pourcentage d'actions ordinaires détenues %	Fonds propres en actions m£	Pertes reportées de l'exercice m£
Royaume Uni	Fitzroy Finance Limited	100	-	-
Iles Cayman	Palomino Limited	100	1	-

Au mois d'avril 2011, Barclays a acquis les participations de tiers dans Protium à leur valeur comptable, de 163m£, et a restructuré les ententes de gestion associées. Barclays a acquis en conséquence la participation de l'associé-gérant contre une rétribution insignifiante. La participation restante dans Protium qui était détenue par son Directeur des investissements a été rachetée au prix de 50m£ (conformément aux rémunérations des performances qui auraient été dues aux termes du contrat d'origine fondé sur les performances des investissements à ce jour). Barclays est à présent le propriétaire unique et majoritaire de Protium qui est consolidée par le Groupe. Le Directeur des investissements continue de fournir à Barclays ses services de gestion dans le cadre des avoirs acquis. Aucune plus-value ou moins value et aucun goodwill n'est issue de cette transaction car la dépréciation sur le prêt a déjà été calculée en fonction de la valeur nette de l'actif de Protium, de 5 856m£.

Dans le cadre de cette transaction, 750m\$ de produits générés par le rachat partiel du prêt à Protium ont été investis dans Helix, fonds existant géré par le Directeur des investissements de Protium. Ce montant représente une participation majoritaire dans ce fonds, qui a également été consolidée par le Groupe.

La valeur comptable des actifs et passifs avant l'acquisition, constatée conformément aux règles comptables du Groupe, était égale à leur juste valeur à l'acquisition. La transaction n'a donc donné lieu à aucune plus-value ou moins-value et à aucun goodwill.

	Juste valeur m£
Actifs	
Actifs de portefeuille de Trading	4.731
Actifs financiers désignés à la juste valeur	1.004
Instruments financiers dérivés	5
Prêts et créances	472
Contrats de prise en pension de titres	29
Autres actifs	46
Total actifs	6.287
Passifs	
Dépôts des banques	1
Passif de portefeuille de Trading	93
Actifs financiers désignés à la juste valeur	76
Instruments financiers dérivés	23
Contrats de prise en pension de titres	24
Autres passifs	51
Total passifs	268
Actifs nets acquis (part du Groupe 100%)	6.019
Prix payé : - en espèces	163
- en prêts	5.856
Prix total payé	6.019

L'exposition du Groupe à Protium avant l'acquisition représentait un prêt. Après l'acquisition, les actifs sous-jacents détenus par Protium ont été consolidés par le Groupe et ils ont été intégrés au sein des branches d'activités correspondantes.

La contribution de Protium et de ces actifs sous-jacents au bénéfice avant impôt du Groupe pour l'exercice, de 55m£, correspond à la libération d'une réserve pour dépréciation de 223m£ et à des produits générés par des intérêts sur le prêt avant l'acquisition, de 36m£, compensés par 204m£ de réductions de la juste valeur des actifs sous-jacents après l'acquisition, elles-mêmes compensées par des plus-values réalisées sur le débouclage d'une position d'actifs structurés. Les moins-values après acquisition comprennent une plus-value de 27m£ sur des subprimes et des options ALT-A américaines, des pertes de 249m£ sur des titres adossés à des prêts hypothécaires commerciaux, une plus-value de 92m£ sur des CDO et d'autres actifs, 56m£ de produits d'intérêt nets et d'autres produits, 74m£ de charges de financement et 56m£ de rémunérations au Directeur des investissements de Protium.

La rétribution de 50m£ payée par Protium pour racheter la participation restante détenue par son Directeur des investissements représente le règlement d'un passif existant. Etant donné que la dépréciation avant l'acquisition a été calculée en fonction de la valeur des actifs nets de Protium, ce montant apparaît en charge de dépréciation et n'a donné lieu à aucune moins-value sur l'acquisition.

À la date d'acquisition, les montants contractuels dus à l'échéance sur les actifs acquis étaient de 28md£. Ces actifs sont pour l'essentiel détenus à des fins de Trading et ne sont donc pas censés être détenus jusqu'à leur échéance.

Les coûts liés à l'acquisition, de zéro, n'ont pas été inclus en charges d'exploitation. La sortie nette cumulée due à l'acquisition pendant l'exercice a été de 163m£.

Durant l'exercice, Barclays a acquis 2,1md£ d'actifs de cartes de crédit de distributeurs auprès de Egg UK, un portefeuille de cartes de sociétés au prix de 130m£ à MBNA Europe Bank Limited et un portefeuille de cartes de crédit Upromise by Sallie Mae acheté pour 1,4md\$ à FIA Card Services. N.A. (qui fait partie de Bank of America). Ces acquisitions sont des achats d'actifs et n'ont donc pas été inclus dans le tableau ci-dessus. De plus, Barclays a acquis le portefeuille d'immeubles résidentiels allemands Baubecon à la suite d'une transaction de restructuration de la dette, au prix de 0,8md£. La juste valeur de ces immeubles est actuellement de 1md£ et elle est comptabilisée dans placements en immeubles.

40 Investissements sociétés associées et joint ventures

Comptabilisation des sociétés associées et joint ventures

Barclays applique la norme IAS 28 Participations dans des entreprises associées. Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence importante mais dont il ne contrôle pas les politiques opérationnelles et financières. En règle générale, le Groupe détient plus de 20 % mais moins de 50 % de leurs actions avec droit de vote. Les joint-ventures sont des entités dont les activités sont régies par un accord contractuel prévoyant que les décisions concernant les politiques opérationnelles et financières seront partagées à parts égales entre le Groupe et une partie ou plusieurs.

Les investissements du Groupe dans les sociétés associées et joint-ventures sont enregistrés au prix coutant, qui fait chaque année l'objet d'une augmentation (ou d'une diminution) en fonction de la part du bénéfice (ou de la perte) revenant au Groupe après l'acquisition. Dans certains cas, les investissements dans ces entités seront le cas échéant détenus à la juste valeur en Profits ou Pertes, par exemple, ceux détenus par des activités de fonds communs de placement

	2011 m£	2010 m£
Investissements dans sociétés associées	169	261
Investissements dans joint-ventures	258	257
Total	427	518

Les informations financières concernant les sociétés associées et les joint-ventures du Groupe sont résumées ci-après. Les montants présentés ci-dessus, qui incluent non seulement la part du Groupe, mais aussi la totalité de l'actif, du passif et le résultat net de ces sociétés, sont ceux figurant sur les comptes au 31 décembre 2011, à l'exception de certaines entreprises pour lesquelles ils figurent sur les comptes arrêtés trois mois au moins avant la date du bilan.

	2011		2010	
	Stés associées et joint-ventures		Stés associées et joint-ventures	
	m£	m£	m£	m£
Total de l'actif	4.001	3.447	4.819	3.452
Total du passif	3.603	2.938	4.089	3.024
Bénéfice/(pertes) après impôts	45	88	-167	93

La part revenant au Groupe des engagements et dettes éventuelles de ses sociétés associées et joint-ventures se compose de garanties d'assurances de 0 £ (2010 : 0£) et de facilités de crédit inutilisées fournies à des clients de 1 265m£ (2010 : 1 237m£).

41 Titrisations

Comptabilisation des titrisations

Le Groupe utilise des titrisations comme source de financement et comme moyen de transfert du risque. Ces transactions donnent en règle générale lieu à des cessions de flux de trésorerie contractuels depuis les portefeuilles d'actifs financiers vers les détenteurs des titres de créance émis.

La titrisation peut avoir pour effet, selon les dispositions qui ont été prises, que l'on continue à comptabiliser les actifs titrisés et les titres remboursables émis dans la transaction, ou que l'on comptabilise la part des actifs que le Groupe continue à détenir, ou que l'on sort les actifs du bilan pour les constater séparément dans les actifs ou les passifs, de créer des droits ou des obligations maintenus lors du transfert. Les actifs ne sont entièrement supprimés du bilan lorsque le Groupe transfère ou conserve son droit contractuel à recevoir des flux monétaires sur les actifs financiers, mais a l'obligation contractuelle de verser les flux monétaires à un tiers sans retard au lieu de les réinvestir, et doit transférer par ailleurs une part substantielle des risques et bénéfices liés à ces actifs, y compris le risque de crédit, de remboursement anticipé et de fluctuation des taux d'intérêt.

Le Groupe est partie à des transactions de titrisation aux fins d'obtenir des financements. Celles-ci portent sur ses prêts hypothécaires résidentiels, prêts aux entreprises et soldes de cartes de crédit. De plus, le Groupe agit en tant que fonds multicédants émetteur de billets de trésorerie et acquiert dans ce cadre des pools statiques de prêts hypothécaires résidentiels auprès d'autres institutions de prêts, aux fins de ses transactions de titrisation. Dans ces transactions, les actifs, ou les droits sur ces actifs ou les droits d'usufruit sur les flux de trésorerie générés par ces actifs sont cédés à une structure de titrisation ou à une fiducie qui cède à son tour ses droits d'usufruit à une structure de titrisation, qui émet ensuite des titres de créances à taux variable à des investisseurs tiers.

Le tableau, ci-dessous, présente la valeur comptable des actifs titrisés, enregistrés uniquement quand le Groupe les a conservés, ainsi que les passifs associés pour chaque catégorie d'actif sur le bilan:

	2011		2010	
	Valeur Compt. Des actifs m£	Passifs associés m£	Valeur Compt. Des actifs m£	Passifs associés m£
Groupe				
Prêts et avances aux clients				
Prêts hypothécaires résidentiels	7.946	-8.085	9.709	-10.674
Créances liées aux cartes de crédit	4.059	-3.477	801	-723
Prêts et avances Wholesale et corporate	1.391	-1.428	2.560	-2.878
Total	13.396	-12.990	13.070	-14.275
Actifs désignés à la juste valeur par résultat				
Part conservée dans les prêts hypothécaires résidentiels	1		5	
Banque				
Prêts et avances aux clients				
Prêts hypothécaires résidentiels	6.230	-6.477	6.700	-7.789
Créances liées aux cartes de crédit	3.913	-3.325	362	-315
Prêts et avances Wholesale et corporate	1.787	-1.843	2.974	-3.355
Total	11.930	-11.645	10.036	-11.459
Actifs désignés à la juste valeur par résultat				
Part conservée dans les prêts hypothécaires résidentiels	1		5	

Les soldes inclus dans les prêts et avances aux clients représentent des titrisations dans lesquelles sensiblement tous les risques et avantages de l'actif ont été mis en réserve par le Groupe. En conséquence, ces titrisations représentent des financements garantis, bien que, aux fins du capital réglementaire, elles puissent engendrer un risque tenant au bénéfice du capital réglementaire, en raison du partage des risques avec les investisseurs..

L'excédent du total des passifs associés par rapport à la valeur comptable des actifs reflète principalement les différences d'encaissement et de décaissement de cash-flows, ainsi que les mouvements de change lorsque les actifs et les passifs sont libellés dans des devises différentes. Les fluctuations de change et les risques associés sont couverts économiquement moyennant l'utilisation de contrat de dérivés de swap de devises

La part conservée dans les prêts hypothécaires résidentiels correspond à des titres exposés en permanence aux risques de crédit et de remboursement anticipé des actifs sous-jacents titrisés. Le montant total des prêts s'élève à 2.299m£ (2010: 15.458m£). La part conservée dans ces prêts est enregistrée initialement dans la valeur comptable d'origine, à la juste valeur de la partie non comptabilisée et de la part conservée.

42 Engagements hors bilan

Dans le cours ordinaire des affaires et essentiellement pour faciliter les transactions des clients, le Groupe engage des transactions pouvant inclure des engagements hors bilan et des structures de titrisation (SPE). Ces engagements incluent la fourniture de garanties, d'engagements de prêts, des intérêts non distribués dans des actifs qui ont été transférés dans une SPE non consolidée ou des obligations résultant des implications du Groupe avec ces SPE.

Garanties

Le Groupe émet des garanties pour le compte de ses clients. Dans la majorité des cas, le Groupe détient un bien en garantie contre l'exposition, dispose d'un droit de recours vis-à-vis du client ou les deux. Le Groupe émet en outre des garanties pour son propre compte. Les principaux types de garantie fournis sont : des garanties financières données aux banques et institutions financières pour le compte des clients pour garantir des prêts ; des découverts ; et autres facilités bancaires, y compris des cautionnements d'emprunt d'actions et des confirmations de lettres de crédit. D'autres garanties fournies incluent des garanties de bonne exécution, des garanties de paiements anticipés, des garanties de soumission, des garanties vis-à-vis de l'administration britannique des douanes et impôts et des garanties de fidélisation. Le montant principal nominal des éléments extra-bilantiels comportant des risques hors bilan est indiqué à la Note 28.

Engagements de prêts

Le Groupe s'engage à prêter à ses clients à certaines conditions. Ces engagements de prêts sont établis pour une durée fixe ou peuvent être annulés par le Groupe sous réserve des conditions de préavis. Vous trouverez des informations concernant les engagements de prêts et autres facilités similaires à la Note 28.

Crédit-bail

Le Groupe loue divers bureaux, agences, autres locaux et équipement dans le cadre d'accords de crédit-bail d'exploitation non résiliables. Avec ces accords de crédit-bail d'exploitation, l'actif reste dans le bilan du bailleur et le Groupe porte en dépense les remboursements futurs minimums pendant la durée du crédit-bail. Vous trouverez des informations concernant le crédit-bail à la Note 25.

SPEs

Les Structures à vocation spéciale ou de titrisation ou d'accueil (SPE - Special Purposes Entities) sont des entités qui sont créées pour parvenir à un objectif précis et bien défini. Leurs activités sont souvent encadrées par des restrictions ou des limites. Les transactions du Groupe avec les SPE prennent un certain nombre de formes, dont notamment :

- la fourniture de financements destinés à financer des achats d'actifs, ou des engagements de fournir des financements pour de futurs achats ;
- des transactions de dérivés visant à assurer aux investisseurs dans la SPE une exposition spécifiée ;
- La fourniture de liquidités ou de facilités de sûreté qui peuvent être tirées si la SPE connaît des difficultés de financement dans l'avenir ;
- et des investissements directs dans les billets émis par les SPE.

Pour un certain nombre de ses transactions, le Groupe a recours aux seuls actifs de SPE non consolidées. En règle générale, l'exposition à ces actifs est supportée en majorité par des tiers et le risque du Groupe est atténué au moyen d'un surdimensionnement de la garantie (overcollateralization), de caractéristiques de débouclage et d'autres mesures de protection.

Les activités commerciales au sein du Groupe qui ont recours aux SPE regroupent les programmes de fonds multivendeurs, les titrisations d'actifs, l'intermédiation client, la structuration des crédits, les réalisations d'actifs et la gestion de fonds. Ces activités sont décrites ci-après. De plus, les sections ultérieures fournissent des informations quantitatives sur les activités du Groupe impliquant des CDO, SIV (Véhicules d'Investissement Structuré), SIV-Lites et fonds multicédants.

Programmes intermédiaires multi vendeurs

Barclays crée, gère et fournit des rehaussements de liquidités et de crédit à plusieurs programmes intermédiaires de billets de trésorerie, principalement aux États-Unis. Ces intermédiaires permettent aux clients d'accéder aux liquidités sur les marchés des billets de trésorerie en leur donnant la possibilité de vendre des créances clients ou commerciales à l'intermédiaire. Ce dernier émet alors des billets de trésorerie pour permettre aux investisseurs de financer leur achat. Les intermédiaires disposent d'une garantie matérielle suffisante, de rehaussements de crédit et d'un support de liquidités pour maintenir la notation de qualité de l'investissement du billet de trésorerie

Titrisations d'actifs

Le Groupe a aidé ses clients pour la formation de titrisations d'actifs, dont certaines sont effectuées en utilisant des SPE. Ces structures disposent de fonds propres minimums et comptent sur un financement sous forme d'obligations pour acheter des actifs pour titrisation. Étant donné que ces SPE sont créées pour d'autres sociétés, elles ne sont généralement pas contrôlées par le Groupe, qui par conséquent ne les consolide pas. Le Groupe peut fournir un financement sous forme d'obligations de premier rang (« senior ») ou de second rang (« junior »), et peut également fournir des produits dérivés aux SPE. Ces transactions sont incluses dans le bilan.

Le Groupe a également utilisé les SPE pour titriser une partie de ses portefeuilles de prêts Retail and Commercial d'origine et achetés et des créances sur carte de crédit. Ces SPE sont habituellement consolidées et la décomptabilisation ne peut être effectuée que lorsque le Groupe cède ses droits contractuels pour recevoir des liquidités sur des actifs financiers, ou conserve les droits contractuels pour recevoir des liquidités, mais assume l'obligation contractuelle de verser les liquidités à une autre partie dans les meilleurs délais et sans réinvestissement, et cède aussi sensiblement tous les risques et bénéfices de propriété, y compris le risque de crédit, le risque de paiement d'avance et le risque de change. Vous trouverez la valeur comptable des actifs titrisés et des passifs associés à la Note 41.

Intermédiation client

Le Groupe a des transactions structurées comme un intermédiaire financier pour répondre aux besoins des investisseurs et des clients. Ces transactions impliquent des entités structurées par le Groupe ou par le client, qui servent à modifier les liquidités d'actifs de tiers ayant des profils de risque ou de bénéfices spécifiques, ou pour aider les clients à gérer efficacement d'autres risques. Ces transactions se traduisent généralement par un produit dérivé inscrit au bilan, représentant l'exposition du Groupe à l'actif concerné. Le Groupe investit également dans des entités de bailleur dans le but spécifique d'acquérir des actifs destinés au leasing. L'intermédiation client inclut également des accords pour financer l'achat ou la construction d'actifs spécifiques (très courant dans l'industrie immobilière).

Structure de crédit

Le Groupe structure des investissements pour fournir des profils de risque spécifiques aux investisseurs. Cela peut comporter la vente d'expositions de crédit, souvent par le biais de produits dérivés, à une entité qui financera ces expositions ultérieurement en émettant des obligations. Ces obligations peuvent être initialement détenues par Barclays avant d'être vendues hors du Groupe

Réalisations d'actifs

Le Groupe crée des SPE pour faciliter le recouvrement de prêts dans des circonstances dans lesquelles l'emprunteur a encouru une perte financière.

Dans la mesure où il y a des garanties et des engagements concernant les SPE, les détails sont inclus dans la Note 28.

Obligations adossées à des actifs (CDO)

Le Groupe a structuré et souscrit des CDO. À la prise d'effet, l'exposition du Groupe prend essentiellement la forme d'une facilité de trésorerie fournie pour apporter une aide en cas de difficultés futures de financement ou d'insuffisance de trésorerie pour les véhicules. Si le véhicule le nécessite, la facilité est employée avec le montant avancé inclus dans les prêts et avances au bilan. En cas de défaut de paiement ou d'un autre événement déclenchant, le Groupe peut acquérir le contrôle d'un CDO et, par conséquent, devoir consolider entièrement le véhicule à des fins comptables. Le risque que les transactions atteignent le déclenchement pour défaut de paiement avant la fin 2011 a été évalué et est inclus dans le calcul des 6 m£ (2010: 137m£ cédées) de charges de dépréciation et autres provisions pour crédit concernant les ABS CDO Super Senior et autres risques de marché du crédit pour l'exercice clos au 31 décembre 2011

L'exposition du Groupe à des positions ABS CDO Super Senior avant ouverture s'élevait à 1.842 m£ au 31 décembre 2011 (2010: 1.992 m£), ce qui représente une perte de valeur totale moyenne de 51,68 % (2010: 50,97%) pour tous les investisseurs. Cela représente l'exposition du Groupe à des High Grade CDO, portés nets des dépréciations et charges. Ces facilités sont entièrement utilisées et incluses dans les prêts et avances au bilan.

Garantie matérielle

Les CDO avec garantie matérielle sous-jacente non consolidés incluaient 78 % (2010: 78%) des obligations hypothécaires résidentielles, 2 % (2010:3%) des obligations adossées à un actif non résidentiel et 20 % (2010: 19%) dans d'autres catégories (dont une partie sera adossée à une garantie matérielle hypothécaire résidentielle). La durée de vie moyenne pondérée (WAL) restante de toute garantie matérielle est de 7,41 ans (2010: 6,25 ans). La valeur combinée de l'actif net (NAV) pour tous les CDO était 1 milliard de £(2010: 1milliard £).

Financement

Les CDO ont été financés par des billets de premier rang non notés et des billets notés jusqu'à AAA. La structure du capital de premier rang jusqu'aux billets AAA sur les cash CDO est soutenue par une facilité de liquidité consentie par le Groupe. Cette part de premier rang couverte par des facilités de liquidité représente en moyenne 82 % de la structure du capital. La durée de vie moyenne pondérée (Weighed Average Life - WAL) des billets émis se situe en moyenne à 6,7 ans (2010 : 6,7 ans). L'échéance contractuelle complète est de 38,2 ans (2010 : 38,2 ans).

Participations dans des CDO de parties tierces

Le Groupe a acheté des obligations dans des instruments dérivés avec des CDO de partie tierce. Ces participations sont détenues comme des actifs engagés ou des passifs dans le bilan du Groupe, et sont mesurés à la juste valeur. Le Groupe n'a pas fourni de facilités de trésorerie ou accords similaires pour des CDO de partie tierce.

Véhicules d'investissement structurés (SIV)

Le Groupe ne structure pas et ne gère pas non plus de SIV. L'exposition du Groupe à des SIV de tiers comprenait: 0£ (2010: 0£) de facilités de liquidité senior et des expositions en dérivé inscrites au bilan à leur juste valeur nette de 6m£ (2010: 46m£).

SIV-Lites

Le Groupe a une exposition à deux transactions SIV-Lite. Le Groupe n'est pas impliqué dans leur gestion courante. Les expositions ont diminué à 0m£ (2010: 345 m£) représentant des actifs à leur juste valeur

Billet de trésorerie et fonds multicédants à moyen terme

Le Groupe a fourni 14 milliards de £ 2010: 17milliards £) sous forme de facilités de liquidité de sûreté non tirées sur ses propres fonds multicédants CP. Le Groupe consolide totalement ces entités de sorte que les actifs sous-jacents sont reflétés dans le bilan du Groupe. Ces entités consolidées fournissent à leur tour des facilités de 717m£ (2010 : 740m£) à des fonds multicédants tiers contenant des actifs de titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels (residential mortgage-backed securities – RMBS) de premier ordre, affectés à l'achat de biens destinés à être loués au Royaume-Uni. Au 31 décembre 2011, la facilité totale avait été tirée et elle a été enregistrée dans les investissements financiers disponibles à la vente.

Le Groupe fournit des facilités de liquidité de sûreté en support au papier émis par un fonds multicédants tiers. Cette facilité s'est élevée au total à 259m£ (2010: 129m£), la garantie sous-jacente étant constituée à 100% de prêts auto. Aucun montant n'avait été tiré sur cette facilité au 31 décembre 2011.

Le Groupe fournit facilités de sûreté à des SPE de six tierces parties qui se financent elles-mêmes par des obligations à moyen terme. Ces obligations sont vendues à des investisseurs sous la forme d'une série d'obligations à 12 mois et sont revendues annuellement à des investisseurs. Si des investisseurs refusent de renouveler leur portefeuille à un prix inférieur à un spread convenu à l'avance, la facilité de sûreté impose au Groupe d'acheter les obligations restantes à leur échéance prévue. Le Groupe a fourni des facilités de 0,9 milliards de £ (2010: 1.2milliards £) à des SPE détenant des subprimes britanniques et des actifs de titres hypothécaires résidentiels (RMBS) australiens avec occupation par le propriétaire. A la date du bilan, ces facilités avaient été tirées et elles sont incluses dans les prêts et avances

43 Actifs donnés en gage

Les actifs sont donnés en gage afin de garantir les dettes dans le cadre de contrats de rachat, de titrisation et de prêts de titres, ou comme dépôt de garantie pour des produits dérivés. Les tableaux ci-après incluent toutes les cessions d'actifs associées aux passifs résultant de contrats de rachat et d'opérations de prêt de titres:

	Groupe		Banque	
	2011 m£	2010 m£	2011 m£	2010 m£
Actifs portefeuille de Trading	86.677	111.703	50.354	54.716
Prêts et avances	40.613	30.584	38.729	27.550
Investissements disponibles à la vente	19.974	22.941	17.203	18.907
Autres	2	45	-	-
Actifs donnés en gage	147.266	165.273	106.286	101.173

Au 31 décembre 2011, Barclays avait 16md£ supplémentaires en prêts et avances au sein de ses programmes de financement adossés à des actifs, qui peuvent être utilisés d'emblée pour lever des financements garantis supplémentaires et qui sont disponibles pour permettre une émission future.

Biens affectés en garantie des actifs

Dans certaines transactions, notamment dans les contrats de prise en pension de titres et les opérations d'emprunt de titres, le Groupe a la possibilité de vendre ou de regager le bien. La juste valeur à la date du bilan des biens acceptés comme garantie et regagés est indiquée ci-après:

	Groupe		Banque	
	2011 m£	2010 m£	2011 m£	2010 m£
Juste valeur des titres acceptés comme garantie	391.287	422.890	419.462	394.851

Dont juste valeur des titres regagés /transférés à des tiers	341.060	347.557	334.527	358.593
--	---------	---------	---------	---------

L'information financière complète et conforme à IFRS7 a été incluse dans Garanties collatérales et autres rehaussements du crédit (page 35 à 38).

Autres aspects liés à l'information financière

La présente Section est consacrée au détail de Autres aspects liés à l'information financière, et comprend : les transactions des parties liées, la rémunération des administrateurs, le rappel des informations détaillées concernant le risque et les événements intervenus après la date du bilan. Les transactions des parties liées regroupent celles de toutes filiales, sociétés apparentées, joint-ventures, entités placées sous une gestion commune et personnel-clé de Direction. Les événements intervenus après la date de bilan exposent les affaires sur lesquelles il convient d'être attentif et survenues après la date d'approbation du rapport de gestion. Ces événements sont ceux que l'on peut considérer comme importants pour les actionnaires et pour la situation financière du Groupe telle qu'il en est rendu compte dans l'information financière.

44 Transactions avec des sociétés apparentées et rémunération des administrateurs

a) Transactions avec des apparentées

Les parties sont considérées apparentées si l'une des parties a la faculté de contrôler l'autre partie ou peut avoir une influence importante sur la prise de décisions financières ou opérationnelles, ou si l'une des parties contrôle les deux. La définition inclut les filiales, les sociétés associées, les joint-ventures et les régimes de retraite du Groupe, ainsi que d'autres personnes

(i) Groupe

Société mère

La société mère, qui est aussi la société faîtière, est Barclays PLC, qui détient 100 % des actions ordinaires émises de Barclays Bank PLC

Filiales

Les transactions entre Barclays Bank PLC et ses filiales répondent également à la définition des transactions avec des sociétés apparentées. Lorsque celles-ci sont éliminées à la consolidation, elles n'apparaissent pas dans les états financiers du Groupe. Vous trouverez une liste des principales filiales du Groupe à la Note 38.

Sociétés associées, joint-ventures et autres entités

Le Groupe fournit des services bancaires aux sociétés associées, aux joint-ventures, aux caisses de retraite du Groupe (essentiellement au Retirement Fund du Royaume-Uni) et à des entités sous direction commune, en fournissant des crédits, des découverts, des comptes de dépôt productif ou non d'intérêts, et de comptes courants, à ces entités, ainsi que d'autres services. Les sociétés du Groupe fournissent également aux plans de retraite du Groupe des services de gestion des investissements et de conservation de titres. Le Groupe fournit aussi des services bancaires pour des fonds d'unit trust et d'investissement gérés par les sociétés du Groupe qui, pris isolément, ne sont pas importants. Toutes ces transactions sont conduites aux mêmes conditions que les transactions avec des tiers.

Entités sous direction commune

Le Groupe entre en relation commerciale normale avec des entités dans lesquelles des membres du Conseil du Groupe sont administrateurs. Les montants inclus dans les états financiers du Groupe concernant ces entités qui ne sont pas publiquement listées sont indiqués dans le tableau ci-contre sous l'intitulé Entités sous direction commune.

Les montants inclus dans les comptes, globalement par catégorie d'apparentées sont les suivants:

	Stés associées m£	Joint ventures m£	Entités sous direction commune m£	Units trust. De fonds de retraite et d'inv. (a) m£
Exercice clos au 31 Décembre 2011				
Revenus	-40	20	1	17
Dépréciation	-2	-6	-	-
Total actifs	176	1.529	364	-
Total passifs	36	454	112	182
Exercice clos au 31 Décembre 2010				
Revenus	19	-15	10	-
Dépréciation	-5	-9	-	-
Total actifs	135	2.113	45	-
Total passifs	28	477	110	142

Aucune garantie, nantissement ou engagement n'a été donné ni reçu concernant ces transactions en 2011 et 2010. Les dérivés négociée pour le compte des Fiducies en unités de compte des Fonds de pension et des fonds de placement ont été de 568.9m£ (2010 : 206.8m£) (a).

a Les soldes de 2010 ont été révisés de manière à inclure des garanties sous forme de liquidité, des soldes de dépôt et des dérivés qui sont l'objet de transactions effectuées pour le compte de fonds de pensions, de sociétés d'investissement à capital variable et de fonds d'investissement.

(ii) Banque

Filiales

Vous trouverez le Retail des filiales à la Note 38.

La Banque fournit certaines prestations bancaires et financières aux filiales ainsi qu'un certain nombre de comptes courants et comptes de caisse portant intérêt aux Fonds de pension du Groupe (essentiellement au Fonds de Retraite du Royaume-Uni) afin de faciliter l'administration financière au jour le jour des fonds.

Les sociétés du Groupe fournissent également des services de gestion des investissements et de conservation de titres. La Banque fournit également des services bancaires classiques à des unit trusts et des fonds d'investissement gérés par les sociétés du Groupe. Ces opérations sont réalisées à des conditions similaires à celles qui sont assurées pour des tiers et, prises isolément, ne sont pas importantes.

Globalement, les montants inclus dans les comptes sont les suivants:

	Filiales	Soc. Assoc.	Joint ventures	Entités sous direction commune		Unit trust, de fonds de ref. et d'invest.
	m£	m£	m£	m£	m£	m£
Exercice clos au 31 Décembre 2011						
Total Actifs	327.898	176	1.529	364		-
Total Passifs	349.205	36	454	112		182
Exercice clos au 31 Décembre 2010a						
Total Actifs	377.797	135	2.113	43	45	-
Total Passifs	392.770	28	477	27	110	142

La Banque fournit couramment à ses filiales une aide et une assistance sous forme de garanties, indemnités, lettres de confort et engagements, pour leur permettre de faire face à leurs obligations et de conserver leur bonne réputation, y compris en termes d'engagement de capitaux et de facilités.

Concernant les dividendes payés à Barclays PLC voir Note 12.

Personnel de gestion clé

Le personnel de gestion clé du Groupe et ses collaborateurs sont considérés comme des partenaires associés à des fins de présentation des états financiers. Le personnel de gestion clé désigne les personnes ayant des pouvoirs et des responsabilités en termes de planification, d'orientation et de contrôle des activités de Barclays Bank PLC (directement ou indirectement) ; il comprend les Administrateurs de Barclays Bank PLC et les membres de la Direction du Groupe, certains collaborateurs directs du Directeur Général du Groupe et les Directeurs des principales business units.

Il n'y a pas eu de transactions importantes de partenaires associés avec des Entités sous direction commune dans lesquelles un Administrateur ou un autre membre du personnel de gestion clé (ou l'un de ses collaborateurs) est également Administrateur ou membre du personnel de gestion clé (ou l'un de ses collaborateurs) de Barclays.

Le Groupe fournit des services bancaires aux Administrateurs et autre personnel de gestion clé et à leurs collaborateurs. Les transactions réalisées pendant l'exercice et les encours au 31 décembre 2011 étaient les suivants

Notes

a Les soldes de 2010 ont été révisés de manière à inclure des garanties sous forme de liquidité, des soldes de dépôt et des dérivés qui sont l'objet de transactions effectuées pour le compte de fonds de pensions, de sociétés d'investissement à capital variable et de fonds d'investissement.

Administrateurs, autres membres du personnel de direction à des postes clés et personnes liées

	2011	2010
	m£	m£
Encours de prêts au 1er janvier	4.8	7.0
Prêts accordés pendant l'exercice	0.7	0.5
Remboursements de prêts pendant l'exercice	-0.7	-2.2
Encours de prêts au 31 décembre	4.8	5.3

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée pour des prêts à des Administrateurs ou autres membres du personnel de gestion clé (ou un de leurs collaborateurs) en 2011 ou 2010

	2011	2010
	m£	m£
Encours de dépôts au 1er janvier	35.0	30.3
Dépôts reçus pendant l'exercice	244.2	104.9
Dépôts remboursés pendant l'exercice	-240.4	-99.3
Encours de dépôts au 31 décembre	38.8	35.9
Intérêts débiteurs sur dépôts	0.1	-

Sur les encours de prêts ci-dessus, 0 £ (2010 : 0,5 m£) concernent des Administrateurs et autre personnel de gestion clé (et leurs collaborateurs) qui ont quitté leurs fonctions durant l'exercice. Sur les encours de dépôts ci-dessus, 1.1 m£ (2010 : .0.2 m£) concernent des Administrateurs et autre personnel

de gestion clé (et leurs collaborateurs) qui ont quitté le Groupe pendant l'exercice. Les montants indiqués au 1er janvier incluent un encours de dépôts pour les personnes qui ont rejoint les Administrateurs ou le personnel de gestion clé dans le courant de l'exercice

Tous les prêts aux Administrateurs et autre personnel de gestion clé (et à leurs collaborateurs) (a) ont été accordés dans le cours ordinaire des activités in, (b) sensiblement aux mêmes conditions, y compris en terme de taux d'intérêt et de garantie matérielle, que ceux en vigueur applicables à cette date à des transactions comparables avec d'autres personnes, et (c) n'ont pas entraîné de risque de recouvrement supérieur à la normale, ni présenté d'autres caractéristiques défavorables ; ceci, excepté pour 3.465 £ (2010: 2.120£) accordées sans intérêt

Les prêts de 3.465 £ (2010: 2.120£) accordés sans intérêts ont été consentis à un membre du personnel de gestion clé de Barclays n'occupant pas de fonctions d'administrateur pour acheter des billets de train pour leurs trajets quotidiens. L'encours de prêts maximum pour l'exercice s'est élevé à 4.620 £ (2010: 4.240£). Des avances pour régler les billets de train quotidiens sont accordées dans les mêmes conditions à tous les membres du personnel de Barclays qui en font la demande

Rémunération des Administrateurs et autre personnel de gestion clé Personnel

La rémunération attribuée aux Administrateurs et Membres du personnel de Direction occupant des postes clés correspond à celles qui leur ont été attribuée individuellement après approbation du Comité des Rémunérations du Conseil dans le cadre des décisions prises lors de la dernière négociation des salaires. Les charges constatées dans le compte de résultat correspondent aux charges comptables pour l'exercice, incluses au sein de charge d'exploitation. L'écart entre les valeurs attribuées et la charge constatée sur le compte de résultat correspond essentiellement à la constatation de charges différées au titre d'attributions de l'exercice précédent. Les chiffres sont fournis pour la période pendant laquelle ces personnes répondent à la définition d'Administrateurs et autres personnes occupant des postes clés de gestion et de direction.

Administrateurs, autres membres du personnel de direction à des postes clés et personnes liées	2011 m£	2010 m£
Salaires	21.1	28.3
Contributions de l'employeur au titre de la sécurité sociale	9.1	12.5
Charge de retraite	0.4	1.0
Paiements en actions	33.7	39.3
Autres avantages sociaux à long terme	39.1	41.9
Charges constatées à des fins comptables	103.4 -9.1 -17.7	123.0 -12.5 -20.9
Contributions de l'employeur au titre de la sécurité sociale	-14.2	-9.2
Paiements fondés sur des actions - différence entre les attributions octroyées et les charges constatées		
Autres prestations à long terme – différence entre les attributions octroyées et les charges constatées		
Rémunération totale attribuée	62.4	80.4

b) Présentation des états financiers requis par la Loi sur les Sociétés de 2006

Les informations suivantes sont présentées conformément à la Loi sur les Sociétés de 2006:

	2011 m£	2010 m£
Total des émoluments	15.9	15.8
Montants payés en vertu des systèmes d'incitation à long terme	5.8	7.0
	21.7	22.8

Aucune cotisation n'a été payée aux régimes de retraite pour le compte des Administrateurs (2010 : 13 588 £ un administrateur). Aucune cotisation de retraite n'a été versée à des régimes de retraite en vertu d'un système de cotisation défini.

Au 31 décembre 2011, aucun administrateur ne cumulait des prestations de retraite en vertu d'un système de prestations défini (2010 : un administrateur).

Sur les chiffres du tableau ci-dessus, les montants attribuables à l'administrateur recevant la plus forte rémunération sont les suivants :

	2011 m£	2010 m£
Total des émoluments	10.9	7.0
Montants payés en vertu des systèmes d'incitation à long terme	5.5	5.6
Retraite cumulée	-	0.1

Aucune cotisation de retraite effective n'a été payée à des régimes à cotisations déterminées (2010 : 13.588 £). Il n'y a pas eu de cotisations effectives ou notionnelles de retraite versées à des régimes à cotisations déterminées en 2011 ou 2012.

Avances et crédit à des administrateurs et garanties pour le compte d'administrateurs

Conformément à la Section 413 de la Loi sur les Sociétés de 2006 et concernant ceux qui ont occupé de fonctions d'administrateurs de la Société à un moment quelconque pendant l'exercice, le montant total des avances et des crédits s'est élevé à zéro m£ au 31 décembre 2011 (2010 : 0£).

1203508